



REVUE DE PRESSE DES PROGRAMMES DE LA
PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET
STRATÉGIES URBAINES

JANVIER 2020 / OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

- P. 3 *Lost in transition, comment re-liaison les territoires*, Traits d'agences, automne 2019
- P. 6 *Rive-de-Gier expérimente la Pop (su)*, L'Essor Loire, fin décembre 2019
- P. 7 *"Popsu Territoires" s'intéresse à Lodève et à son quartier prioritaire*, Midi Libre, janvier 2020
- P. 9 *Le Popsu distingué au Forum urbain mondial pour son film sur Briançon*, innovapresse.com, février 2020
- P. 10 *Une recherche sur les pratiques culturelles des jeunes à Foix*, laDepeche.fr, avril 2020
- P.12 *Mobilité, densité, distanciation... A quoi ressemblera la ville après le Covid-19 ?*, L'Express, mai 2020
- P. 15 *Et si on misait enfin sur le périurbain ?*, Dossier, La Gazette, mai 2020
- P. 23 *Briançon : la bibliothèque bientôt transformée en lieu solidaire ?*, le dauphine.com, mai 2020
- P. 25 *Apprendre des territoires, Atelier des territoires - POPSU Territoires*, Urbanisme, Hors-Série n°72, juin 2020
- P. 75 *Webinaire du Réseau rural, "Les relations urbain-rural"*, reseaurural.fr, juin 2020
- P. 79 *Résilience : le tout aéronautique sur la brèche*, lagazette.fr, juillet 2020
- P. 82 *Aménagement urbain - L'espace public entre en résilience*, Le Moniteur, juillet 2020
- P. 85 *POPSU Territoires, hybrider les savoirs entre acteurs et chercheurs : l'exemple de Briançon*, Groupe Caisse des Dépôts, juillet 2020
- P.86 *Le Lien : paysage, urbanisme, architecture*, Lettre d'information Parcs Naturels Régionaux de France, mai-juin-juillet 2020
- P.90 *The Trenth Session of the World Urban Forum*, UN Habitat, septembre 2020
- P.92 *Les territoires dans la transition numérique*, Intercommunalités, octobre 2020

Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 107 de **traits urbains**, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément).

lost in transition

comment re-liaer les territoires

PORTRAITS

Jéan-Philippe Dugoin-Clément
Une histoire francilienne

Marianne Malez
Échappées belles



35

AUTOMNE 2019

Coopérations territoriales, pourquoi toujours recommencer ?

[Par **Xavier Desjardins**, Professeur à Sorbonne Université, directeur d'études, Coopérative Acadie]

Puisque les gens et les choses sont mobiles, les territoires sont nécessairement dans des situations de concurrence ou de complémentarité. Comment gérer ces interdépendances ? On peut faire sans, contre ou avec les autres (c'est alors la « *co-opération* »). Quelle est aujourd'hui l'actualité, dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme, de cette manière particulière d'entrer en relation avec les autres ? Les recensions les plus récentes¹ font état de dynamiques interterritoriales particulièrement nombreuses, sous des formes juridiques et institutionnelles extrêmement diverses (syndicats mixtes, pôles métropolitains, associations, etc.). Trois éléments refondent aujourd'hui cette question.

Le premier élément est la « *redécouverte* » des bassins de proximité dans l'approvisionnement des villes pour l'alimentation, les matériaux ou encore l'énergie, ce que l'on appelle parfois le métabolisme territorial. Prenons un exemple emblématique² : alors qu'au moment de la Révolution française, l'approvisionnement alimentaire de Paris est surtout l'affaire du Bassin parisien, au 19^e siècle, avec le développement du chemin de fer, cet approvisionnement s'étend à l'échelle nationale. Après 1945, le marché alimentaire devient progressivement mondial. Aujourd'hui, à Paris comme ailleurs, un retour à la proximité est recherché, du moins pour certaines catégories de produits. L'enjeu de la décennie à venir est de passer de l'expérimentation à la banalisation pour l'alimentation comme pour l'énergie ou encore les matériaux. Le second élément est une actualité institutionnelle. Beaucoup d'intercommunalités urbaines sont devenues aujourd'hui des métropoles. Si, d'un point de vue institutionnel, il n'y a pas grand-chose de nouveau puisqu'il ne s'agit que d'un (petit ?) pas de plus dans l'intégration intercommunale³, symboliquement, le mot de métropole oblige à se pencher un peu plus fortement sur le devenir des territoires adjacents⁴. Aussi, toutes les intercommunalités urbaines sont-elles aujourd'hui attendues dans leur capacité à entrer en coopération avec leurs voisines plus rurales. Les régions confortent parfois ces dynamiques de coopération, via leurs schémas régionaux d'aménagement, mais selon des modalités et une intensité très variables. Enfin, un troisième élément redonne une actualité à ces dynamiques interterrito-

riales : les interrogations sur le devenir des solidarités « implicites » qui lient les mondes urbains et ruraux, notamment à travers une tarification uniforme de l'usage des réseaux, comme ceux de distribution d'électricité. L'affirmation de solidarités « explicites » ne doit pas masquer (et pourrait s'expliquer par) des interrogations sur le devenir d'un certain nombre de solidarités de réseau, à travers des processus de libéralisation d'un côté ou des processus de débranchement partiel pour des raisons environnementales d'un autre⁵.

Comment passer de l'impulsion initiale, aujourd'hui relativement bien comprise et partagée, au déploiement stratégique de ces coopérations ? Les dynamiques souples de coopération nécessitent une ingénierie spécifique et stable pour se déployer : les agences d'urbanisme ont ici, avec d'autres, une carte évidente à jouer. Il faut ensuite apporter rapidement des preuves d'efficacité. Beaucoup de coopérations entre collectivités sont centrées sur des questions de politiques « extérieures » d'attractivité ou de déserte assez peu palpables pour tout un chacun. Par ailleurs, on sait combien des problèmes simples (dans leur énoncé) paraissent difficiles à résoudre : les autorités organisatrices de mobilité n'ont pas toujours des offres de transport public compatibles en termes de tarif et d'horaire, malgré des décen-

nies d'alerte sur ce sujet... Les bénéfices de l'interterritorialité doivent être tangibles pour les habitants à l'heure où certains sont tentés par un retour au pré carré institutionnel. En effet, comment douter, à l'heure où les réseaux organisent nos vies, que ce ne soit pas par la combinaison ad hoc des institutions territoriales que s'inventeront les réponses les plus innovantes à l'amélioration de notre quotidien⁶ ? ■

1. CGET, « Les coopérations interterritoriales », <https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/les-cooperations-interterritoriales>, mars 2019

2. S. BOGNON, « Nourrir Paris : trajectoire de l'approvisionnement alimentaire de la métropole capitale, de la fin de l'Ancien Régime à nos jours », *Géocarrefour*, vol. 90, 90/2, 1^{er} décembre 2015, p. 163-171

3. J.-M. OFFNER, *Métropoles invisibles : les métropoles au défi de la métropolisation*, La Défense, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2018

4. J. DEBRIE et X. DESJARDINS, *La métropole performative ? Récits et échelles de la fabrique institutionnelle métropolitaine de Rouen*, La Défense, PUCA, 2019

5. A. BELTRAN, M. DERDEVET et F. ROQUES, *Energie. Pour des réseaux électriques solidaires*, Paris, Descartes et Cie, 2017

6. Voir également, M. VANIER, « Le soldat pôle métropolitain. Itinéraire d'un rescapé », *Les pôles métropolitains, accélérateurs de coopérations territoriales*, Points FNAU 7, 2017, p. 18-19



© Jean Isermann

GRENOBLE

La résilience porteuse de promesses, de visions partagées et de coopérations ?

[Par **Anne Quantin Pottecher**, responsable communication et **Gabriel Jourdan**, chargé d'études principal mobilités/territoire, AURG]

La question du risque, en région grenobloise, est complexe, prégnante et sensible. Dans un contexte d'urgence climatique aux conséquences intenses sur ce territoire, c'est un signal fort dont l'Agence s'est saisie pour explorer les questions de résilience urbaine. Loin de la seule question du risque, elles embrassent le projet de société et la stratégie des territoires, et s'affranchissent des limites institutionnelles. Une chance à saisir pour inventer l'avenir de la région grenobloise ? Initié par le Conseil scientifique de l'Agence, c'était le sujet du Grand A 2018 dont sont livrés ici les principaux enseignements.

Vers une métropole résiliente face aux risques

Alors que la métropole grenobloise cumule des risques hydrométéorologiques, gravitaires, sismiques et technologiques, elle fait de la prévention des risques un cheval de bataille. Aujourd'hui, avec une majorité de la population et plusieurs milliers d'emplois exposés, elle s'engage dans une stratégie de résilience qui veut objectiver les risques et les contextualiser dans une perspective de rebond rapide post-événement. Cet enjeu se traduit dans la planification mais aussi à travers une connaissance élargie (30 nouvelles cartes d'aléas multirisques), une étude globale de la vulnérabilité aux inondations, une OAP « Risques et Résilience » dans son PLUi (première en France.) En termes opérationnels, plusieurs projets structurants illustrent déjà l'engagement métropolitain. Concernant les volets organisationnels et culturels, de nombreuses actions sont à l'étude pour construire une culture du risque avec les habitants. Enfin, la reconnaissance du territoire, des compétences et des actions partenariales, devra se traduire dans les PPRi et les PPRn portés par l'Etat. Ce afin d'accompagner plus sagement la mutation et l'adaptation du territoire, en évitant de le figer dans sa vulnérabilité.

Vers une métropole résiliente « tout court »

Bien que cruciale à Grenoble, la question du risque ne peut être seule fondatrice d'une stratégie de résilience. Selon Magali Talandier, directrice du projet de recherche Popsu Métropoles, la question de la capacité de résistance et d'adaptation du territoire aux chocs se pose aujourd'hui avec acuité en matière économique. Fragilisées par la crise de 2008, la métropole grenobloise et sa région ont en effet à faire face à d'importants

bouleversements qui affectent, voire remettent en question, la vivacité historique du fameux triptyque Recherche - Université - Industrie. Dans un climat d'urgence environnementale et sociale, la somme des défis interroge la capacité d'adaptation et d'anticipation de la métropole, autant qu'elle nécessite des réponses nouvelles. Un contexte qui a conduit une équipe de chercheurs grenoblois (UGA-Pacte / GEM / Ensag / Cresson), accompagnés des techniciens de la Métropole et de l'Agence, à s'intéresser à la capacité de résilience du territoire. Conçu pour deux ans, le projet Popsu Métropoles grenoblois s'articule autour de trois axes : métropole expérimentale - montagne - hospitalière. Trois défis intrinsèquement soumis à la question de la complémentarité et de l'interdépendance entre la métropole et l'ensemble des territoires de la grande région grenobloise.

Les 7 enseignements de Grand A - La rencontre

À la fois impliquée dans le PLUi métropolitain et dans le programme Popsu, l'Agence, avec son conseil scientifique et ses partenaires universitaires, s'est saisie de ces questionnements. Ce fut le thème exploratoire de l'année, au sein d'ateliers étudiants conduits avec l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA), l'école d'architecture (Ensag), la faculté de droit et Sciences Po. Il s'est conclu fin 2018 par un grand débat organisé par l'Agence à Grenoble, réunissant 150 personnes (élus, techniciens, universitaires...) autour d'experts nationaux. Des pistes ont émergé pour les travaux futurs de l'Agence.

1. La résilience ne se limite pas aux risques naturels ou technologiques.
2. Elle appelle à identifier et croiser plusieurs facteurs.

3. Elle nécessite de pré-identifier « *les éléments que l'on est prêt à abandonner ou à changer* » en cas de crise.
4. Elle est facteur de renouveau pour la prospective.
5. Elle nécessite de faire appel aux ressources propres du territoire.
6. L'action publique ainsi que l'auto-organisation des citoyens et entreprises sont des clés de réussite...
7. ...Autant que le développement des solidarités et le renforcement du cadre démocratique de nos sociétés.

Quelles suites pour l'agence ?

Dans le prolongement des réflexions, un nouveau partenariat Agence - Université, complété d'autres partenaires associatifs, institutionnels ou scientifiques, s'est noué cette année. L'IUGA mobilise des étudiants de trois masters d'urbanisme pour explorer les chemins de résilience de la région grenobloise face aux grandes menaces systémiques, l'objectif commun étant de poser les bases d'un diagnostic. Au-delà de l'identification de ces menaces, il permettrait d'identifier les ressources dont dispose le territoire grenoblois pour renouveler son modèle d'aménagement et de développement. ■

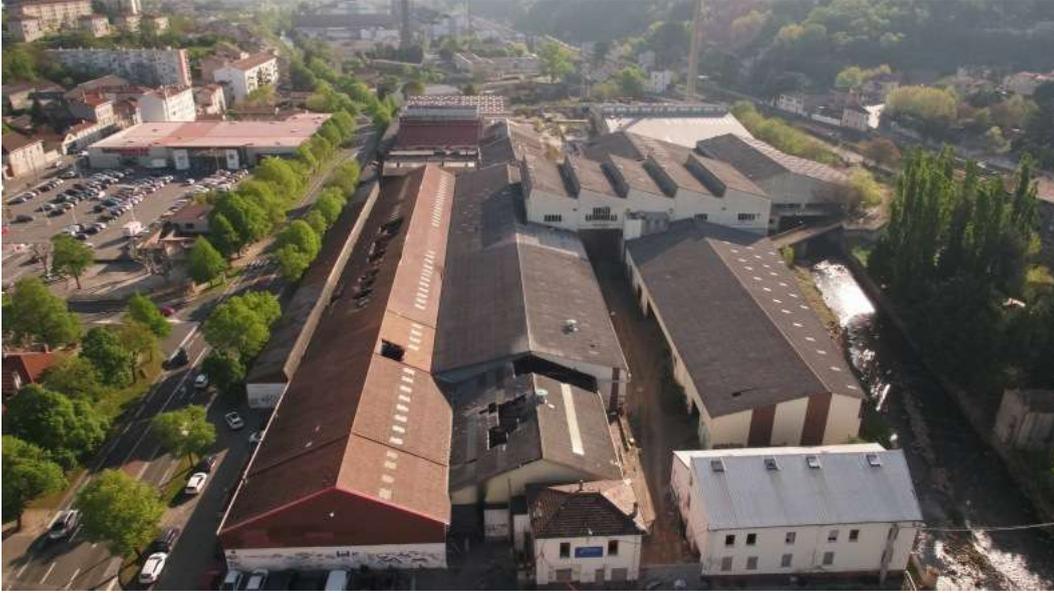


Crue de l'Isère qui a atteint 3,38 m de hauteur à l'échelle limnimétrique de la station Grenoble-Bastille et qui a donc dépassé les hauteurs des crues de 1968 et mars 2001 à cette station.

© IRMa / Sébastien Gominet

Rive-de-Gier expérimente la Pop (su)

le 17 décembre 2019 - Stéphanie Véron - [Agglomération stéphanoise](#)



Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) est un programme expérimental réunissant des intellectuels, artistes et professionnels de l'urbanisme et de l'architecture urbaine visant à porter un regard nouveau et enrichi sur un territoire donné. Rive-de-Gier, retenue au titre de cet appel à projet entend retirer les bénéfices de cette étude pour améliorer son attractivité.

Placée au cœur de deux métropoles, Saint-Etienne et Lyon, la Ville de Rive-de-Gier souhaite s'inscrire dans ces deux dynamiques de territoires et retirer toutes les analyses qui pourront accroître sa compétitivité.

En 2018, en réponse à ce dispositif porté notamment par le ministère de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires, et de la Culture, la collectivité était retenue dans la catégorie Territoires. Avec pour objectif un renouveau démographique et économique, « pour une transition réussie », selon l'intitulé de l'étude. Confrontée à une désindustrialisation massive, et aux problématiques de désertification des centres villes qui touchent les villes moyennes, la Ville s'est lancée dans une requalification de son centre et de son entrée Est *via* le [Nouveau programme national de renouvellement urbain](#) (NPNRU). Mais pas que.

Pour le premier édile, Jean-Claude Charvin, « Popsu, c'est une source d'inspirations. » S'agissant de s'affranchir du passé pour mieux envisager l'avenir et obtenir un regard extérieur voire novateur. Aussi quatre scénarii s'articulant autour de quatre thématiques étaient présentées samedi 14 décembre. Le résultat d'une année d'études portées par des enseignants-chercheurs de l'Université Jean-Monnet ou de l'Institut d'urbanisme de Lyon, des artistes, et des professeurs émérites. Après une analyse complète de la ville qui a permis de dégager des points forts, l'avenir de la ville se dessinerait ainsi éco-citoyenne, populaire et solidaire, auxiliaire ou créatrice. Le bilan sera présenté courant janvier à Paris. Pour l'heure, difficile de connaître les actions qui découleront de cette expérimentation. « Aucun scénario n'est parfait, la ville solidaire ne va pas sans développement économique mais celui est-il compatible avec le développement durable ? »... Toujours est-il selon J.-C. Charvin qu'il n'est pas exclu que ces propositions inspirent les futures politiques à conduire en matière d'aménagement.

Stéphanie Véron

PARTAGES

Partager

Partager

Partager

Partager

Le Popsu distingué au Forum urbain mondial pour son film sur Briançon

| 17 FÉVRIER 2020



(/urbain/strategies-urbaines/40446-briancon-habiter-le-centre-ancien-distingue-au-forum-urbain-mondial.html)

La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) a été désignée lauréate, pour son documentaire "Briançon : habiter le centre ancien", du prix du meilleur court-métrage du "Better cities film festival", organisé par ONU-Habitat lors du Forum urbain mondial d'Abu Dhabi. Réalisé par Rebecca Levin et l'agence Capa, ce film revient sur le processus de revitalisation engagé dans le centre ancien de Briançon (05), au sein de la cité Vauban, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette dernière est soumise à des processus de muséification et d'abandon, qui ont conduit les habitants à développer de nouvelles façons d'y vivre. Des chercheurs de l'Ecole nationale d'architecture de Marseille ont examiné le devenir du cœur de la ville de 12 000 habitants, ainsi que les solutions à y apporter. Pour découvrir le film • Lien utile Popsu

Vous êtes abonné(e) : identifiez-vous

ikaWFsLmh0bWw/dG1wbD1jb21wb25lbnQmcHJpbnQ9MSZsYXlvdXQ9ZGVmYXVsdCZwYWdlIPQ==)

Abonné PACK DIGITAL

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Société](#)

"Popsu Territoires" s'intéresse à Lodève et à son quartier prioritaire



▲ Une réunion de travail avait lieu sur Paris la semaine dernière. Midi Libre / ALAIN MENDEZ / Midi Libre

Publié le 20/01/2020 à 09:18

🕒 /

Mis à jour le 20/01/2020 à 09:18

💬 1 commentaire 🔄 2 partages 📌 Société, Hérault, Lodève

La plateforme suit le travail de recherche-action mené par l'école nationale d'architecture de Montpellier et la ville.

Dans le cadre de l'action gouvernementale pour la redynamisation des centralités, impulsée avec le mouvement des "gilets jaunes", le programme Popsu (plateforme d'observation des projets en stratégie urbaine) Territoires a été mis en place pour des petites villes. Treize projets de recherche-action ont déjà été retenus, dont celui de Lodève - "D'un quartier prioritaire à un territoire en transition" - porté par Anne Sistel, de l'École d'architecture nationale de Montpellier, avec la commune.

"Le but de ce cycle de recherches est de rendre visibles et compréhensibles les problèmes spécifiques des petites villes au moment où, depuis plusieurs décennies, l'État a favorisé la concentration sur les métropoles. Un des objectifs est de mieux comprendre le fonctionnement des petites villes, et de donner des clefs pour une évolution des lois", explique Sébastien Rome, adjoint à la politique de la ville invité à une réunion à Paris, en

début de semaine dernière. Il est intervenu sur la nécessité de concentrer tous les dispositifs dont bénéficie Lodève (politique de la ville, AMI-centre-Bourg, Bourg-Centre, dispositif Yves Dauge, plan local de l'habitat, opération de revitalisation de territoire...) en un seul contrat cohérent, avec une possibilité de fongibilité des moyens. "J'ai aussi appuyé sur la nécessité d'avoir des spécialistes qui nous accompagnent au quotidien pour mettre en place nos projets".

Le travail entrepris sur Lodève a déjà permis de noter une situation paradoxale dans un contexte héraultais qui ne l'est pas moins : il y a plus d'emplois que de personnes en âge de travailler. Mais ils se concentrent sur le secteur public et sur la qualification. Les personnes sans qualification se trouvent sans offre locale, et Montpellier est encore trop mal desservi et trop loin pour être une alternative. Par ailleurs, la paupérisation du centre-ville, la vacance commerciale et du logement est à l'image de l'ensemble des petites villes de l'ex-Languedoc-Roussillon, et donc non spécifique à Lodève, du fait de l'étalement urbain et de la surreprésentation des zones commerciales.

Ce travail indépendant se poursuivra jusqu'en novembre 2020, avec la mise en place des plusieurs conférences publiques, dont la première qui portera sur le commerce.

ALAIN MENDEZ

Le dispositif de refroidissement à air portable prend la France d'assaut

Blaux AC | Sponsorisé

Pourquoi faut-il changer de mutuelle dès 55 ans ?

Meilleurtaux.com | Sponsorisé

Gratuité des transports dès septembre à Montpellier : une première étape a été franchie

Les élus métropolitains ont voté en faveur de la gratuité du tram pour les habitants tous les week-ends, à partir du 1er septembre.

Midi Libre

Le nouveau SUV 100% électrique & 100% abordable MG | Profitez de notre offre Brav000

Lancement MG MOTOR en France | Sponsorisé

[Accueil](#) / [Culture et loisirs](#) / [Animations](#)

Une recherche sur les pratiques culturelles des jeunes à Foix



Animations, Foix, Ariège

Publié le 14/04/2020 à 05:05

Trois chercheuses produisent actuellement une recherche sur les pratiques culturelles des jeunes à Foix. D'où un appel aux jeunes à répondre à un questionnaire, qui permettrait de repérer les pistes d'amélioration.

Jeune, réponds aux questions ! C'est en quelque sorte le message que veulent faire passer trois chercheuses qui ont lancé voilà peu une recherche. Une recherche titrée : "Action culturelle et bien vivre : la place de la jeunesse dans la petite ville de Foix". Financée par une agence interministérielle, elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche national sur les petites villes (lire l'encadré). "La jeunesse et l'action culturelle dans les petites villes sont assez peu étudiées actuellement, d'où l'intérêt de cette recherche", indique Mariette Sibertin-Blanc, maître de conférences urbanisme et aménagement à l'université Toulouse Jean-Jaurès.

Pendant un an, les chercheuses du laboratoire Lisst rattaché au CNRS ont donc prévu une longue phase de "terrain", autrement dit de rencontre avec les jeunes âgés de 15 à 25 ans de l'agglomération de Foix, ceux qui y habitent, viennent y étudier ou y reviennent le week-end chez leur parent. Et ce autour des questions des pratiques culturelles des jeunes : quelles pratiques ont-ils, dans quels lieux, quand, avec qui... "Les jeunes sont à la fois notre source d'information, en répondant à nos questions, mais ils peuvent aussi faire cheminer notre réflexion, réorienter nos questionnements", décrit Mme Sibertin-Blanc.

Un plan B après le coup de frein

Le but de cette étude : "On veut apporter un regard approfondi sur ce sujet qui peut intéresser les différents acteurs, explique Laurence Barthe, maître de conférences géographie et aménagement à l'université Toulouse Jean-Jaurès, notamment sur le site de Foix. Mais cette étude permettra aussi de comprendre ce qui va bien aux jeunes, ce qui leur manque... Et, à la fin, avec les différents partenaires, nous écrivons une note d'amélioration des politiques publiques." Des propositions, des pistes, qui peuvent donc intéresser les élus et acteurs du domaine de la jeunesse.

Objectif intéressant donc, mais dynamique clairement freinée par l'épidémie de coronavirus. "En avril et mai, nous allions rentrer dans la phase de terrain, de rencontre des jeunes, d'ateliers participatifs, regrette Mme Sibertin-Blanc. On compte bien réaliser cette phase, mais on ne sait pas quand." Mmes Barthe, Sibertin-Blanc, Mathilde Denoël, docteure en géographie et Laura Lescure, étudiante en master, stagiaire sur ce projet, ont donc lancé un questionnaire. "Nous appelons tous les jeunes à le remplir, ça nous aidera énormément". Un questionnaire à retrouver sur la page Facebook "POPSU Territoires : Foix, le territoire, les jeunes, la culture" ou Instagram "POPSUTerritoires Foix".

Un projet national

Ce projet de recherche à Foix est inscrit dans une démarche nationale, baptisée Popsu, pour Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines. Mariette Sibertin-Blanc, chercheuse engagée sur le projet fuxéen, éclaire : "L'idée était d'analyser plusieurs petites villes, dans différents domaines et que les conclusions pour l'une de ces villes pourraient servir aux autres". Ainsi, si le projet porte sur la jeunesse et la culture à Foix, une autre recherche est menée sur les fluctuations saisonnières du nombre d'habitants à Marseillan (Hérault), une autre encore sur la démarche de marketing territorial de l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). En tout, 20 petites villes françaises sont concernées.

Les projets de recherche sont d'ailleurs co-construits avec les acteurs locaux. A Foix, la commune, l'agglo du pays de Foix-Varilhes, l'Estive et le Paajip sont parties prenantes de cette initiative.



Christophe Zoia

VOIR LES COMMENTAIRES

3+ véhicules ? Ce tracker fait fureur en France

Expert Market | Sponsorisé

Les contribuables nés après 1960 payant +2500€ d'impôts vont apprécier le dispositif, faites le test !

Réduction Fiscale | Sponsorisé

L'EXPRESS
RETOUR VERS LE FUTUR

Mobilité, densité, distanciation... A quoi ressemblera la ville après le Covid-19 ?

Valentin Etkirch,

publié le 09/05/2020 à 11:50 , mis à jour à 12:26



La place de la Concorde, à Paris, le 17 mars 2020, alors que le gouvernement a imposé un confinement généralisé. JOEL SAGET / AFP

Article Abonné

Comment se déplacer, comment favoriser la distance physique, comment rendre la ville agréable? Le covid-19 amène de nouvelles manières de penser et de vivre la ville.

Comment concevoir la vie en ville après la crise sanitaire que nous traversons ? Urbanistes, architectes, aménageurs, élus, n'ont pas tardé à se pencher sur le sujet. "On voit que dans la crise du Covid-19, la compacité des villes, leur densité, est remise en débat, avec cette idée que l'espace est devenu un luxe", commente à *L'Express*

Jean-Baptiste Marie, professeur à l'École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand, et directeur de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu).

La nécessité de distanciation physique qu'impose cette crise épidémique, mais aussi la longue période du confinement généralisé qui s'achève progressivement a souligné la fragilité que pouvait parfois représenter la très forte densité d'une ville. A Paris, qui compte plus de 20 000 personnes par kilomètre carré, une question est au coeur de la sortie du confinement : comment organiser le déplacement des populations sans provoquer une seconde vague épidémique ?

Un peu partout en France les collectivités locales se préparent à la sortie du confinement, érigent de nouveaux itinéraires cyclables, élargissent certains trottoirs, investissent dans cet "urbanisme tactique" qui doit répondre à la crise sanitaire par la distanciation physique. Des initiatives qui échafaudent ainsi les grandes lignes de ce à quoi pourrait ressembler la ville post-Covid-19.

"Ce qui est sûr c'est que les transports en commun resteront nécessaires", juge Mathieu Chassignet, ingénieur spécialiste des mobilités au sein de l'Ademe, l'agence de la transition écologique. "Ils ont une place d'autant plus importante pour ceux qui en ont vraiment besoin, c'est pour cela que développer le vélo peut rendre service en libérant de la place pour ceux qui sont contraints d'utiliser les transports en communs".

Une crise de l'immobilier

L'autre aspect de cette crise c'est aussi son caractère immobile. Le confinement a imposé le télétravail à de nombreux Français. Partout les entreprises ont dû s'adapter, accélérant le recours au travail à distance et modifiant en profondeur les habitudes. "Les économistes ont longtemps considéré que la densité d'une ville était favorable aux échanges, et plus les échanges sont présents, mieux l'économie fonctionne", souligne Guy Baudelle, professeur d'urbanisme à l'Université Rennes-2. "Avec le virus on a vu certaines personnes se rendre compte qu'aller au bureau une seule fois par semaine était suffisant, et que le travail pouvait être fait tout aussi correctement", constate-t-il. "On découvre donc que la concentration n'est en réalité pas forcément favorable à l'économie... et ça c'est inédit".

Dans la logique du déconfinement, le télétravail tient d'ailleurs une place encore très importante. Notamment pour éviter d'engorger les transports en région parisienne, et le reflux massif des usagers vers la voiture individuelle. "L'avenir des transports doit se penser en termes de mobilité et de démobilité, c'est-à-dire en termes de réduction de la mobilité", explique Christophe Najdovski, adjoint aux Transports à la Mairie de Paris. "On ne pourra absorber le choc de la défiance des transports en commun que par un recours massif au télétravail. Il faut qu'il devienne beaucoup plus répandu que par le passé, et cela peut d'ailleurs rejoindre les aspirations des travailleurs".

Les mesures de confinement imposées ont également rebattu les cartes sur la perception de la ville et de la qualité de vie que l'on pourrait y trouver. Un appartement en centre-ville, petit mais connecté aux activités urbaines, favorisant les interactions sociales, est devenu moins intéressant lorsque les commerces, les bars et les restaurants ont fermé. En immobilisant des populations, en touchant en particulier les grandes métropoles urbaines, le coronavirus a-t-il tué l'idée de ville dense ?

Le temporaire pourrait durer

"Il y a une partie du mythe de la ville mondiale, qui devrait être bousculé par l'épidémie", estime de son côté Guy Baudelle. "Il y a une aspiration à autre chose et cette crise vient mettre le doigt là où ça fait mal", admet également Christophe Najdovski. Pour cet écologiste "tout cela nous amène à nous poser la question de la concentration urbaine, à envisager une stabilisation de la population en Ile-de-France, à réduire nos déplacements".

Cette "fragilité" des grandes métropoles, fait partie des réflexions sur le "monde d'après". Après l'épidémie, comment ces grands centres urbains pourront faire face aux autres crises à venir, environnementales notamment ? "On est confronté à un monde de plus en plus incertain, avec des crises nombreuses, répétées et systématiques. Organiser la ville dans une situation de crise devient aussi la norme", analyse Jean-Baptiste Marie.

Des aménagements comme les élargissements des trottoirs, des pistes cyclables temporaires ou encore les fermetures de certaines rues pour y installer des terrasses de cafés permettant la distanciation physique, sont autant de pistes d'expérimentation qui pourraient, à terme, s'installer durablement. "Toutes ces initiatives temporaires pourraient être pérennisées, on l'a vu par le passé, la pensée éphémère de l'urbanisme est une modalité d'action : sous prétexte de l'éphémère on pose des stratégies sur le plus long terme", souligne Jean-Baptiste Marie.

S'adapter aux crises futures

Dans ce contexte, la conception de l'environnement urbain devient également plus modulable avec des structures adaptables, permettant de répondre à des crises chroniques (pics de pollution, canicules), ou exceptionnelles, comme une saisonnalité de l'épidémie.

"Toute la question est de savoir quelle est la ville dense désirable", tempère Mathieu Chassignet, "Le risque c'est que l'on se détourne de la ville dense, alors qu'elle présente beaucoup d'avantage sur le plan environnemental en favorisant les courtes distances et le recours aux transports collectif", juge-t-il. "L'un des repoussoirs de la ville dense c'est qu'il n'y a pas assez de place pour les piétons, pas assez d'espaces verts. Pourtant, la réserve d'espace est là, sur les espaces de voitures", assure l'ingénieur de l'Ademe, qui plaide pour "un rééquilibrage de l'espace". Comme le rappelle Christophe Najdovski, à Paris, la voiture compte pour 50% d'occupation de l'espace public alors qu'elle ne représente que 13% des déplacements urbains. Pour les urbains la fin du confinement pourrait aussi signifier le retour au bruit, à la pollution, la fin de cette sensation de ville "apaisée", dans laquelle on entend le chant des oiseaux. "Cette qualité de l'air, cette biodiversité qui revient, nous amène à repenser la façon dont on vit l'espace publique. Garder nos distances physiques mais pas sociales, cela ouvre beaucoup de perspectives pour réaménager la ville", souligne Christophe Najdovski. Et si, au fond, la ville du futur ne se parcourait pas en voiture volante mais bien à pied ou à vélo ? Même le gouvernement semble s'être fait une raison, en développant durant le confinement son "Plan vélo". La "petite reine" semble encore avoir de belles années devant elle.

Aménagement du territoire

Et si on misait enfin sur le périurbain...

Consommation foncière

Périurbain : le mot revêt une connotation négative, symbole de consommation foncière et de règne de la maison individuelle. Mais les atouts du périurbain commencent à être reconnus, en termes de biodiversité, de cohésion, de créativité...

Changement de logique

Il s'amorce, au sein des intercos, un changement de logique dans les relations entre la ville-centre et les communes périurbaines. La solidarité et la coopération sous-tendent davantage les politiques, tant que l'on n'aborde pas la question fiscale.

Avantages

Des espaces naturels aux collaborations existantes, les territoires périurbains ont des avantages sur lesquels miser pour s'imaginer un autre avenir. Certains ont déjà entrepris de reprendre la main sur leur aménagement.

Retour en grâce ? La crise sanitaire du coronavirus pourrait bien redorer le blason des territoires périurbains et de leurs lotissements, longtemps dépeints comme incarnations de la France «moche» et lieux d'expression du malaise des «gilets jaunes». Vivre le confinement dans une maison entourée d'un jardin, à proximité d'espaces naturels et de voisins que l'on connaît, a sans doute été plus supportable que dans un petit appartement en milieu urbain. «Cette crise marque un peu la revanche des villages», juge Bruno Loustalet, maire (SE) de Thil (1100 hab.), commune périurbaine de l'Ain située entre Lyon et Bourg-en-Bresse, qui compte plusieurs lotissements (lire p.28). «Dans ces zones, les gens se connaissent, il existe des réseaux, et cela nous a beaucoup aidés dans l'accomplissement de nos missions d'élus durant cette période», précise-t-il.

«CHALANDONNETTES»

Difficile de généraliser, il est vrai, tant les territoires périurbains sont divers, entre la petite ville aux portes de la métropole et le village à la lisière de l'interco. Le terme «périurbain» a émergé dans les années 70 pour désigner les espaces ruraux grignotés par l'urbanisation. L'Insee le définit, quant à lui, en dépendance par rapport à la ville-centre et désigne par «communes périurbaines» celles dont au moins 40% de la population active travaille dans un ou plusieurs

pôles urbains de 1500 emplois ou plus. C'est le programme de promotion des maisons individuelles – les «chalandonnettes» –, lancé en 1969 par le ministre de l'Équipement et du logement Albin Chalandon, qui a notamment permis l'accélération du développement des zones pavillonnaires, et donc des communes périurbaines. Critiqués par les professionnels de la ville et de l'aménagement pendant plusieurs années pour leur moindre qualité architecturale, désignés responsables de l'étalement urbain, symbolisés par le culte de la voiture et des zones commerciales sans âme et sans structure, les espaces périurbains regrouperaient tous les maux de notre société moderne.

DIABOLISATION

Ces territoires sont cependant désirés et choisis par leurs habitants, encore aujourd'hui. «Ce sont des endroits qu'ils revendiquent, ils s'y sont installés car ce sont des lieux où l'on peut se loger pour moins cher, mais aussi car le modèle de vie qu'ils représentent leur faisait envie», résume Béatrice Mariolle, docteure en architecture et chercheuse à l'Ensap de Lille, qui a dirigé, avec Jean-Michel Léger, l'ouvrage «Densifier, dédensifier, penser les campagnes urbaines» (lire p.28-29). Une étude de l'Observatoire des usages et représentations des territoires, publiée en février, démontrait que la densité raisonnable est un paramètre important dans ☺●



**Ces territoires sont désirés
et choisis par leurs habitants,
encore aujourd'hui**

●○ la perception de la qualité de vie, et, pour 66% des sondés, l'habitat pavillonnaire incarne un modèle dans lequel ils aimeraient vivre. «Le périurbain, c'est plus de 20 millions d'habitants, pas loin de la moitié de la population française», remarque Béatrice Mariolle.

De nombreux universitaires invitent désormais à changer de regard sur ces territoires qui sont aussi des réserves de biodiversité, des lieux de sociabilité et de solidarités, d'innovations, comme vient de le montrer la crise du coronavirus. Le sociologue Eric Charmes, dans son essai «La Revanche des villages» (lire p. 30), publié en 2019 juste après la crise des «gilets jaunes», engageait ainsi à sortir de la «diabolisation du périurbain», et à mettre l'accent sur les atouts de ces territoires qui peuvent être des poumons verts pour les métropoles dans leur proximité et des lieux de réinvention de l'action collective.

RÉFLEXIONS EN COURS

Voir au-delà du périurbain consommateur de foncier et émetteur de carbone, et reconnaître sa fonction et sa nécessité: l'apport de ces espaces et le rééquilibrage des rôles commencent à émerger au sein des intercos. Le lien centralité-périurbain devient une thématique majeure des stratégies intercommunales. Cependant, «pour penser le rééquilibrage, il faut cesser d'aborder les territoires de manière hiérarchisée. Il est important d'accorder au périurbain un "droit au développement" qui rende acceptable la lutte contre l'étalement urbain. C'est une priorité souvent difficile à atteindre dans les faits, sans contrepartie», explique

Florian Muzard, chef de projet à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, et codirecteur, avec Sylvain Allemand, de l'ouvrage «Le Périurbain, espace à vivre» (1). «Le périurbain est

De nombreux universitaires invitent à changer de regard sur ces territoires qui sont aussi des réserves de biodiversité.

une étendue utile, mais aussi attractive pour les habitants et les activités de l'agglomération. D'où l'intérêt de réfléchir à sa contribution à l'équilibre du bassin de vie. En sortant d'une logique dominant-dominé, où le périurbain est cantonné à un espace servant, on rend possible

l'établissement de relations et de solidarités horizontales entre territoires», ajoute-t-il. Des réflexions sont en cours, comme celles menées par l'agence interministérielle Puca (Plan urbanisme construction architecture), qui porte les deux programmes Popsu (2) métropoles, dédié aux liens entre les métropoles et leur environnement, et Popsu territoires, consacré aux villes de moins de 20000 habitants, dont certaines peuvent être qualifiées de périurbaines (lire p. 30).

Autant de travaux qui contribueront à imaginer le futur du périurbain, et peut-être à donner un «droit au village», comme l'évoque Eric Charmes, c'est-à-dire reconnaître les qualités de vie qu'il offre ainsi que l'autoriser à s'organiser à une échelle locale. ● D. G.

(1) Editions Parenthèses, novembre 2018.

(2) Popsu: plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines.

QUESTIONS À...

De quels territoires parle-t-on lorsque l'on évoque le «périurbain»?

Plutôt qu'un seul «périurbain», il y a probablement des «périurbains». Si l'on parle des territoires péri-métropolitains, ils sont pour partie peuplés d'employés et d'ouvriers qualifiés. Ces strates sociales se sont rendues visibles lors du mouvement des «gilets jaunes» et, dans la période de crise sanitaire, assument des tâches indispensables à la survie de tous: soins, logistique, etc. Mais il existe aussi de la périurbanité dans les plaques métropolitaines avec des classes moyennes ou moyennes supérieures qui ont fait le choix de l'habitat individuel et ont les moyens de leur mobilité.

Que doivent les métropoles aux espaces périurbains?

D'abord, la capacité d'accueil résidentiel, c'est-à-dire la faculté de loger les populations qui travaillent dans les métropoles et qui n'ont pas les moyens d'y vivre. Mais les élus périurbains ne s'en satisfont pas. Ensuite, les

métropoles bénéficient, voire sont dépendantes, des ressources issues des activités agricoles et vivrières qui occupent une place importante dans les espaces périurbains et ruraux voisins.

La réciprocité entre les deux est-elle un mythe ou une réalité?

Nous sommes dans une phase d'expérimentation, d'exploration: les métropoles entrent en dialogue avec leur environnement, certes en réponse à l'injonction qui leur est faite, et pour montrer qu'elles sont vertueuses, mais pas seulement. Il demeure une véritable volonté de nouer des partenariats. Mais la réciprocité ne doit pas seulement porter sur les liens de dépendance qui existent, de fait, autour de la fonction résidentielle, l'alimentation, etc. Les projets de développement des territoires péri-métropolitains doivent aussi être entendus et soutenus par les métropoles. ● D. P.



MARIE-CHRISTINE JAILLET,
sociologue,
directrice
de recherche au
CNRS (université
de Toulouse
Jean-Jaurès)

Coopération et cohésion, des moteurs de changement

Propulsées par la loi « Maptam » de 2014, les métropoles ne circonscrivent plus leur développement à leur seul dynamisme. Place aux échanges avec les territoires périurbains et ruraux voisins.

« **L**a métropole auto-centrée, c'est fini », lance Johanna Rolland, présidente (PS) de Nantes métropole (24 communes, 646 500 hab.). Nous sommes en octobre 2019, à l'orée d'un conseil métropolitain validant le projet alimentaire territorial local. Un projet « inscrit à une échelle bien plus large que celle de la métropole », précise l'élue qui met en avant « la dynamique de l'alliance des territoires ».

A la mode, cette expression est poussée, depuis 2015, par l'association d'élus France Urbaine, qui l'a glissée dans le pacte Etat-métropole, en écho à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) du 27 janvier 2014. Comme pour trouver un équilibre face à ce texte qui « a institutionnalisé le fait métropolitain comme étant la marque d'une France dyna-

mique, qui va de l'avant », expose Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS et titulaire de la chaire « territoires et mutations de l'action publique » à l'institut d'études politiques (IEP) de Rennes (lire ci-dessous). Une France à deux vitesses, « dans laquelle les espaces ruraux et périurbains ne seraient là que pour servir de réservoirs de main-d'œuvre à ces fers de lance métropolitains ».

CONTRATS DE RÉCIPROCITÉ

Depuis, le concept d'alliance des territoires a d'autant plus cheminé que « le mouvement des "gilets jaunes" est passé par là », poursuit-il. A tel point que « l'idée d'un fait métropolitain comme locomotive d'un monde néolibéral, engagé dans la compétition des territoires, n'est plus audible par un large panel de la population ». Le coopératif serait-il en train de supplanter le compétitif? « Mais

Appel au dialogue

« Notre certitude ? Il n'y a pas d'automatisme dans le ruissellement, souligne Olivier Landel, délégué général de France Urbaine. Il existe une concentration de richesse et de pauvreté dans les métropoles, comme en dehors. Il faut éviter que chaque territoire en rassemble trop, d'où la nécessité d'un dialogue pour statuer sur ce qu'il y a d'intelligent à faire ensemble. »

les coopérations interterritoriales ont toujours existé, recadre Olivier Landel, délégué général de France Urbaine. En France, nous avons un peu trop tendance à mettre l'accent sur ce qui est labellisé par un ministère. Or les élus locaux n'attendent pas l'Etat pour agir. »

Référence à peine feinte aux contrats de réciprocité lancés en 2015 et qui n'ont, aujourd'hui, « aucune existence importante ». Des quatre contrats initiaux, il n'en reste que deux. Ce type de coopération est réduit à peau de chagrin. La raison? « Ils ne font pas l'objet de contractualisations financières », explique Olivier Boucherie, directeur du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) pays portes de Gascogne (160 communes, 71100 hab., Gers et Haute-Garonne), engagé dans un contrat de réciprocité avec Toulouse métropole (37 communes, 763 000 hab.). « Nous sommes sur des volontés communes », ajoute-t-il. En matière d'alimentation, par exemple, par la mise en place, en décembre 2019, d'un « cash fermier » sur le marché d'intérêt national de Toulouse, où 300 acteurs, producteurs locaux du Gers, sont représentés. Une aubaine pour eux et pour la métropole, loin d'être autosuffisante.

PARTENARIATS

Une étude est aussi en cours sur le développement de tiers-lieux hors agglomération toulousaine, à destination des salariés d'Airbus. « Il y a 40 000 entrées et sorties par jour au niveau du pôle aéronautique et beaucoup de ces salariés vivent sur notre territoire, illustre Raymond



L'EXPERT

ROMAIN PASQUIER, directeur de recherche au CNRS, titulaire de la chaire « territoires et mutations de l'action publique » à l'IEP de Rennes

« Les petites villes ont besoin de se muscler »

« L'incitation à la coopération est freinée par la grande fragmentation institutionnelle de notre pays, caractérisée par un nombre très important de petites communes. Du coup, l'équilibre des forces n'est pas le même entre un élu du monde rural ou périurbain et un autre, d'une grande métropole. Or dans une logique de coopération, il faut des partenaires relativement égaux afin que le petit ne

soit pas systématiquement dans la position du demandeur ou pour passer le cap d'une coopération cosmétique. Pour cela, les petites villes ont besoin de se muscler et d'être institutionnellement plus fortes. Il faut aussi s'interroger sur la fiscalité. D'une certaine manière, la plus grande preuve d'amour entre deux territoires qui coopèrent ne serait-elle pas de partager la richesse fiscale? Nous n'y sommes pas. »

PETR du pays de Retz (Loire-Atlantique) 38 communes • 161 700 hab.



BERNARD MORILLEAU, président

Des actions communes qui s'effectuent dans un climat de confiance

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays de Retz, né le 1^{er} janvier 2016, regroupe quatre communautés de communes: Sud Estuaire, Pornic agglomération du pays de Retz, Grand Lieu, Sud Retz Atlantique. « Nous sommes aux portes de Nantes, mais n'avons pas de contacts avec la métropole », pointe Bernard Morilleau, le président (SE). Jusqu'à la fin 2017, lorsqu'il sollicite la présidente (PS) Johanna Rolland « pour discuter d'actions communes à conduire ». L'accueil est favorable et les élus définissent quatre thèmes : mobilité, alimentation, tourisme et attractivité économique. « Nous avons constitué des groupes de travail et, au bout de un an, après avoir expérimenté ce fonctionnement, nous avons signé un contrat de réciprocité, en

avril 2019 », relate-t-il. Le dossier le plus avancé concerne les mobilités, avec l'instauration d'un système de covoiturage pour les habitants du PETR travaillant dans la métropole. Et, demain, la mise en place d'une ligne de circulation dédiée, à l'entrée sud de la ville.

« L'alimentation est aussi un sujet qui nous unit. Globalement, quand nous produisons cent, nous consommons vingt et inversement côté métropole. Nous avons d'évidentes complémentarités », observe-t-il. A ses yeux, la clé réside dans la volonté des élus et l'instauration d'un climat de confiance: « il faut sortir de la logique où chacun se bat pour son territoire sans tenir compte du voisin. »

Contact
PETR, 02.40.02.10.72.

Vall, sénateur (RDSE) du Gers et président du PETR. D'où l'importance de s'organiser pour éviter l'asphyxie des infrastructures.»

En Bretagne, la coopération porte notamment sur l'aspect énergétique, avec le pays du centre ouest Bretagne (79 communes, 83 100 hab., Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan) qui alimente en bois les chaudières de Brest métropole (8 communes, 209 700 hab.). « Notre conception n'est pas d'avoir une métropole sèche, mais qui irrigue », affirme François Cuillandre, le maire (PS) brestois. Il est aussi question de la filière bois du côté de Montpellier Méditerranée métropole (31 communes, 465 100 hab.) qui a signé un contrat de partenariat avec la communauté de communes des monts de Lacaune et de la montagne du Haut Languedoc (20 communes, 8000 hab., Hérault et Tarn). Puis

Mobilité en tête

Contrat, charte ou accord, en appui ou non sur un pôle métropolitain ou un syndicat mixte : les 173 coopérations recensées dans le cadre d'une étude réalisée par France Urbaine, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ex-CGET) et l'Assemblée des communautés de France seront bientôt répertoriées sur un portail internet. Trois thématiques principales ressortent : mobilité-transports, tourisme et développement économique.

En savoir plus sur : bit.ly/2VcWt5h

un autre avec celle de Millau grands causses (15 communes, 30 000 hab., Aveyron et Lozère), pour le soutien à l'innovation et à l'implantation d'entreprises. « Il a fallu expliquer que nous n'étions pas là pour bouffer la campagne », glisse Philippe Saurel, son président (SE).

EXPERTISE

La question d'une relation égalitaire se pose pourtant. Président (SE) du PETR du pays de Retz, Bernard Morilleau « n'a pas l'impression d'être le Petit Poucet » face à Nantes métropole (lire ci-dessus). « Quand on parle d'alimentation, elle est autant en demande que nous », fait-il valoir. Et en matière d'ingénierie ? « C'est différent. Heureusement, nous avons pu nous appuyer sur l'expertise de l'agence d'urbanisme locale, l'Auran », poursuit-il. Aux portes de Gascogne, Olivier Boucherie a

pu « bénéficier d'aides ciblées de l'Etat pour compenser la différence à ce niveau ». Et Raymond Vall, par ailleurs président de l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays, de compléter: « Pour qu'une coopération soit gagnante-gagnante, il faut avoir bien défini son propre projet de territoire. Et s'inscrire dans une contribution aux problématiques du voisin. »

D'après une étude conjointe de France Urbaine, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de l'Assemblée des communautés de France (lire ci-contre), 173 coopérations entre 21 métropoles et 18 territoires environnants existeraient en France. « C'est une période d'exploration, souligne la sociologue Marie-Christine Jaillet. Il faudra suivre de près ce que produiront à long terme ces coopérations. » Sous-entendu, au-delà d'un effet de communication. ● D. P.

Comment s'inventer des lendemains qui chantent

Selon les chercheurs et les élus, il faut sortir du schéma simplificateur qui présente les communes périurbaines comme les principales responsables de la consommation foncière, et se fonder sur leurs atouts pour penser leur avenir.

Généralement, les communes périurbaines se sont développées sans planification ou vision politique, sans intervention des architectes et urbanistes. Plutôt par le seul désir des futurs habitants d'y vivre, et l'acceptation des élus locaux qui ont délivré les permis de construire et accepté l'urbanisation des zones agricoles, puis l'extension des zones commerciales en périphérie. Aujourd'hui,

il faut pallier les manques générés par ce type de développement: comment mieux répondre aux besoins du quotidien (se déplacer, accéder aux services, etc.)? Comment produire de la qualité architecturale et urbaine?

Les professionnels appellent à s'appuyer sur les atouts de ces territoires. Béatrice Mariolle, qui a codirigé l'ouvrage collectif «Densifier, dédensifier, penser les campagnes urbaines», insiste sur la notion de paysage dans ces territoires, entre bâti, jardins, espaces ouverts, zones agricoles. Les espaces naturels sont nombreux, les solidarités plus fortes. L'Atelier des territoires, organisé par la

direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature entre 2016 et 2018, consacré au périurbain, auquel cinq collectivités ont participé, a permis de faire émerger des réponses, condensées dans l'ouvrage «Le Périurbain, espace à vivre», dirigé par Florian Muzard et Sylvain Allemand.

ÉMERGENCE DE PROJETS MIXTES

La communauté urbaine Caen la mer (48 communes, 265 500 hab.), qui a contribué à l'atelier, a ainsi élaboré un «manifeste du périurbain», sorte de charte d'engagements réciproques posant les principes des relations entre ville-centre et communes périurbaines, et visant à

Saint-Loubès (Gironde) 9 500 hab.

Vers la densification raisonnée

La ville de Saint-Loubès connaît, depuis plusieurs années, un essor démographique et un développement de ses lotissements, notamment par division parcellaire. Pour reprendre la main sur son aménagement, elle a étudié son potentiel densifiable dans le cadre de la révision de son PLU.

«Le but est d'éviter les divisions non contrôlées et de se focaliser sur les potentiels de densification proches du centre-bourg», explique Amilcar Martily, responsable de l'urbanisme. En conservant des espaces de respiration et en favorisant une typologie de bâti: «Une démarche pas toujours simple à faire accepter: «Les habitants veulent que leur parcelle soit divisible, mais pas de nouveaux voisins», note Marie Bova, adjointe au maire (PS), chargée de l'urbanisme.

Contact

Amilcar Martily, a.martily@saint-loubes.fr



AMILCAR MARTILY ET MARIE BOVA, responsable du service de l'urbanisme et adjointe au maire

VILLE DE SAINT-LOUBÈS

Thil (Ain) 1 100 hab.

Une nouvelle centralité pour le village

En bordure de Rhône, Thil a conservé une allure et un fonctionnement de village, malgré la pression foncière due à la proximité de Lyon.

«En 2008, lorsque j'ai été élu, il a fallu se lancer dans l'élaboration du PLU, avec la contrainte du risque "inondations". Nous sommes passés de village campagnard à commune périurbaine», se souvient Bruno Loustalet, le

maire (SE), qui ne s'est pas représenté aux élections. La commune s'est inscrite dans le projet expérimental de «densification douce maîtrisée», mené par la direction départementale des territoires de l'Ain. Elle a d'abord relié les lotissements entre eux par des venelles. Puis, après des ateliers participatifs, un projet d'une dizaine de logements a été élaboré pour une parcelle préemptée dans le centre-bourg, qui permettra aussi de créer une nouvelle centralité.

Contact

Mairie, accueil.mairie@thil.fr



BRUNO LOUSTALET, maire

B.T.

favoriser des pratiques d'aménagements plus soutenables, à donner la priorité aux espaces publics...

De nombreuses communes tentent de reprendre la main sur leur aménagement, souvent à l'occasion de la révision du plan local d'urbanisme (PLU). « On peut diversifier la typologie de logements en ne se limitant pas au pavillon individuel en accession à la propriété et en répondant aux besoins non seulement des familles, mais aussi des personnes âgées, célibataires et celles éligibles au logement social », résume Florian Muzard. Ce que font de nombreuses communes en favorisant l'émergence de projets mixtes en proximité du bourg, mêlant logement social, libre, commerces, comme c'est le cas à Saint-Loubès (lire p. 30). Une forme de densification douce, qui permet ainsi à la commune de continuer, malgré tout, à se développer sans consommer d'espace.

D'autres misent sur leur cadre naturel. La ville de Troyes (6100 hab., Aube), qui a également participé à l'Atelier des territoires, a développé la notion « d'espaces publics de nature ». A partir du repérage d'espaces ouverts, comme certains plans d'eau, espaces forestiers ou agricoles, une cartographie a été établie. « Cette proposition ouvre des perspectives en faveur d'une intensification de la mixité sociale [entre nouveaux arrivants et agriculteurs, habitants des zones denses et lotissements, etc.] et une meilleure qualité d'aménagement prenant appui sur la trame verte et bleue », précise Florian Muzard.

ADAPTATION DES LOGEMENTS

Un autre gros enjeu est celui des logements des zones pavillonnaires, souvent faibles en matière de qualité énergétique. Béatrice Mariolle s'intéresse ainsi aux rapports des habitants à leur

maison: « Ils mettent en œuvre des formes d'adaptation au changement climatique, aux questions environnementales. Ils font de la récupération des eaux pluviales, luttent contre la déperdition d'énergie en installant des vérandas ou des sas à l'entrée de leur maison. Autant de choses que l'on ne peut pas faire dans du logement collectif. »

Pour autant, la question de la massification de ces travaux d'amélioration énergétique et de l'adaptation des logements au vieillissement sera l'un des chantiers de demain. « C'est un marché énorme. Les élus vont devoir être moteurs sur ces questions. Ils peuvent avoir un rôle dans la réunion des habitants, dans la concertation. La dimension participative est très importante, estime-t-elle. Les habitants de ces quartiers sont réactifs, il faut juste apporter du collectif. » ● D.G.

Un plan pour l'habitat pavillonnaire

Le 31 janvier, la Drihl (*) d'Ile-de-France a présenté un plan de prévention et de traitement pour les quartiers pavillonnaires fragiles, qui représentent 1,5 million de maisons individuelles. Il est structuré autour de la prévention de la division pavillonnaire et de l'habitat indigne, de l'amélioration énergétique des logements et de l'adaptation des pavillons au vieillissement du logement.

(*) Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement.

Rive-de-Gier (Loire) 15 200 hab.

Un juste équilibre à trouver

Marquée par un passé industriel dont ne subsistent que des friches et une situation géographique complexe – elle est sujette à des inondations et surplombée par l'autoroute – Rive-de-Gier cherche un nouveau souffle, dans le contexte de son intégration à Saint-Etienne métropole. « Nous sommes un véritable écosystème au sein de la métropole, avec les 21 communes de la vallée du Gier, avec nos propres modes de déplacement, une économie et un emploi local », déclare Hugues Chalet, le directeur général des services, qui réfléchit, avec ses équipes, à une stratégie urbaine pour la ville. Dans ce cadre, la commune a été retenue dans le programme Popsu territoires (lire p. 30) et a accueilli pendant un an une équipe d'uni-

versitaires, menée notamment par Christelle Morel-Journel, géographe et professeure à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Après une année d'observations et de discussions avec les habitants, quatre scénarios prospectifs ont été proposés, en décembre, pour l'avenir de la commune dont les zones pavillonnaires sont plutôt favorisées sur les coteaux et dont le centre-ville, en déshérence, est intégré dans le Programme national de rénovation urbaine 2. Hugues Chalet retient « surtout la méthode des chercheurs en résidence, leur diagnostic scientifique et leur capacité à vulgariser leur travail ». Restera aux nouveaux élus à se saisir de ces scénarios, ou pas.

Contact
Hugues Chalet, 04.77.83.07.80.



Pour penser l'avenir de la commune, élus et universitaires ont travaillé de concert pendant un an.

SYLVAIN GRISOT

«Pour une ville flexible qui se reconstruit sur elle-même»

Urbaniste, maître de conférences associé à l'université de Nantes, Sylvain Grisot a rédigé un manifeste pour un urbanisme circulaire (*). Il propose des alternatives concrètes à l'étalement sans fin de la ville.

Comment est née la démarche d'urbanisme circulaire ?

Ces cinquante dernières années, nous avons délégué la planification urbaine à la voiture. Cet étalement a donc représenté le fait structurant de notre façon de concevoir la ville. Problème, il est particulièrement avide en terres agricoles, et l'arsenal législatif des lois «SRU», «Grenelle», «Alur», etc., n'a pas permis d'inverser la tendance. Il convient donc de changer de mode de pensée en transposant les principes de l'économie circulaire à la fabrique de la ville: intensifier les usages, transformer l'existant et recycler les espaces. Pour une ville flexible qui se reconstruit sur elle-même, épargnant ainsi les sols, les énergies et les matériaux.

Comment envisager l'urbanisme circulaire à l'échelle des espaces périurbains ?

Aux franges des métropoles, le périurbain est un espace d'avenir, doté d'un potentiel de recomposition important. Cela peut passer par la reconfiguration des modes de déplacement qui permettent de recréer de la perméabilité par d'autres modes que la voiture. Mais aussi par une densification des espaces au niveau de l'habitat où l'on trouve des générations de logements sous-occupés.

Quant au périurbain économique, il n'est pas regardé sous l'angle de la densité. Il faudrait implanter plus d'entreprises dans les zones d'activités existantes avant d'en créer de nouvelles. Le but n'est pas de densifier pour densifier. Mettre plus d'habitants signi-

fie aussi favoriser l'installation de commerces de proximité et de services, comme une ligne de bus.

Quels sont les freins au déploiement de l'urbanisme circulaire ?

L'un des freins majeurs est le coût du renouvellement urbain en termes d'investissement direct. Le différentiel avec l'étalement est d'autant plus important que celui-ci ne coûte pas assez cher. En particulier, les terres agricoles ne sont pas évaluées par rapport à la valeur agroécologique qu'elles représentent. Sans compter qu'à travers des programmes d'aménagement, l'éta-



J.-C. QUERRAZ

«Aux franges des métropoles, le périurbain est un espace d'avenir, doté d'un fort potentiel de recomposition.»

lement est souvent subventionné. Il s'agit, en outre, d'opérations de renouvellement urbain plus complexes techniquement, qui exigent une ingénierie spécifique, donc de nouveaux métiers tournés vers la «recouture» du tissu périurbain.

Il y a un vrai enjeu de compétences. Le dernier frein est culturel: on associe le développement urbain à la croissance démographique. Ne peut-on pas envisager le futur autrement et penser un vrai développement pour les zones où la population décroît ? ●

Propos recueillis par D. P.

(*) «Manifeste pour un urbanisme circulaire: pour des alternatives à l'aménagement urbain», éd. dixit.net, janvier 2020.

À LIRE

La revanche des villages

Dans son essai, Eric Charmes, chercheur en sciences sociales appliquées à l'urbain, appelle à rompre avec un certain nombre d'idées reçues sur ces campagnes «placées dans l'orbite d'une ville, hybridation de l'urbain et du rural». Il met l'accent sur leurs atouts qui peuvent être des poumons verts pour les métropoles dans leur proximité et des lieux de réinvention de l'action collective.

«La Revanche des villages, essai sur la France périurbaine», Le Seuil, 2019.

SUR LE WEB

Quésaco Popsu ?

Le programme Popsu – plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines –, voulu comme un lieu de convergence de l'action publique et de la recherche, décline deux variantes, métropoles et territoires, avec, à chaque fois, des collectivités comme terrains d'étude. En octobre 2019, treize nouveaux projets ont été sélectionnés pour rejoindre les six premiers territoires d'étude. Sur le site du Popsu figurent des fiches détaillées concernant chaque projet, des documents audiovisuels... Un travail passionnant.

A retrouver sur: popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil

Le pavillonnaire en question

L'Institut Paris région a publié, au mois de mars, une note portant sur la diversité de l'habitat pavillonnaire en Ile-de-France et les enjeux qui y sont liés.

«La Maison individuelle en Ile-de-France: je l'aime... moi non plus», Institut Paris région, Note rapide n° 841, mars 2020. A lire sur: bit.ly/3c8Sb8t



la Gazette.fr

Pour aller plus loin

«Un autre modèle se dessine dans les périphéries» – Guillaume Faburel
www.lagazette.fr/662183

En finir avec la guerre des territoires
www.lagazette.fr/665312

Hors-série

n° 72 20 €

www.urbanisme.fr

LA REVUE

urbanisme

Apprendre des territoires
Atelier des territoires - POPSU Territoires



AVANT-PROPOS

Le pari de l'intelligence collective

Par **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

La crise sanitaire mondiale que nous traversons révèle, une fois encore, le rôle essentiel des acteurs des territoires, dans leur diversité et à toutes les échelles, pour organiser la résilience au quotidien. Partout, ils innovent. Dans l'adaptation des services publics, par la mobilisation, à distance et sur le terrain, des équipes municipales, la mise en place de permanences téléphoniques ou encore l'utilisation des réseaux sociaux; en valorisant les circuits courts alimentaires, mais aussi matériels, avec la mise en place de filières de production de masques; par l'entraide et la solidarité, en organisant les visites aux personnes vulnérables, la livraison des courses, les systèmes de gardes d'enfant..., pour maintenir le lien social et accompagner les plus fragiles.

La cohésion territoriale prend aujourd'hui tout son sens; l'État et les collectivités sont, plus que jamais, mobilisés ensemble pour faire face à l'imprévisible, s'adapter aux changements, et consolider les alliances interterritoriales. Ces défis, qui sont au cœur de l'action publique, ne pourront que se renforcer à l'avenir.

Ce numéro de la revue *Urbanisme* tombe à point nommé, en ce qu'il présente une variété d'actions novatrices, menées par les collectivités avec l'appui de l'État dans le cadre de l'Atelier des territoires et du programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU Territoires).

À travers ces dispositifs, l'État mobilise *in situ* des concepteurs pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes...) et des chercheurs en sciences sociales.

Tous sont à l'écoute des territoires et proposent de coconstruire avec les acteurs locaux des pistes de réflexion et d'action.

Nous voulons accompagner les stratégies de transition en nous appuyant sur les atouts spécifiques ainsi que les dynamiques d'innovations à l'œuvre dans tous les domaines: filières économiques, valorisation de patrimoines naturels et bâtis, mise en valeur de la qualité de vie, vitalité culturelle, sociale et démocratique. Ces atouts vont nous permettre de faire face aux difficultés liées aux mutations économiques, à la perte d'attractivité démographique et à la nécessité d'atténuer les impacts de notre activité humaine sur les milieux vivants.

Par la voix des acteurs et des enquêtes de terrain, les récits ici rassemblés renouvellent notre perception et notre compréhension des petites villes, revisités par le programme POPSU, ainsi que des territoires sillonnés par l'Atelier des territoires. En faisant le

pari de l'intelligence collective, en mettant en place des scènes de dialogue entre élus, techniciens, acteurs et agents de l'État, nous pouvons mieux connaître nos territoires pour mieux agir au côté des acteurs qui les font vivre.

Les travaux présentés dans ce numéro témoignent ainsi de l'évolution du rôle de l'État, qui, à travers ces programmes, se fait accompagnateur plutôt que prescripteur et invente avec les acteurs locaux des dispositifs sur-mesure. Un État en « mode projet » qui répond par une approche « cousue main » aux besoins exprimés par les territoires, en les aidant à concrétiser leurs projets. —



© Éric Robert

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

- 6 Ateliers et recherches au bénéfice des territoires
Par Isabel Diaz et Jean-Baptiste Marie
- 10 De l'étude de cas au cas d'école
Par Jean-Marc Offner
- 11 Carte des sites présentés dans ce numéro

REPOSITIONNEMENTS

MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 13 Vers une nouvelle donne ?
Par Magali Talandier
- 14 **Roscoff et Pays de Morlaix**
La science, la petite ville et le territoire
Par Jean-Michel Mestres
- 19 **Digne-les-Bains**
Régénérer par les tiers lieux
Par Raphaël Besson, Julien Maisonnasse et Nadine Richez-Battesti
- 20 **Bassée-Montois**
Du territoire servant au territoire ressource(s)
Par Delphine Négrier
- 22 **Vitré**
Les enjeux d'une « success story » industrielle
Par Benoît Montabone
- 24 **Vire Normandie**
Quand l'industrie résiste
Par Gilles Crague
- 25 Entretien avec Marc Andreu-Sabater
« Notre tissu industriel a démontré sa capacité de résilience »



En couverture
Atelier des territoires « local », projet de création du Parc national de forêts (Haute-Marne et Côte-d'Or), janvier 2020
© Interland

INTERDÉPENDANCES

COOPÉRATIONS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 27 Les atouts des territoires ruraux et de montagne
Par Frédéric Bonnet
- 28 **Massif des Bauges**
Transitions vers l'après-ski
Par Gilles Peissel
- 29 Entretien avec Xavier Dullin
« Nous voulions reconverter le modèle »
- 30 Entretien avec Philippe Gamen
« L'opportunité de redéfinir notre positionnement et notre stratégie »
- 32 **Massif du Jura**
Vers une gouvernance au-delà du massif
Par Florian Dupont
- 34 **Centre Littoral**
Criques de Cayenne, enquête et reconquête
Par Franck Hülliard
- 37 **Marseillan**
Station littorale cherche nouveau modèle touristique
Par Joël Idt, Jules-Mathieu Meunier et Lucie Renou
- 39 Entretien avec Sophie Lafenêtre
Expérimentation foncière
- 40 **Épinal**
La Moselle en commun
Par Clément Bollinger, Dominique Leguy et Gilles Vrain
- 42 Entretien avec Michel Heinrich
Un modèle de partenariat avec l'État
- 43 **Aix-Marseille-Provence**
Repenser la pluie en ville
Par Thierry Maytraud
- 45 Entretien avec Alain Péréa
Un nécessaire changement de culture

REVITALISATIONS

RENOUVELLEMENT DES PETITES CENTRALITÉS

- 47 Une politique d'évènements et d'aménagement
Par Xavier Desjardins
- 48 **Nozay**
Un « Réinventer Rural », unique en France
Par Antoine Loubière
- 52 **Briançon**
Un centre ancien au défi de la monoculture touristique
Par Marion Serre et Gabriele Salvia
- 54 **Ambert Livradois Forez**
La revitalisation des centres-bourgs face à la vacance
Par Yoan Miot et Sarah Dubeaux
- 56 **Les Deux Morin et Fumel Vallée du Lot**
Ateliers « flash », du petit vers le grand
Par Félix Mulle
- 58 **Rive-de-Gier**
La lutte des centralités dans la petite ville intermétropolitaine
Par Emmanuel Martinais, Christelle Morel-Journal, François Duchêne, Georges Gay et Laurence Rocher
- 60 **Gien et Romorantin-Lanthenay**
Le choix du récit patrimonial pour agréger les forces
Par Bertrand Folléa

CONCLUSIONS

- 63 Entretien avec Sandra Marsaud
Interroger les modes de faire
- 64 Carte des sites lauréats de l'Atelier des territoires et de POPSU Territoires
- 65 **TABLE RONDE**
Entre différenciation locale et cohésion territoriale
Avec Jean-Baptiste Butlen, Bertrand Folléa, Marie-Christine Jaillet et Hélène Peskine
- 70 **RÉFÉRENCES**

ÉDITO

Leçons territoriales

Ce numéro conçu avant la crise sanitaire actuelle a été écrit et réalisé durant cette crise et paraîtra alors que ses effets économiques, sociaux, culturels, territoriaux vont continuer de se manifester de manière de plus en plus criante. S'il « tombe à point nommé », comme le souligne Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, c'est non seulement parce qu'il « présente une variété d'actions novatrices menées par les collectivités avec l'appui de l'État », mais aussi parce que, sur un certain nombre de problématiques, il permet de « passer de l'étude de cas au cas d'école », selon la formule de Jean-Marc Offner, président du conseil stratégique POPSU.

Ces problématiques existaient avant la crise du Covid-19 mais prennent une nouvelle acuité avec elle. Les trois parties de ce numéro permettent d'en saisir les multiples composantes à travers une introduction rédigée par un expert, des enquêtes journalistiques (à Roscoff, dans le massif des Bauges et à Nozay), des contributions signées de concepteurs impliqués dans la démarche Atelier des territoires ou de chercheurs mobilisés dans le cadre du programme POPSU Territoires.

La quête de nouveaux modèles économiques fournit la matière de la première partie. Pour Magali Talandier, professeur en urbanisme et aménagement du territoire, « la pandémie du coronavirus ouvre au moins trois formes de résilience » pour les territoires non métropolitains. Si des chocs sont inévitables, des opportunités s'ouvriront également, notamment pour les villes moyennes « en capacité d'allier dans la proximité services, emplois et cadre de vie ». La *success story* de Vitry et la résilience du tissu industriel de Vire Normandie semblent confirmer cette trajectoire possible. Mais à côté de ces « villages gaulois de champions cachés », des voies moins balisées sont explorées : l'impact d'un haut lieu de la recherche fondamentale sur le développement territorial à Roscoff et dans le Pays de Morlaix, la régénération par les tiers lieux à Digne-Bains, la valorisation des ressources endogènes dans la Communauté de communes du Bassée-Montois (Seine-et-Marne).

La crise sanitaire ne doit pas faire oublier la crise climatique. La seconde partie s'intéresse ainsi aux

coopérations face aux changements climatiques. Comme le rappelle Frédéric Bonnet, architecte urbaniste (agence Obras), « les territoires ruraux et de montagne disposent de ressources dont ont besoin les grandes métropoles pour réduire leur empreinte carbone ». Les interdépendances sont multiples. L'enjeu est de les assumer comme dans le massif des Bauges, où la fusion des intercommunalités dans le Grand Chambéry a permis la reprise et la reconversion d'une station de ski en difficulté. Une démarche favorisée par un Atelier des territoires faisant dialoguer tous les acteurs sur un diagnostic et des projets.

Approche semblable dans le massif du Jura qui cherche également les voies d'un tourisme de l'après-ski. Sur le littoral languedocien comme dans les criques de Cayenne en Guyane, le long de la Moselle autour d'Épinal ou avec la pluie dans la métropole méditerranéenne Aix-Marseille-Provence, l'eau est à la fois une menace et une ressource. Dans ces contextes, il faut repenser l'aménagement urbain, en acceptant une nouvelle géographie qui déborde parfois les périmètres institutionnels.

La troisième partie autour du renouvellement des petites centralités s'inscrit dans un registre très présent ces dernières années autour de la dévitalisation, notamment commerciale, des centres des villes petites et moyennes. Pour Xavier Desjardins, universitaire et consultant, il ne faut pas réduire le centre urbain à ses fonctionnalités, mais lui redonner sa valeur symbolique par une politique d'événements autant que d'aménagement. C'est le défi que relève la Communauté de communes de Nozay avec le premier « Réinventer Rural », mais aussi la Ville de Briançon, en associant étroitement les habitants à la réflexion sur l'avenir de la cité Vauban. À Ambert, à Fumel, dans la vallée du Grand Morin (Seine-et-Marne), à Rive-de-Gier, à Gien et Romorantin-Lanthenay, les acteurs locaux cherchent les voies d'un renouveau de centralités menacées en forgeant un récit s'appuyant sur le patrimoine dans toutes ses dimensions.

Ce numéro le formule à sa manière : le monde « d'après » devra s'appuyer sur les ressources parfois ignorées du monde « d'avant », pour conforter la cohésion des territoires dans leur diversité. — Antoine Loubière

Ateliers et recherches au bénéfice des territoires

La démarche Atelier des territoires et le programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) : deux démarches de l'État accompagnateur des petites villes et de leurs territoires.

Par **Isabel Diaz**
et **Jean-Baptiste Marie**,
(MTES/MCTRCT)

De Roscoff à Digne-les-Bains, d'Épinal à Romorantin, en passant par des villes des massifs des Bauges et du Jura, ou encore par les communes du Bassée-Montois en bord de Seine, ce numéro sillonne des territoires de France. Sous influence métropolitaine ou isolés, parfois vulnérables et confrontés à des difficultés de premier ordre (économiques, commerciales, accès aux services publics, mobilisation du foncier...) ou inscrits dans des trajectoires solides et innovantes, souvent confrontés aux effets du changement climatique, ou encore souhaitant construire des stratégies de transition, les territoires français présentent une diversité de situations.

Qu'ils soient soumis à des variations démographiques puissantes en raison du tourisme (Marseillan), à la pointe de la recherche scientifique (Roscoff), ou « hyperindustriels » (Vire Normandie), ces territoires montrent au fil de ce numéro toute leur capacité d'innovation et de réinvention, tant pour lutter contre la

muséification (Briançon) ou la désertification commerciale de leur centre ancien (Ambert), pour imaginer leur destin d'après la fermeture des gravières (Bassée-Montois), repenser la place de l'eau dans l'aménagement (presqu'île de Cayenne), anticiper les bouleversements climatiques (stations de moyenne montagne dans les Bauges) ou inventer de nouvelles formes d'habitat en milieu rural (Nozay).

Ces territoires ont en commun leur éloignement, plus ou moins relatif, des centres métropolitains. Une caractéristique qui, à l'échelle nationale, constitue une singularité française, par rapport à d'autres pays européens comme l'Italie, l'Allemagne ou le Royaume-Uni¹. Et même si, à distance, les métropoles et les grandes villes peuvent exercer une influence sur leurs trajectoires, via des formes de réciprocité, mais aussi parfois de dépendance – induite par le tourisme saisonnier, l'extraction de ressources, l'installation d'équipements ou encore les usages des sols pour la production agroalimentaire – les petites villes et les ruralités jouent avant tout un rôle structurant dans leur environnement direct. Que ce soit en matière de desserte,

Les chercheurs sur le terrain à Rive-de-Gier © Éric Villemain



d'accès aux services ou encore d'organisation administrative et politique, elles constituent une maille essentielle de l'armature urbaine française.

Ce sont ces sujets qu'explorent la démarche Atelier des territoires et le programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU). Ces deux actions sont portées par l'État, au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Proposées aux collectivités locales et opérées en lien étroit avec les services déconcentrés de l'État, ces deux cadres méthodologiques visent à apporter un appui réflexif aux acteurs – élus, services techniques, agents, partenaires – dans l'élaboration de leur projet de territoire. Attentifs à la construction de stratégies singulières, différenciées, pensées au plus près des réalités locales et articulées à leurs dynamiques socio-économiques, ces dispositifs reposent sur des méthodologies modulables, à la fois rigoureuses et agiles, attentives aux contextes, et assises sur des expertises fortes.

METTRE EN SYMÉTRIE LES SAVOIRS

L'Atelier des territoires propose un examen des dynamiques territoriales dans une logique interscalaire, dépassant donc les frontières administratives communales et intercommunales, en réinscrivant les problématiques des élus dans une échelle géographique plus large (réseaux hydrographiques, paysages), notamment à travers l'analyse des usages et des logiques d'acteurs. Cette démarche de terrain mobilise des équipes pluridisciplinaires, réunissant concepteurs et experts. Ils réalisent collectivement un travail d'étude stratégique construit avec les acteurs locaux (élus, agents des services de l'État, des habitants...), en s'appuyant sur des dynamiques en cours, exemplaires et mobilisatrices. Ils prennent alors une position de « passeurs » et d'ensembliers afin de créer un

cadre de réflexion collective permettant de mettre en débat les intérêts des uns et des autres, et de connecter des sujets souvent traités séparément.

Le programme POPSU Territoires, quant à lui, organise la mobilisation de chercheurs en sciences sociales au service des petites villes. À travers l'observation sur le temps long (parfois en résidence), les équipes de recherche s'emparent d'une question d'action publique, en construisant les réponses avec les acteurs locaux par une étude de cas. À travers l'enquête sociologique, l'analyse spatiale, le traitement de données quantitatives et qualitatives, mais aussi parfois en s'appuyant sur des dispositifs artistiques de médiation et d'animation (arpentages, expositions, photographies, improvisation théâtrale et musicale, formats radiophoniques...), les recherches visent *in fine* à nourrir l'action publique locale – comme nationale – par une plus grande connaissance des défis auxquels les petites villes doivent faire face.

Organisant des scènes d'échanges *in situ* sur un temps restreint, ces deux dispositifs ont pour effet de « mettre en symétrie » les savoirs de l' élu local, du technicien, des concepteurs (le plus souvent architectes, urbanistes et paysagistes), des chercheurs ainsi que des habitants. Ainsi, en lien avec d'autres programmes nationaux (tels qu'« Action cœur de ville », « Petites villes de demain », ÉcoQuartier, ou European...), ils témoignent d'une évolution de la posture de l'État qui, complémentarément à ses fonctions régaliennes, se positionne en accompagnateur et partenaire en « mode projet », au service des territoires. ■

Isabel Diaz et Jean-Baptiste Marie

① *Villes petites et moyennes et aménagement territorial. Éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français*, une récente recherche publiée par Xavier Desjardins et Philippe Estèbe dans la collection « Réflexions en partage » du Puca, révélait que les zones urbaines des villes petites et moyennes isolées, situées à plus de 50 km d'une ville de plus de 100 000 habitants, rassemblent près de 2,5 millions d'habitants en France, contre 1,7 million en Italie et en Allemagne et seulement 0,7 million au Royaume-Uni.

L'Atelier des territoires

Accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration de stratégies de transition.

La démarche est opérée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) depuis 2006 avec une première modalité : l'Atelier national expérimenté sur des territoires de montagne et du littoral à grande échelle. Elle s'est déployée à partir de 2012 en prenant appui sur les services déconcentrés de l'État et devient l'Atelier des territoires. Ce dispositif procède aujourd'hui par appels à candidature thématiques et propose une offre à la carte afin d'accompagner les acteurs dans l'élaboration de stratégies de transition à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations interterritoriales.

Les stratégies s'inventent localement au fil de parcours exploratoires et de plusieurs séances de travail. Ces ateliers participatifs invitent chacun à partager son expertise et ses compétences : élus, techniciens de l'État et des collectivités, groupes d'habitants, promoteurs, commerçants, etc. ; une équipe

pluridisciplinaire d'appui accompagne le processus qui permet de passer des constats et des blocages de départ à des intentions de projet et des pistes d'action.

Ainsi, des territoires exposés à des risques inondation ou à des mutations économiques fortes, souhaitant convertir leur patrimoine bâti, imaginer des changements de modèles de développement, voulant s'adapter au changement climatique et réfléchir aux transitions possibles, peuvent être accompagnés par la mise en place d'un Atelier des territoires. Une centaine de sites ont déjà pu bénéficier de cette méthodologie. Les sessions thématiques donnent lieu à des séminaires nationaux d'échanges et à l'édition d'ouvrages.

Une vision renouvelée de l'aménagement

La douzaine de sessions de l'Atelier des territoires réalisée ...





Panel citoyen illustré, Atelier des territoires « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » © Denis Renard

--- à ce jour (cf. carte p. 64) propose des sujets qui concernent les politiques publiques d'aménagement nationales à partir des préoccupations des acteurs locaux et de situations spécifiques.

Une première catégorie d'ateliers accompagne les transitions dans une vision qui dépasse l'approche binaire aménagement/environnement. Des territoires qui, jusqu'à présent, considéraient les questions environnementales et de résilience comme des contraintes assorties de prescriptions réglementaires, intègrent ces problématiques comme des données à prendre en compte, voire comme des atouts. Ces approches privilégient l'entrée par la grande échelle (la vallée, la rivière, le bassin-versant, le massif, etc.) tout en connectant ces échelles stratégiques aux échelles de l'action et aux logiques des acteurs, des métiers et des usages.

À l'inverse, d'autres ateliers répondent à des demandes plus circonscrites. Il peut s'agir d'une friche à requalifier, d'un bâtiment dont il faut repenser la vocation en lien avec la reconversion économique, la question du patrimoine historique et de la revitalisation des centres. Ces sujets convoquent une diversité d'acteurs et de champs d'action (économie, tourisme, agriculture, éducation, santé), des connexions territoriales qui

débordent largement le périmètre de départ ou encore des détours historiques. L'approche transversale et multiscale enrichit d'autant plus la proposition *in fine* locale attendue.

Une autre catégorie d'ateliers aborde les sujets d'aménagement du point de vue des pratiques et des usagers comme leviers de changement, par exemple les sessions « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » et « Amplifier la transition écologique avec les territoires » (session en cours en 2020). Dans le département de l'Allier, c'est le long de la future autoroute A79 que s'installe l'Atelier. Il va inviter des usagers très divers dont des « riverains » à apporter leur contribution.

Autour du réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, c'est une stratégie de mobilisation des habitants et usagers qui est prévue afin de tenir compte de leurs perceptions, des besoins des navetteurs ou encore des attentes des habitants vivant en lisière des zones économiques ou d'espaces naturels protégés. Cette approche vise à élargir le cercle des acteurs pour mieux connecter les stratégies d'envergure métropolitaine, régionale ou nationale aux impacts économiques, de protection des écosystèmes ou encore d'équilibre des territoires.

Coproduire le projet collectif

Le projet élaboré dans le cadre de l'Atelier permet aux services de l'État et aux autres acteurs (PNR, associations, techniciens des collectivités, CAUE, socioprofessionnels, etc.) de s'investir différemment. En plus de donner leur point de vue, d'exprimer leurs craintes, tous les acteurs sont invités à coproduire le projet, y compris sur des aspects qui ne relèvent pas de leurs compétences ou de leur échelle d'intervention.

Au-delà des constats, la proposition de projet et le récit collectif tissent des liens entre les sujets et les dynamiques qui mobilisent les acteurs, ouvrent des pistes de complémentarités entre territoires et activités. La matière capitalisée met en lumière des potentialités et des formes très diversifiées de transformation des territoires et de leur capacité de résilience. C'est pour l'État, notamment pour ses services déconcentrés qui mettent en place les sessions d'ateliers, une façon de coconstruire les politiques publiques avec les acteurs de terrain. ■ Isabel Diaz

Le programme POPSU Territoires

Contribuer à une meilleure connaissance des mutations et à renouveler l'action publique territoriale.



La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), pilotée par le Plan urbanisme construction architecture (Puca), opère des programmes de recherche-action, en partenariat avec des collectivités territoriales. Elle a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance des mutations des territoires et à renouveler l'action publique territoriale, par la confrontation des savoirs scientifiques et opérationnels. Cette plateforme est composée de deux volets : le programme « Métropoles » qui se concentre sur les dynamiques métropolitaines françaises, à travers le suivi de quinze métropoles réparties sur le territoire national, et le programme « Territoires »,

dont certains résultats sont présentés dans ce numéro. En 2020, près de 350 chercheurs, 70 laboratoires de recherche et 50 établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont mobilisés dans le cadre de ces deux programmes.

Le programme « Territoires » de la plateforme POPSU prend le parti de se concentrer sur des espaces souvent en dehors des projecteurs : les petites villes et les territoires de moins de 20 000 habitants. Moins dotés financièrement que des territoires métropolitains, et souffrant parfois d'un manque d'ingénierie, ces collectivités font néanmoins preuve de créativité et d'inventivité, permettant de construire un regard neuf sur les politiques publiques territoriales. Le travail avec les

équipes de recherche vise dès lors à révéler et à construire des solutions adaptées aux contextes et aux problématiques locales, et à en analyser au fur et à mesure les effets sur place.

Une observation à la loupe

POPSU est construit sur un dispositif original, assumant une dimension expérimentale. La méthode proposée, l'étude de cas, est en effet l'inverse d'une démarche distanciée : elle invite à une observation à la loupe, *in itinere*, pour rechercher des relations de cause à effet explicatives des processus et situations observés. Sur le principe de la recherche-action, qui permet une grande perméabilité entre les sphères universitaires et opérationnelles, les objets de la recherche, tout comme ses résultats, sont construits en continu en collaboration avec les décideurs locaux (élus, techniciens, praticiens, habitants), notamment à l'occasion de séminaires locaux. Toute la richesse de cette démarche est alors d'arriver, à travers la constitution de plateformes réunissant chercheurs, acteurs techniques et élus, à créer une synergie locale et à fabriquer de la matière de recherche à partir de ces échanges entre des mondes différents. Les résultats de ces travaux sont restitués à travers des films documentaires, « Portraits de petites villes », et par la publication des cahiers de recherche.

Deux sessions en cours

Le programme POPSU Territoires rassemble aujourd'hui 20 projets de recherche :

– 7 recherches ont été retenues en 2018 dans le cadre de la première session du programme, dont les travaux sont en cours. Elles portent sur les fluctuations démographiques saisonnières à **Marseillan** (Hérault), sur le rôle d'un équipement culturel dans la redynamisation d'un centre-ville à **Château-Thierry** (Aisne), sur les stratégies de transition de **Rive-de-Gier** (Loire), sur le modèle économique de **Vitré** (Ille-et-Vilaine), sur une démarche de marketing territorial initiée par **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), sur

la transition post-pavillonnaire à **Saint-Loubès** (Gironde) ainsi que sur la mobilisation des ressources foncières et immobilières dans le centre-ville historique de **Briançon** (Hautes-Alpes).

– 13 recherches ont été retenues en 2019 dans le cadre de la deuxième session du programme POPSU Territoires et ont commencé en début d'année 2020.

Elles portent sur la vacance commerciale en centre-bourg à **Ambert** (Puy-de-Dôme), l'impact de l'innovation numérique dans une petite commune rurale à **Arvieu** (Aveyron), les externalités socio-économiques d'un tiers lieu à **Digne-les-Bains** (Alpes-de-Haute-Provence), la place de la jeunesse dans les dynamiques territoriales à **Foix** (Ariège), les stratégies de transformation d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à **Lodève** (Hérault), les impacts d'une fusion communale sur l'organisation spatiale, fonctionnelle, économique et sociale à **Longuenée-en-Anjou** (Maine-et-Loire), l'attractivité d'une petite centralité dans un territoire sous influence métropolitaine à **Magny-en-Vexin** (Val-d'Oise), l'évaluation des effets d'un appel à projets urbains innovants dans une petite ville à **Nozay** (Loire-Atlantique), les conditions de transition incarnées par la station biologique, entre rayonnement international et développement d'un écosystème industriel local à **Roscoff** (Finistère), les mobilités durables dans une commune périurbaine peu dense à **Villers-Semeuse** (Ardenne), les conditions de développement d'un système alimentaire qui prenne en compte la justice sociale à **Tournus** (Saône-et-Loire), la résistance de l'industrie à **Vire** (Calvados) et l'accueil des parcours résidentiels des personnes âgées dans un territoire rural à **Xertigny** (Vosges).

Une 3^e session sera lancée cet été. La consultation de recherche et les projets de recherche sont disponibles sur le site www.popsu.archi.fr.

Sans avoir encore acquis une véritable représentativité au plan national, ces recherches réunissent un panel d'études de cas autour des transitions auxquelles sont confrontés les petites villes et leurs territoires. ■ **Jean-Baptiste Marie**

LE CONSEIL STRATÉGIQUE DE LA PLATEFORME POPSU

La plateforme est dotée d'un conseil stratégique composé d'élus, de représentants de l'État, de responsables de services des métropoles, de chercheurs et de personnalités qualifiées. Instance d'orientation des travaux de recherches de la plateforme, le Conseil stratégique porte une vision d'ensemble et assure la cohérence entre les différentes actions de recherche.

> Président du conseil stratégique de la plateforme POPSU

Jean-Marc Offner, directeur de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, a-urba

> Membres du conseil stratégique de la plateforme POPSU

Alain Bourdin, professeur des universités, École d'urbanisme de Paris,

Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales,

Sébastien Chambe, directeur général adjoint de l'Institut Paris Region, **Marie-Christine Jaillet**, directrice de recherche au CNRS, Lisst-Cieu, présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole,

Jean-Baptiste Marie, professeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, directeur de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, **Sandra Marsaud**, députée de Charente, **Gilles Pinson**, professeur de science politique, Sciences-Po Bordeaux,

Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales,

Agnès Reiner, directrice générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires,

Emmanuel Rouède, directeur général des services de la Ville de Grenoble, **Franck Scherrer**, professeur titulaire en urbanisme à l'université de Montréal, **Martin Vanier**, professeur à l'École d'urbanisme de Paris, **Michel Vayssié**, directeur général des services de la Ville de Lille, **Pierre Veltz**, directeur de recherche, Grand Prix de l'urbanisme 2017.

De l'étude de cas au cas d'école

La méthode POPSU Territoires pour comprendre, agir et transmettre.

Par **Jean-Marc Offner**,
président du conseil stratégique
de la plateforme POPSU

« Révéler les territoires à travers l'étude de cas »... Le titre des consultations du programme POPSU Territoires prend la forme d'une injonction méthodologique. Ce n'est pas banal en matière de recherche, cela mérite donc quelques explications. Le cas possède une première qualité : il s'oppose aux explications universalistes qui ne se servent des terrains que pour conforter une théorie surplombante ; la science n'y trouve pas son compte de progrès. Le cas ne se veut pas non plus fait social total, à l'instar du fameux travail interdisciplinaire mené dans les années 1960 sur Plodémet¹. Il ne prétend pas constituer un modèle réduit du monde. Et c'est bien pour cela que les études de cas de POPSU sont chaque année plus diversifiées, grâce aux prises d'intérêt successives des acteurs locaux. Pour autant, POPSU Territoires ne saurait se contenter d'accumuler les cas (d'espèce) pour asséner le constat de l'irréversible diversité² des territoires. L'intelligibilité d'un réel, même singulier, ne peut se réduire à l'exercice monographique. À quoi donc ces cas riment-ils ?

DEUX SOURCES D'INSPIRATION

La didactique voit dans l'étude de cas un instrument performant dans des disciplines aussi variées que la géographie ou le marketing. Les sciences de l'action en font... grand cas ! Les écoles de commerce fabriquent des études de cas, qui deviennent parfois célèbres : Nespresso et son positionnement haut de gamme, Ikea et sa stratégie d'internationalisation. Des chercheurs y trouvent matière à formalisation de nouveaux modèles de management de projets, tel Midler³ et la Twingo de Renault. Dans cet usage, le cas se fait illustration lumineuse ; d'un processus d'innovation, d'un schéma d'organisation. Pas (surtout pas) une bonne pratique à imiter, mais un exemple « qui donne à réfléchir ».

Pour un programme comme POPSU, chargé d'éclairer l'action publique, l'ambition paraît pertinente. Le courant académique de la microhistoire, développé en Italie au milieu des années 1970, constitue une deuxième référence, soulignant la plus-value méthodologique de l'étude de cas. Le cas opère une réduction d'échelle, qui suscite des révélations, non détectées par les observations macroscopiques. Il n'y a pas homothétie entre le grand et le petit. Le social y est compris comme ensemble d'interrelations mobiles. Là encore, le programme POPSU Territoires s'y retrouve, qui s'intéresse aux petites villes, et qui insiste sur les interdépendances. L'étude de cas est tout sauf une monographie autocentrée.

Cette « *histoire au ras du sol*⁴ » est aussi une invitation à la recherche des traces, des indices ; une enquête pour décoder une intrigue. Chère à Paul Ricoeur⁵, la « mise en intrigue » est à la fois heuristique (elle aide à la découverte) et didactique

(elle transmet les résultats de la recherche). Elle agence les faits pour les rendre lisibles.

« *Comment raisonner à partir de singularités*⁶ » ? Interrogation légitime après cet éloge du cas. Une première tentation serait de pousser la multiplication des cas jusqu'à pouvoir comparer. Isoler des variables explicatives, mesurer leur poids relatif, construire des typologies. Mais les sites du programme POPSU Territoires ne sont pas sélectionnés pour leur potentiel comparatif. Il n'y a pas de préoccupation d'échantillonnage. Et la quantité n'y est pas ; pas encore peut-être.

Gilles Pinson⁷ ouvre une voie prometteuse avec ce qu'il propose d'appeler des « *monographies comparées* » ; une démarche hybride, mobilisant l'épaisseur du local des études de cas, mais se permettant l'examen des similitudes et des différences, voire l'énoncé d'« analogies causales ». Cette approche implique néanmoins des interactions fortes entre les terrains. Dans POPSU Territoires, les études de cas sont confiées à des équipes diversifiées, travaillant côte à côte plutôt qu'ensemble. Le respect de la demande locale de recherche-action vaut bien, avec tout ce qu'elle permet d'engagement des acteurs, cette perte relative des apports de la comparaison.

Il existe une autre voie pour monter en généralité sans comparer. C'est la transformation du cas étudié en « cas d'école ». Cela implique un épurement, une « stylisation », une schématisation, par oubli des éléments non significatifs et mise en exergue des principes actifs. Le cas se fait exemple paradigmatique, d'un modèle de développement, d'un mode de décision, d'un type d'intervention, d'une forme de rapport au monde, d'une stratégie de résilience... Un concept descriptif peut le qualifier. Enfin, POPSU voit dans l'étude de cas une manière efficace de faire dialoguer chercheurs et acteurs locaux. Car ils sont parties prenantes de l'étude de cas, pour la bâtir puis lui donner vie. L'étude de cas crée un même circuit court entre la production de la recherche et sa valorisation. Devenue cas d'école, elle se prête facilement à l'appropriation des résultats, à leur compréhension. Mis en mots comme récit, le cas d'école capte l'attention, facilite la mémorisation, par sa tension narrative ; plus encore lorsqu'il s'agit de comprendre des processus de changement. Le récit opère la fusion entre le sensible et l'intelligible. Que demander de plus à un dispositif de recherche-action ? ■ **Jean-Marc Offner**

¹ Edgar Morin, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Fayard, 1967. Plodémet était en fait Plözévet, en Pays bigouden.

² Cf. Olivier Bouba-Olga, *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Atlantique, 2017.

³ Christophe Midler, *L'auto qui n'existait pas*, Dunod, 2012.

⁴ Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles*, EHESS/Gallimard/Seuil, 1996.

⁵ Paul Ricoeur, *Temps et Récit. L'Intrigue et le récit historique*, Seuil, 1983.

⁶ Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, EHESS, 2005.

⁷ Gilles Pinson, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », dans *D'une ville à l'autre* (collectif), La Découverte, 2019.

LES SITES PRÉSENTÉS DANS CE NUMÉRO



- Site de l'Atelier des territoires, toutes sessions confondues
- Plateformes locales POPSU Territoires, sessions 2018 et 2019 (cf. carte des sites lauréats de l'Atelier des territoires et de POPSU territoires, p. 64)

- Thématiques mises en avant**
- Repositionnements : modèles de développement économique
 - Interdépendances : coopérations face aux changements climatiques
 - Revitalisations : renouvellement des petites centralités



Source: DGALN/DHUP/AD1 + PUCA
Cartographie: DGALN/SAGP/SDP/BCSI + Papilloud Bénédicte designer graphique



REPOSITIONNEMENTS

MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vers une **nouvelle** donne ?

La crise liée au Covid-19 révèle au moins trois chemins de résilience, où la diversité et la complémentarité des territoires constituent un atout majeur pour la France.

En pleine crise sanitaire du coronavirus, les grandes métropoles, icônes de la globalisation, sont mises au banc des accusés. Densité, hypermobilité, urbanisation, mondialisation sont autant de mots qui les caractérisent et qui apparaissent aujourd'hui comme des vecteurs de pandémie. Même si les corrélations avec la densité sont à présent contestées², il est difficile de ne pas considérer les autres aspects de la problématique. Pour autant, une large partie des solutions à la crise actuelle (au moins à court et moyen terme) se trouve aussi dans ce modèle tant décrié. Face à ces incertitudes et à cette complexité, quelles places peuvent occuper les territoires non métropolitains ? La pandémie révèle au moins trois formes de résilience.

Tout d'abord, l'efficacité des grands opérateurs numériques, des entreprises de l'agro-industrie et, demain, des firmes pharmaceutiques représente autant de leviers de « résilience absorbative », qui garantissent une résistance vitale des systèmes face au choc. Cependant et parallèlement se jouent d'autres modes d'organisation économique tout aussi essentiels. Par exemple, les TPE et PME du monde entier ont montré leur capacité d'adaptation et certaines se sont converties, en des temps records, en fabricants de masques ou d'aspirateurs respiratoires. Cette « résilience adaptative » nous invite à changer une partie des processus économiques, par exemple ici industriels. Enfin, des bouleversements plus profonds, plus radicaux, sont nécessaires pour éviter que d'autres pandémies, plus graves encore, se manifestent. Sur ce front, des citoyens s'engagent, des villes et des territoires se mobilisent pour changer le régime dominant et soutenir une « résilience transformative ».

Il n'y a donc pas un modèle, mais des opportunités à saisir. Ou, en d'autres termes, le « monde d'après » n'effacera pas d'un revers de main le monde d'aujourd'hui, mais il peut l'obliger à revoir ses priorités.

Si la crise actuelle accentue le besoin de résilience à long terme, elle risque aussi – dans un souci d'urgence économique – de détourner l'attention des décideurs d'autres urgences, notamment climatiques. Il est donc essentiel de s'engager sur les trois chemins de résilience en même temps et ne pas croire, cyniquement ou naïvement, que l'un pourra l'emporter sur les autres. Partant de ce constat, il me semble que la diversité et la complémentarité des territoires, ainsi que le maillage exceptionnel dont bénéficie la France eu égard à son histoire, constituent de réels atouts pour y parvenir. Les grandes métropoles, certains clusters industriels, peut-être même certains hauts lieux du tourisme seront attendus pour absorber une partie du choc. En même temps, d'autres dynamiques économiques, citoyennes et entrepreneuriales, plus locales et en partie construites sur la capacité d'innovation sociale sont tout aussi essentielles. Les marges de progression dans certains secteurs non nécessairement métropolitains, comme la construction ou l'alimentation,

sont considérables pour engager une véritable transition écologique. Dans ce registre, il me semble que de nombreuses villes moyennes ou petites, en connexion avec les espaces ruraux environnants, sont à leur tour très attendues.

Par **Magali Talandier**¹,
professeure en urbanisme
et aménagement du territoire,
université Grenoble Alpes, UMR Pacte

PLUS D'URBANITÉ !

Enfin, quelles seront les aspirations résidentielles dans un monde post-Covid-19 ? Certains imaginent une vague néorurale poussée par un refus de la ville, la crainte de la promiscuité et des transports en commun, une quête de sens, des habitudes de télétravail mises en place durant la pandémie, etc. Pendant que d'autres annonceront, parfois avec les mêmes arguments, un vaste retour dans les centres urbains. La même peur des transports en commun peut générer un report vers des modes doux de déplacement favorables aux villes. La proximité des services, la résilience des activités urbaines et une plus grande facilité à télétravailler depuis chez soi sont autant de points positifs pour les espaces urbains. Dans ce contexte, bien plus qu'un simple critère de densité de population, c'est en termes d'urbanité, de qualité des lieux, de nature et de biodiversité, que les enjeux se définissent. Les villes moyennes offrent la possibilité de reconnecter dans l'espace les enjeux de production et de consommation que la métropolisation a eu tendance à séparer. Ces villes pourraient alors apparaître comme une sorte de compromis « productivo-résidentiel » pour les ménages et les entreprises, permettant d'allier, dans la proximité, services, emplois et cadre de vie.

C'est dans ce contexte compliqué que les programmes de recherche-action POPSU Territoires, POPSU Métropoles, ou bien encore l'Atelier des territoires se poursuivent. Chercheurs et acteurs impliqués devront faire preuve de prudence pour ne pas tirer de conclusions hâtives. Mais, il est aussi attendu d'eux qu'ils soient en capacité de saisir les différentes modalités de résilience mises en œuvre, les signaux faibles des changements en cours, repérer les fragilités et les failles que risque d'aggraver la crise et, bien sûr, les opportunités saisies et à saisir pour améliorer les conditions de vie dans ces différents territoires.

■ **Magali Talandier**

¹ Auteure de *Les enjeux économiques de la résilience urbaine*, téléchargeable gratuitement sur www.pug.fr/produit/1798/9782706148668/les-enjeux-economiques-de-la-resilience-urbaine

² <https://blogs.worldbank.org/sustainablecities/urban-density-not-enemy-coronavirus-fight-evidence-china>

La science, la petite ville et le territoire

Ou comment un haut lieu de la recherche fondamentale installé depuis 150 ans à Roscoff profite au développement économique de l'ensemble du territoire.

ROSCOFF ET PAYS DE MORLAIX (FINISTÈRE)

D'abord, il y a le territoire, l'ouest du Trégor, l'est du Pays léonard et le Pays de Landivisiau, aujourd'hui regroupés sous la bannière du Pays de Morlaix : 61 communes, trois communautés de communes, 131 000 habitants, répartis de part et d'autre de la baie. Sa façade sur la Manche pourrait laisser croire qu'il est tourné vers la mer. Erreur : sa richesse historique provient des cultures maraîchères, fruit d'un savant mélange d'innovation et de productivisme. Il suffit d'évoquer la figure de leur leader, Alexis Gourvennec, pour que reviennent en mémoire les luttes des paysans bretons pour l'amélioration des dessertes routières, puis leur transformation en entrepreneurs avec la création du port en eaux profondes de Roscoff et de la compagnie des Brittany Ferries destinés à servir l'Angleterre en artichauts, choux-fleurs et autres produits des coopératives agricoles locales. Et puis, il y a, à une encablure du port, la science. Elle s'incarne depuis 1872 dans la Station biologique de Roscoff, rattachée dès cette date à la Sorbonne et depuis 1946 au CNRS. Celle-là est tournée vers la mer. Pas plus de cent mètres séparent les laboratoires de la grève. À la pointe nord de la petite ville (3 000 habitants), enserrés dans le tissu dense de la cité corsaire,

ses bâtiments sont discrets et austères si ce n'est la façade moderne de l'Institut de génomique marine. Ici s'active un mini-campus de près de 300 personnes : chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs (la moitié de l'effectif), techniciens, marins, plongeurs, personnels administratifs et une cinquantaine d'étudiants.

UN HOT SPOT DE BIODIVERSITÉ

Roscoff est l'une des trois stations biologiques françaises rattachées à Sorbonne Université, avec Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) et Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Site d'observation du milieu marin depuis sa création, la station est devenue un haut lieu de la recherche fondamentale en écologie et biologie marine. Henri de Lacaze-Duthiers, son fondateur, avait, entre autres raisons, choisi le site pour la richesse de sa biodiversité. « *Nous restons un hot spot de biodiversité, aussi bien pour la faune que pour la flore* », confirme Catherine Boyen, directrice de la station. La richesse ne tient pas tant à la présence d'espèces rares qu'à leur nombre. La diversité des substrats physiques (roches et sables), l'amplitude des marées, très importante pour la biodiversité et pour la facilité des prélèvements, enfin le climat – Roscoff est située dans une poche d'eau froide – ont convaincu les autorités scientifiques de l'époque de la pertinence de ce choix.

Depuis, l'excellence de la science a fait la réputation de Roscoff à l'échelle mondiale. « *Nous sommes au niveau des meilleurs laboratoires dans le monde*, affirme son prédécesseur, Bernard Kloareg. *Notre connaissance dans le domaine des algues, du plancton et celui des invertébrés n'a rien à envier aux autres.* » Des chercheurs allemands, portugais, anglais, grecs, suédois, polonais, asiatiques ou sud-américains passent par ici. La station abrite une unité mixte internationale commune avec le Chili. À partir de l'historique aquarium de recherche, la station a développé un centre de ressources biologiques marines. « *Nous mettons à la disposition du monde académique et du privé notre collection de 5 000 souches de micro-algues, virus, bactéries ou macro-algues* », explique la directrice. Aux chercheurs extérieurs, la station offre aussi pour des durées limitées ses plateformes et laboratoires, ainsi que des salles et une structure d'accueil (hôtellerie, restauration). Cette ouverture est concrétisée aujourd'hui dans le label European Marine Biological Research Center (EMBRC), en réseau avec d'autres stations européennes.

La Station biologique de Roscoff

© J.-M. M.





Roscoff, figure de proue d'un territoire maraîcher et site scientifique mondial © Saint-Thomas.tv

Ce site scientifique ne vit pas en vase clos. La station est associée aux instances et aux programmes régionaux de recherche ainsi qu'à la stratégie de spécialisation intelligente (S3) sur la thématique « mer », incluse dans le volet recherche du contrat de plan État-Région (CPER) ; elle est en lien étroit avec les universités de Bretagne et proche d'autres organismes finistériens spécialisés sur la mer. « *Ce qui nous singularise, c'est la spécialité biologique* », explique Catherine Boyen. Et, au fur et à mesure du projet impulsé par Bernard Kloareg, la volonté farouche de participer au développement économique du territoire.

VALORISER LA RECHERCHE SUR LES ALGUES

Directeur de 2003 à 2018, Bernard Kloareg a fait prendre un virage à la station. Depuis 2010, plusieurs projets ont été retenus dans le Programme d'investissements d'avenir (PIA), en particulier « Idealg » et « Océanomics » au titre du volet biotechnologies-bioressources. « *Ces programmes sont à l'interface de la recherche et de l'industrie*, poursuit Bernard Kloareg. *Ils ont changé la nature des recherches menées ici, sans renier quoi que ce soit de notre capacité à faire de l'excellence fondamentale. Car il s'agit d'associer les deux*¹. » La station a une longue pratique de collaboration avec les entreprises sur les propriétés des algues, issue de travaux de recherche fondamentale parfois anciens. Philippe Potin, directeur de recherche au CNRS, dirige le PIA « Idealg » dédié aux grandes algues. Celles-ci sont utilisées depuis plus de soixante-dix ans pour fabriquer des composés épaississants ou gélifiants, notamment les algues brunes et les rouges, utilisées dans l'alimentation humaine. « *Dès la fin des années 1980, des entreprises ont commencé à financer des programmes de recherche dans le laboratoire, ce qui a permis de recruter de nouveaux doctorants comme moi*, poursuit-il. *Ma recherche était axée sur les fibres qui entourent*

les cellules et donnent leur consistance aux algues. Il s'agissait de comprendre leur structure et de trouver des outils pour mieux les découper et les observer. Ces petites chaînes de sucre se sont trouvées avoir des propriétés biologiques sur les plantes. Cela a intéressé Goëmar, une entreprise de Saint-Malo. » Goëmar fabriquait des biostimulants. « *Ils avaient de l'expérience ; on a mis de la science. Les deux se sont conjugués*, analyse Bernard Kloareg. *Cette coopération a joué sur notre recherche. Nous avons commencé à nous intéresser à la question de l'immunité innée chez les algues brunes et chez les algues rouges. C'est là que j'ai forgé ma conviction : recherche et application ne sont pas antinomiques, bien au contraire.* »

La coopération avec Goëmar a donné lieu à la première unité mixte du CNRS en 1999 et a abouti à la mise sur le marché d'un produit issu des algues stimulant les défenses naturelles des plantes. Pour le CNRS, ce résultat s'est concrétisé par des prises de brevets et des accords de licence. « *Nous sommes passés à une vingtaine de personnes*, raconte Philippe Potin. *Bernard Kloareg a convaincu des chercheurs d'autres universités de nous rejoindre. Puis, l'unité mixte a compté jusqu'à 35 personnes. À la fin des années 2000, nous étions près de 70 à travailler sur les grandes algues.* » En 2007, la collaboration avec Goëmar —

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Josselin Tallec, responsable scientifique (université de Grenoble, Pacte) ; Bastien Bernela et Marie Ferru (université de Poitiers, Crief) ; Flavie Ferchaud (université Gustave-Eiffel, Lab'Urba) ; Marion Maisonobe (CNRS, Panthéon-Sorbonne, Géographie-cités).

--- a achoppé sur la question des royalties. Depuis, la station a repris ses relations avec l'entreprise, avec des projets menés par des doctorants cofinancés.

Le programme « Idealg » est issu de cette expertise. Philippe Potin en est le coordinateur scientifique. « À partir des douze partenaires académiques et des cinq entreprises du consortium, nous avons pu faire un maillage de projets de recherche qui impliquent désormais près de trente entreprises. Idealg a représenté près d'1 M€ d'investissement par an qui ont permis de lever 30 M€ de projets de recherche collaborative. » Parmi les entreprises associées à Idealg, certaines exploitent des sites de culture : Biocéan à Saint-Pol-de-Léon, France Haliotis à Plouguerneau, C-Weed à Saint Malo ainsi qu'une nouvelle entreprise du Finistère sud, Algolesko qui porte le projet d'une des plus grandes surfaces de culture des algues en Europe.

UN PARC NOMMÉ BLUE VALLEY

Dans d'autres domaines, la valorisation de la recherche a donné lieu à un essaimage d'entreprises à partir de la station. Une start-up, ManRos Therapeutics, utilise les connaissances acquises sur les protéines des étoiles de mer et des oursins pour rechercher des traitements contre les cancers et d'autres maladies; une deuxième, Hemarina, utilise l'hémoglobine du ver marin, notamment sur le marché de la préservation des greffons pour les transplantations d'organes. Tous ces développements se sont doublés d'une ambition territoriale: créer un parc d'innovation situé à proximité de la station qui accueillerait les entreprises de la filière biotechnologies marines. Son nom, « Blue Valley », suggère à la fois l'innovation et son ancrage local, en particulier dans le site du Laber, du mot breton *aber*, vallée maritime. Il a fallu convaincre les deux tutelles de la

station (Sorbonne Université, à l'époque UPMC et CNRS) et les collectivités. « Breton et bretonnant, j'étais très impliqué dans le tissu local. Très vite, j'ai été soutenu par les collectivités territoriales : la commune, la Communauté de communes, Haut-Léon Communauté, le Pays de Morlaix², le Conseil départemental du Finistère et la Région Bretagne », rappelle Bernard Kloareg. Dotés de la compétence économique, Haut-Léon Communauté, le Pays et la Région sont les soutiens les plus importants du projet. Dès 2007, la Communauté de communes du Pays Léonard (fusionnée depuis dans Haut-Léon Communauté) avait déjà acquis et rénové les locaux pour abriter ManRos Therapeutics. « Le projet Blue Valley doit fédérer les acteurs de la filière des biosciences et biotechnologies marines, et constituer un levier supplémentaire du développement économique local », avance Joy Toupet, chargée du projet au Pays de Morlaix. « Le fait d'avoir un lieu où les choses se passent et se voient est important pour attirer les entreprises, et qu'elles fassent système. Ce parc scientifique doit amener les entreprises à travailler les unes avec les autres », résume Bernard Kloareg.

Haut-Léon Communauté a acheté à l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) le bâtiment du Centre de nutrition, utilisé jusque-là par le Centre héliamarin de Perharidy, et l'a affecté à la Station biologique par un bail emphytéotique de cinquante ans. Elle a financé seule la première tranche de travaux (1,5 M€), destinée à le transformer en lieu multifonctionnel: un accueil d'étudiants avec des chambres, un lieu d'enseignement avec des salles de cours, un laboratoire et quelques bureaux d'entreprises. « D'ici un an, le bâtiment principal disposera d'une quinzaine de bureaux pour accueillir des entreprises », précise Joy Toupet. Il reste à rénover deux étages et les façades extérieures (2,1 M€). Une dotation du CPER y est consacrée. Sorbonne Université est maître d'œuvre de l'opération.

« UNE CENTRALITÉ D'INNOVATION »

Le travail des chercheurs POPSU, expliqué par Josselin Tallec, maître de conférences (université de Grenoble, Pacte), responsable scientifique de la plateforme POPSU Territoires à Roscoff, ne fait que commencer.

« Avec mes collègues, nous sommes partis d'un constat : il se passe dans les villes petites et moyennes des phénomènes intéressants pour comprendre les singularités des relations entre activité économique et science. On a encore la vision que la bonne activité scientifique ne se ferait qu'à l'échelle des principaux pôles scientifiques des grandes villes. Or, quand Marion Maisonobe traite des données des publications des chercheurs, elle met en évidence que les villes moyennes et petites (entre 30 000 et 200 000 habitants) publient de plus en plus. C'est vrai des centres de recherche présents à Alès, à Albi, à Fougères, à Quimper, dont les publications s'insèrent dans des réseaux mondialisés. Nous constatons

aussi que les liens entretenus entre ces villes situées en périphérie des systèmes scientifiques métropolitains sont de plus en plus forts.

Le programme POPSU Territoires nous donne l'occasion de travailler à l'échelle d'une petite ville.

Quand nous avons vu que la Station biologique avait plus de 1 000 publications sur cinq ans, nous n'avons pas hésité. Le rapport taille du territoire/publications est complètement disproportionné, avec des start-up, un projet technologique réparti sur plusieurs sites, des activités d'enseignement. Roscoff est avec la station une centralité d'innovation.

Nous souhaitons mettre à jour l'évolution des travaux scientifiques

à l'échelle de la station. Comment est-elle passée à de nouvelles spécialités avec l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs? Que disent ces nouvelles thématiques (macro-algues, génomique, plancton, évolution des écosystèmes marins) qui produisent de nouvelles connaissances, de plus en plus appliquées? Comment des liens se sont-ils noués avec les acteurs industriels? Nous voulons décrire l'émergence de ce milieu scientifique et comment il se lie avec des acteurs économiques locaux. C'est notre première tâche, en analysant la bibliométrie et d'autres bases de données (brevets, collaborations), et en réalisant des entretiens avec les chercheurs.

L'animalerie
scientifique
de la Station
biologique
de Roscoff
© Wilfried Thomas



Maria Matard-Mann est l'une des premières occupantes du Laber. Elle est responsable des projets de recherche au sein de l'équipe R & D de la société Olmix. Basée à Bréhan, à la limite du Morbihan et des Côtes-d'Armor, en plein centre de la Bretagne, berceau de la famille d'Hervé Balusson, son fondateur, cette société emploie plus de 900 salariés à travers le monde et réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'export. « *Après les minéraux et des argiles, la marque de fabrique d'Olmix est d'extraire des algues des principes actifs appliqués comme solution naturelle*

pour la santé et le bien-être alimentaire des animaux d'élevage et des plantes de culture », résume-t-elle. Tout se tient : Olmix est associé au projet d'investissement Algolife, financé par la BPI et basé sur les recherches issues du programme « Idealg ». Après un master à Rennes et un stage de master 2 à Roscoff, Maria Matard-Mann a fait sa thèse de doctorat en biochimie financée par Olmix qui l'a ensuite recrutée pour s'installer à deux heures de route de Bréhan. « *Les appareillages scientifiques sophistiqués disponibles à la Station biologique nous évitent de* ...

L'autre élément déterminant est l'existence d'un projet technopolitain, porté pour partie par les acteurs scientifiques de la station, qui vise à donner plus d'ampleur à ce phénomène. C'est le deuxième volet de l'étude. Comment ce projet peut-il s'institutionnaliser et s'inscrire dans un projet de territoire ? Le modèle productiviste agricole est à bout de souffle. Une bifurcation discrète est-elle en train d'être prise avec la station et autour des nouvelles technologies comme nouveau sentier de développement ? On n'a pas encore la structuration d'un écosystème ; elle ne saurait tarder. Nous allons faire du qualitatif avec les acteurs politiques, les institutionnels et le monde économique. Nous dresserons ainsi

un constat sur ce que nous avons compris du fonctionnement du territoire. La station va fêter ses 150 ans en 2022. Ce sera l'occasion de rendre visible ce travail. Ensuite, il y aura des séminaires de valorisation. Nous espérons que ce travail pourra être utile aux élus et aux techniciens des collectivités, en sortant du prêt-à-penser et des modèles. Nous verrons comment ce travail peut servir de point d'appui aux acteurs de l'ingénierie territoriale du montage de projets, pour répondre à des appels à projets plus contemporains, comme ceux qui seront portés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), par exemple « Territoires d'industrie », « Petites villes de

demain », ou la « French Tech ». Notre ambition est de parler des petites villes en étudiant leur activité scientifique, leurs relations aux politiques publiques, aux acteurs économiques : qu'est-ce que cela dit des singularités de leur développement ? Pour nous, il n'y a pas un champ de contraintes qui s'imposent à elles et qui expliqueraient leurs difficultés. Nous proposons de renverser la focale et de les voir comme des entités actives. J'ai une hypothèse : des liens sociaux et des relations interpersonnelles sous-tendent l'activité économique de ces territoires. Dans les tissus métropolitains, il existe beaucoup de liens, mais faibles. Ici, il y a peu de liens, mais ils sont forts. » ■
Propos recueillis par J.-M. M.



Le parc d'innovation Blue Valley dans le site du Laber, en cours de rénovation © J.-M. M.

--- recourir à des prestations externes, tout en nous permettant de bénéficier du support scientifique des équipes de recherche. Nous mettons en place un contrat de collaboration pour accéder à ces plateformes. Par ailleurs, Olmix reçoit beaucoup de clients, de gros éleveurs ou des coopératives venues d'Amérique du Sud, d'Afrique du Sud ou d'Asie. Nous en amenons certains à Roscoff. J'organise des excursions à marée basse pour leur montrer la réalité des algues et celle de la science qu'il y a derrière nos produits. » Une activité qui a aussi des retombées économiques pour le territoire.

Qu'en pense le spécialiste des algues, Philippe Potin ? « Blue Valley doit permettre aux entreprises de bénéficier du transfert de connaissances et générer de l'activité et de l'emploi. On le fait déjà ; on peut l'accélérer. Mais le transfert ne se décrète pas. Il y a encore plein de gens qui ne savent pas ce qu'ils peuvent trouver dans un centre de recherches », estime Philippe Potin.

FAIRE ÉMERGER DE NOUVEAUX PROJETS

Entre-temps, la coordination du projet Blue Valley a été reprise par le Pays de Morlaix, sous l'impulsion des élus des trois EPCI. Joy Toupet, docteur en géographie, a été recrutée pour cela. « Les projets immobiliers nécessitent de forts investissements. Les élus préfèrent aujourd'hui procéder par étapes. L'idée est de commencer par faire de Blue Valley un support d'échanges entre les acteurs, avec des animations, des rencontres, des interactions », explique-t-elle. Sur le territoire, une quinzaine d'entreprises travaillent d'ores et déjà dans cette filière. « La reprise de l'animation et du pilotage du projet par le pays de Morlaix est une étape indispensable, confirme Catherine Boyen. Nous pouvons faire de la recherche appliquée, du transfert jusqu'à un certain point, mais nous n'avons pas la compétence pour favoriser l'accueil des entreprises. »

Une des premières missions de Joy Toupet a été de recenser les besoins des scientifiques, des entreprises, des porteurs de projets, des jeunes chercheurs, des centres de transfert et valorisation, des réseaux dédiés à l'accompagnement des filières, etc. « Ils demandent des interactions plus fortes et des

échanges plus réguliers, à proximité, complémentaires de ceux qu'ils peuvent trouver à Brest ou à Rennes. » Tous les jeunes chercheurs n'auront pas une carrière académique et ils sont nombreux à se poser la question d'autres opportunités. « Très peu sont sensibilisés à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Blue Valley doit créer des passerelles et permettre aux différentes cultures professionnelles de mieux se connaître et de collaborer. » Joy Toupet peut compter sur le soutien des présidents des EPCI et la collaboration de ses collègues : « Ce projet est partagé par tous », insiste-t-elle. Elle s'appuie sur le Technopôle Brest-Iroise, qui accompagne les entreprises innovantes et développe un réseau dédié à l'animation de la communauté liée aux activités du monde marin, le Campus mondial de la mer dont le Pays de Morlaix est membre. Animer Blue Valley consiste aussi à organiser des événements de proximité, des afterworks ou des petits-déjeuners

thématiques permettant aux jeunes doctorants de rencontrer des chefs d'entreprise. C'est enfin les inviter à des événements comme la Sea Tech Week ou Ocean Hackathon à Brest, qui réunissent les acteurs des sciences et technologies de la mer. Blue Valley en est à ses débuts. « L'animation doit faciliter l'émergence de nouveaux projets et donner envie à leurs initiateurs de les développer sur le territoire du Pays, pas forcément à Roscoff, poursuit Joy Toupet. Cela suppose que nous soyons capables à cette échelle de développer une offre immobilière adaptée. Les besoins peuvent être très hétérogènes : certains projets ont besoin d'accès à l'eau de mer, d'autres pas. » Bernard Kloareg acquiesce : « Il faut un lieu qui incarne le projet, mais Blue Valley a vocation à dépasser l'échelle de Roscoff. » Une entreprise s'installant à l'autre bout du Pays, sur la côte, à Plougasnou par exemple, doit pouvoir être identifiée comme partie prenante. En ce sens, Blue Valley peut devenir une marque du territoire pour renforcer sa nouvelle vocation économique. « Les élus ont envie de soutenir cette filière émergente. Ils découvrent une production à forte valeur ajoutée avec beaucoup d'actifs et peu de main-d'œuvre. Ils ont une vision prospective mais restent pragmatiques. »

Dans ce contexte, voir les chercheurs du POPSU s'intéresser au cas de Roscoff et à la dynamique autour de Blue Valley rassure. « Pour nous aussi, c'est stimulant d'avoir le regard de ces chercheurs, explique Catherine Boyen. Nous n'avons pas les mêmes questions, ni le même vocabulaire. Ils revisitent notre trajectoire avec leur œil de géographes et de spécialistes de l'aménagement du territoire. Leur recherche prouve qu'on peut contribuer à développer un "petit" territoire à partir de plusieurs éléments, dont un laboratoire de recherche atypique. On sort d'un schéma où tout se fait dans les grandes métropoles. » ■

Jean-Michel Mestres

① Le Pays de Morlaix regroupe la Communauté d'agglomération Morlaix Communauté, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau (CCPL) et la Communauté de communes Haut-Léon Communauté (HLC).

② Le PIA 2 a également financé le programme « Blue Train » de formations initiales en licence professionnelle, avec des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation spécialisés sur les biotechnologies marines en alternance.

Régénérer par les tiers lieux

Mieux comprendre le rôle des tiers lieux dans les processus de dynamisation territoriale.

Chef-lieu du département des Alpes-de-Haute-Provence, la ville thermale de Digne-les-Bains se caractérise par un faible dynamisme démographique (baisse de 10 % du nombre d'habitants en dix ans) et économique (baisse de 0,5 % du nombre annuel moyen d'emplois sur dix ans sur sa zone d'emploi). Les enjeux de développement sont de renforcer une économie plurielle moins dépendante des activités publiques, ainsi que de valoriser les ressources présentes : concentration de services publics, centralité géographique, patrimoine naturel remarquable, image des thermes, etc.

Différents projets s'efforcent de révéler, d'activer et de coordonner ces ressources. Provence Alpes Agglomération s'est notamment investie dans une stratégie de « territoire de pleine santé¹ », afin de transformer l'image de cette ville administrative et mettre en lumière les avantages liés à sa qualité de vie, au bien-être et à son patrimoine naturel. Ce positionnement qui fait la part belle à la prévention santé a nécessité d'innover dans les secteurs du thermalisme, du tourisme, de la silver économie, et dans la manière de concevoir les lieux dédiés à l'innovation, à l'entrepreneuriat ou à la culture.

Dans cette transition, des projets de tiers lieux ont été développés en tant qu'espaces de coordination de ressources : l'espace de coworking Diniapolis, un projet de living lab orienté « nature-santé » et le projet de tiers lieu culturel, le Top. L'espace de coworking géré par la plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence² a été récemment labellisé « Fabrique à entreprendre³ ». Un projet de rénovation est en cours, afin de transformer le rez-de-chaussée en un véritable lieu de vie et d'accueil convivial, autour d'un espace de travail partagé, d'un mini-fablab, d'un espace événementiel/showroom et d'une cuisine partagée à disposition des coworkers et des visiteurs. L'objectif est de faire de Diniapolis la porte d'entrée de l'écosystème entrepreneurial et l'un des maillons du « territoire de pleine santé », en lui donnant un rôle de « méta-tiers lieu », afin de créer et d'animer des espaces de coopération entre les acteurs institutionnels, les entreprises et le tissu socioculturel.

ÉVALUER LES EFFETS DIRECTS ET LES EXTERNALITÉS

Afin de mieux comprendre le rôle des tiers lieux dans les processus de dynamisation territoriale, nous avons souhaité évaluer non seulement leurs effets directs (création d'emplois, création d'entreprises, évolution du chiffre d'affaires de telle ou telle entreprise, etc.), mais aussi et surtout leurs effets externes (externalités sociales, environnementales, organisationnelles, d'apprentissage ou d'innovation). Or, l'ouverture de la boîte noire de ces externalités s'avère complexe. Elle implique de renouveler les méthodes d'évaluation de l'impact, en imaginant de nouveaux protocoles coconstruits avec des chercheurs, des

porteurs de projet et des citoyens, afin de pouvoir bénéficier des expertises de chacun.

DIGNE-LES-BAINS
(ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

En conséquence, nous avons développé un dispositif d'évaluation autour de l'imbrication de quatre types de méthodes : un premier protocole qualifié d'expert (identification d'indicateurs d'impacts *a priori*), puis un deuxième d'autoévaluation des porteurs du projet (posture pour redéfinir chemin faisant les actions et les objectifs). Le troisième repose sur une évaluation citoyenne avec les usagers. Il s'agit de former des habitants volontaires aux techniques de l'observation, de l'enquête et de l'évaluation, afin de mobiliser leur expertise d'usage et qu'ils deviennent les « yeux et les oreilles » des chercheurs. Ces citoyens-chercheurs deviennent ainsi capables d'observer les processus d'innovation, d'apprentissage, de coopération, de transmission ou encore de transformation des usages et des modes de faire. Enfin, le quatrième protocole consiste à visualiser ces externalités, de façon la plus intuitive possible, afin de représenter et rendre appropriables ces données.

Afin d'accompagner les parties prenantes et les citoyens évaluateurs dans la construction de ces outils, trois ateliers seront menés, ainsi qu'une série d'entretiens avec des acteurs clés. L'imbrication de ces quatre types de méthodes vise à assurer une évaluation collective et ancrée dans le territoire et d'objectiver non seulement les effets directs, mais aussi l'ensemble des externalités des projets de tiers lieux. ■ **Raphaël Besson, Julien Maisonnasse et Nadine Richez-Battesti**

① La notion de pleine santé propose une approche globale, au carrefour de plusieurs thématiques liées au bien-être des personnes : tourisme, santé, alimentation, patrimoine, etc.

② La plateforme est membre du réseau associatif Initiative France qui accompagne et finance des créateurs et repreneurs d'entreprise. Créé en 1985, le réseau fédère 230 plateformes qui proposent un ensemble de services aux entrepreneurs.

③ La Caisse des Dépôts a créé la marque « La Fabrique à entreprendre » pour fédérer et renforcer la visibilité des acteurs et dispositifs d'aide aux créatrices et créateurs d'entreprise.

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Nadine Richez-Battesti, responsable scientifique (Aix-Marseille Université, Lest) ; Raphaël Besson (université Grenoble Alpes, Pacte), directeur de Villes Innovations ; Julien Maisonnasse (AMU, Lest).

Les enjeux d'une « **success story** » industrielle

Incarné par la figure de Pierre Méhaignerie, maire de 1977 à 2020, le système territorial de Vitré repose sur la résilience du tissu industriel et une coalition d'acteurs efficace.

VITRÉ (ILLE-ET-VILAINE)

Le programme POPSU sur Vitré¹ est parti du constat simple de la réussite économique du territoire, mesurée principalement par le taux de chômage de la zone d'emploi : 4,6 % en 2019. Cette dernière présente un des quatre meilleurs taux de chômage de France, et son nom est souvent cité comme un modèle de réussite dans la presse nationale. D'autres indicateurs viennent corroborer cette image de « territoire du travail », comme la forte part de l'emploi industriel : 30,8 % des actifs contre 13,8 % sur le plan national.

À partir de travaux d'ateliers réalisés avec les étudiants en urbanisme-aménagement de l'université Rennes-II, nous avons débattu sous différentes formes des questions identifiées comme centrales par les acteurs du territoire lors de la phase de construction du programme. Ont ainsi été abordées l'historicité du tissu économique local, l'offre de formation et son adéquation à la structure de l'emploi, l'attractivité résidentielle de la ville-centre pour les cadres, l'accessibilité du territoire et les évolutions de la desserte ferroviaire et, enfin, la montée en gamme du système productif. Ce dialogue acteurs/chercheurs a permis de faire émerger le fonctionnement du système territorial et d'en présenter les grands enjeux de durabilité. Sans chercher à développer les réserves légitimes liées à l'évaluation de la « réussite » d'un territoire par de telles statistiques, nous présentons ici les grandes lignes du fonctionnement de cette *success story* territoriale.

LA RÉSILIENCE DU TISSU INDUSTRIEL

Nous avons commencé par déterminer si la réussite du territoire était plutôt endogène ou exogène grâce à des suivis longitudinaux d'entreprises et de sites industriels. En réalité, les deux dimensions se recoupent sans s'exclure. Le tissu industriel actuel est l'héritier de plusieurs grandes vagues d'industrialisation du territoire, dont les principales sont la spécialisation dans la maroquinerie et la chaussure, dans la première moitié du XX^e siècle, et l'industrialisation de l'agriculture bretonne, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. De la première découlent, entre autres, les établissements de chaussure Noël (placés depuis en liquidation judiciaire) ou l'entreprise de maroquinerie Texier. De la deuxième découlent l'abattoir de la Société vitréenne

d'abattage (intégrée au groupe Agromousquetaires) ou l'usine de la Société laitière de Vitré (intégrée au groupe Lactalis). Cet ancrage dans l'agroalimentaire, au cœur d'un bassin laitier très productif, est aujourd'hui à la base de la stratégie de montée en gamme productive, incarnée par l'arrivée des fonctions supports du groupe Agromousquetaires en 2019.

À l'inverse, à partir des années 1970, plusieurs grands établissements industriels viennent s'implanter sur le territoire, à la recherche d'une localisation optimale et d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché. C'est le cas de l'usine de pièces automobiles, aujourd'hui propriété du groupe américain Cooper Standard, qui a fait le choix en 2017 de maintenir et renforcer sa production sur place au détriment de son site de Rennes. Plusieurs autres facteurs propres au territoire le placent sur la carte des choix de localisation des industriels : une bonne desserte autoroutière, un foncier disponible et peu cher, une culture locale propice au travail.

La proximité avec la métropole rennaise joue également. Vitré a incontestablement bénéficié des effets de débordement de la métropole bretonne voisine, plus chère et en passe de saturation. C'est le cas, par exemple, pour l'entreprise Sodav, devenue Thalès Microelectronics, puis fusionnée au sein de Thalès DMS France, spécialisée dans la production de puces électroniques. Créée par des jeunes ingénieurs rennais à Châteaubourg (au sein de Vitré Communauté) en 1978, l'usine s'est constamment développée depuis et a transféré ses activités sur le site d'Étrelles en 2010, toujours à proximité de Vitré. Forte de 600 salariés aujourd'hui, elle est la figure emblématique du succès des entreprises vitréennes dans l'industrie de haute technologie.

Ce qui frappe le plus dans l'étude des trajectoires de développement est la résilience du tissu industriel, faite de continuités et de rebonds remarquables quand le système connaît des crises. Ainsi, en 2003, le groupe Mitsubishi annonce sans préavis la fermeture de son établissement et la suppression de 1 000 emplois directs. Après l'échec du premier processus de reconversion, la collectivité rachète l'emprise foncière et les bâtiments, et démarche directement de nouveaux établissements industriels. Cinq ans plus tard, le site est réinvesti par de nouvelles entreprises, soit par création soit par transfert d'activité (WebHelp, B2F, Établissements Ferron, Thalès, etc.), et le nombre d'emplois industriels a continué à augmenter.

Le taux de chômage
de la zone d'emploi :
4,6 % en 2019

La résilience du tissu industriel du territoire de Vitré Communauté est faite de continuités et de rebonds remarquables
© Invictus-Drone



À son tour, le site industriel essaime sur le territoire: trois anciens ingénieurs de Mitsubishi ont créé l'entreprise Arenius, laboratoire de tests et essais industriels, dont l'implantation participe à la réindustrialisation de l'ancien site de... Thalès à Châteaubourg!

LA MOBILISATION DU TERRITOIRE POUR L'EMPLOI

À travers POPSU, nous souhaitons identifier le fonctionnement du système territorial vitréen. Force est de constater que les acteurs du territoire le connaissent bien et qu'il tourne de manière assez efficace. Il est même mis en récit et promu par différentes plaquettes et actions de communication de Vitré Communauté, à travers, notamment, la marque de territoire « L'Effet Vitré ». Il est également incarné par un homme, Pierre Méhaignerie, ancien député, maire de Vitré, puis président de Vitré Communauté jusqu'aux élections municipales de 2020, plusieurs fois ministre et investi dans les réseaux politiques nationaux. « Effet Vitré » et « effet Méhaignerie » semblent donc liés: nous avons cherché à déterminer dans quelle mesure et selon quelles interactions.

Le système territorial est en effet caractérisé par une coalition d'acteurs efficace, tournée essentiellement vers la fluidité du marché du travail. Plutôt longue à mettre en place, elle s'est concrétisée en 2009 par la création de la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation du Pays de Vitré (MEEF), structure unique en son genre qui voit cohabiter au sein d'un même bâtiment les services de Pôle emploi, de la Direccte Bretagne, des chambres consulaires (chambre d'agriculture, CCI, chambre de métiers, etc.) et de la Mission locale. Il s'agit d'un lieu de coordination et de mise en adéquation des offres et des demandes d'emploi sur le territoire. De l'avis de l'ensemble des chefs d'entreprise, cette structure est un réel atout pour

recruter rapidement des salariés qualifiés ou disposés à l'être. Elle est pour nous un pilier du système territorial vitréen.

Un maire ne peut pas tout, mais l'ensemble des acteurs locaux semble accepter tacitement de laisser à Pierre Méhaignerie le mérite de la réussite de son territoire, ce qui permet à bon nombre de chefs d'entreprise de déléguer les fonctions de représentation et d'avoir un accès direct aux leviers de la décision publique quand cela s'avère utile ou nécessaire. C'est la thèse de l'imputation au maire du développement économique². D'autant plus que ce dernier ne ménage pas ses efforts pour convaincre les investisseurs de considérer l'opportunité d'investir à Vitré, et qu'il a effectivement déclenché par son intervention personnelle des prises de décision. Mais sans les atouts intrinsèques du territoire et sans la mobilisation des acteurs locaux en faveur de l'emploi, le volontarisme politique ne suffit pas à faire venir les usines. ■ **Benoît Montabone**

① La recherche a été réalisée en 2019 sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté, la ville-centre et l'agglomération fonctionnant en étroite coopération territoriale et politique.

② Christian Le Bart, *L'Imputation au maire du développement économique*, thèse de doctorat en sciences politiques, université de Rennes-I, 1989.

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Benoît Montabone, responsable scientifique, Hélène Bailleul, Guy Baudelle, Magali Hardouin et Arnaud Lepetit (université Rennes-II, ESO-Rennes), Agnès Lemoine (université Rennes-II).

Quand l'industrie résiste

Pour 18 000 habitants, Vire Normandie compte 11 500 emplois, dont près de 30 % dans l'industrie.

VIRE NORMANDIE (CALVADOS)

Un « *village gaulois de champions cachés* », c'est ainsi que décrivait Vire Normandie et son industrie, en 2018, un haut fonctionnaire français, Bernard Quirin, expert des questions de développement et d'intelligence économique, ayant officié pendant de longues années en Normandie, auprès du préfet de région¹. Au-delà de son piquant, cette formule permet de saisir de façon aussi subtile que pertinente ce qui caractérise la ville moyenne de Vire Normandie.

Parler de « *village gaulois* », c'est d'abord signaler une singularité géographique. Celle-ci se manifeste de plusieurs façons. D'abord, le fait qu'il s'agit d'un territoire industriel dont le taux de chômage est plus faible qu'en moyenne dans la région Normandie et en France, et dont l'emploi industriel a connu une évolution beaucoup moins défavorable qu'ailleurs. Ensuite, le fait qu'il s'agit d'une petite ville dont l'industrie n'est pas spécialisée, mais diverse. L'industrialisation viroise ne relève pas du modèle souvent évoqué pour décrire l'industrialisation des territoires peu denses, celui du district industriel spécialisé. Les effectifs d'emplois les plus importants se partagent entre la fabrication de denrées alimentaires et le travail des métaux, mais on y trouve aussi plusieurs centaines d'emplois dans d'autres secteurs industriels. En outre, près de 12 % de l'emploi total, représentant plus de 1 200 emplois, relève du secteur transports et entreposage. Enfin, on y note l'absence de grandes infrastructures ou de grands équipements, facteurs souvent évoqués ou mis en avant pour expliquer un dynamisme industriel : « *Situé dans le Calvados, aux confins de la Manche et de l'Orne, mal relié à l'autoroute* », comme le décrivait Bernard Quirin.

DES CHAMPIONS CACHÉS

On doit la notion de « *champions cachés* » à un chercheur et expert allemand, Hermann Simon, qui, étudiant la performance du commerce extérieur allemand, constatait qu'elle n'était pas le fait de grands groupes, mais d'entreprises plus petites, leaders sur leurs marchés (de niche) et inconnues du grand public. Même si elle en compte beaucoup moins, la France abrite elle aussi de tels industriels, champions cachés, indices d'une forme d'entrepreneuriat industriel².

Un tel dynamisme entrepreneurial s'observe de longue date à Vire. Des entreprises importantes y sont nées et s'y sont développées : le groupe Chatel dans le secteur des transports (créé en 1922) ; le développement de l'entreprise Guy Degrenne, créée dans les années 1960, est passé par

une implantation historique, dans la même décennie, à Vire. On peut aussi citer Legoupil Industrie, créée à Vire, fabricant de bâtiments modulaires, et passée de 6 salariés au milieu des années 1990 à 143 aujourd'hui. Il y a aussi plus récemment La Normandise, entreprise de production de nourriture pour animaux de compagnie, créée à Vire au début des années 1990 par un vétérinaire. Celle-ci compte désormais 700 salariés et vient d'inaugurer en 2018, à Vire, une nouvelle plateforme logistique. Il y a enfin Seprolec, fabricant de cartes électroniques et de sous-ensembles destinés aux industriels de l'électronique, fournisseur notamment de l'entreprise Devialet qui fabrique les enceintes de luxe du même nom, internationalement connues et reconnues.

L'industrialisation viroise ne saurait donc se résumer au mouvement de décentralisation industrielle des années 1960 et 1970, qui a vu des industriels parisiens implanter des usines « tournevis » dans le grand Ouest français. Même si de telles implantations ont bien eu lieu aussi à Vire, elles ne sauraient expliquer à elles seules son dynamisme industriel. Vire apparaît donc comme un creuset d'entrepreneuriat industriel. L'industrie à Vire ne relève pas seulement de la modernisation des Trente Glorieuses ; elle a une histoire bien plus longue, qui démarre au XIX^e siècle³.

La recherche menée dans le cadre du programme POPSU Territoires visera à percer les « secrets industriels » de Vire Normandie et découvrir la formule de la « *potion magique* » qui explique les ressorts de cette singularité géo-économique. Au-delà de l'enjeu académique, les enseignements de cette recherche sur les mécanismes du développement industriel, méconnus ou négligés depuis de longues décennies, pourront aussi contribuer à la reconstruction économique de l'après-Covid-19, dont beaucoup espèrent qu'elle se traduira par une relocalisation de l'industrie en France et en Europe. ■ Gilles Crague

¹ Amine Hamouche, Bernard Quirin et Patrick Soghomonian, « Champions cachés, rayonnement et attractivité d'une région », *Le journal de l'École de Paris du management*, n° 134, 2018.

² Hermann Simon, Stephan Guinchard, *Les Champions cachés du XXI^e siècle. Stratégies à succès*, Economica, Paris, 2012.

³ Francis Rolland, *Histoire industrielle du Pays virois 1800-2017*, éditions Charles Corlet, Condé-sur-Noireau, 2017.

→ Retrouvez la captation vidéo du Forum POPSU Territoires du 15 janvier sur la chaîne Youtube du Puca. www.youtube.com/watch?v=icvNkU59xn8

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Gilles Crague, responsable scientifique (École des Ponts ParisTech, Cired) ; Denis Carré (Economix) ; Franck Nadaud (Cired).

« Notre tissu industriel a démontré sa capacité de résilience »

Marc Andreu-Sabater, maire de Vire Normandie, président de la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau.

Quel regard portez-vous sur la démarche POPSU Territoires, notamment après le Forum « Apprendre des petites villes » du 15 janvier 2020 ?

Marc ANDREU-SABATER : Je suis le maire d'une collectivité qui a beaucoup changé, qui est devenue en 2016 la commune nouvelle de Vire Normandie, par fusion entre Vire et les communes avoisinantes. En tant que maire, j'ai besoin de me confronter, d'apprendre, de découvrir. Nous sommes en demande de regards différents, qui viennent d'ailleurs et nous aident à structurer nos réflexions et nos actions. POPSU était une opportunité à saisir, la possibilité d'avoir une équipe de recherche pour comprendre notre particularité – le caractère industriel de notre territoire –, qui n'est pas figée dans le temps, et qui doit avoir la capacité de s'adapter à des éléments changeants, comme actuellement la crise liée à la pandémie du Covid-19.

Le forum du 15 janvier témoigne aussi d'un phénomène nouveau : la mise en valeur des petites villes et des territoires comme le nôtre. Car, ces dernières années, le regard s'est surtout porté sur la métropolisation, avec une focalisation sur les métropoles comme moteurs du développement du pays. Puis il y a eu les « gilets jaunes », et l'émergence d'une évidence : d'autres territoires existent comme le nôtre, équidistant de Caen et de Rennes, qui ne dépendent pas des métropoles. Et le forum a permis d'entendre des témoignages de petites villes de toute la France, avec chacune leur identité et leurs potentialités de développement, peut-être inégales selon les régions, mais bien réelles.

Revenons sur la singularité de votre territoire, qui est d'avoir conservé et développé un important tissu industriel. Comment l'expliquez-vous ?

M. A.-S. : C'est une longue histoire qui a commencé au XIX^e siècle autour du fleuve Vire avec des moulins à papier, qui utilisaient l'énergie de l'eau. Notre territoire est cependant resté très rural et l'activité économique s'est d'abord développée autour de la filière agricole : le lait et la viande, avec un producteur de fromages comme RichesMonts (400 emplois). Derrière se sont structurés la logistique et le transport (conditionnement, dispatching...), avec notamment les Messageries laitières (450 emplois) et le transporteur Stef, fondé ici en 1920, qui est devenu un des leaders européens du transport du froid. Nous avons également la plus grande entreprise de nourriture pour

chats, La Normandise, qui emploie 700 personnes et exporte dans 70 pays. C'est une entreprise familiale, récemment transmise aux deux fils du fondateur.

Guy Degrenne est aussi un industriel du territoire. Nous sommes sans doute la seule petite ville avec cinq clubs services d'entrepreneurs, qui témoignent de la nécessité d'être solidaires. À la différence de Vitré, dont l'industrie est importée de l'agglomération rennaise, Vire connaît un développement endogène avec des PME de 100 à 700 salariés positionnées dans des domaines différents. La seule délocalisation que j'ai connue en vingt ans est un équipementier automobile parti s'installer en Tunisie.

Malgré la crise actuelle liée à la pandémie du Covid-19, restez-vous optimiste pour votre tissu industriel ? Pourrait-il bénéficier d'un phénomène de relocalisation ?

M. A.-S. : Notre tissu industriel a démontré sa capacité de résilience. Nous avons pu ainsi traverser la crise de 2009 sans dégâts.

J'espère évidemment que nos entreprises surmonteront la crise actuelle, mais l'incertitude domine. Notre force est que les centres de décision sont basés ici. Même la grande distribution a un ancrage familial local. Vire Normandie a été retenue dans le programme « Territoires d'industrie », dont la stratégie repose sur l'appui aux territoires qui ont déjà une industrie. Car le gouvernement était conscient de la difficulté de recréer de l'activité industrielle là où il n'y en a pas. Dans un contexte probable de relocalisation d'activités sous-traitées ou délocalisées hors de France, il y a peut-être une carte à jouer. Une entreprise comme Degrenne a déjà fait le choix d'une relocalisation sur Vire. Mais je crois plus au développement de nos propres entreprises qu'à l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire, du fait des enjeux de qualification et de formation. Si nous avons des opportunités, nous les saisissons. Mais nous ne ferons pas du Vitré à Vire. Nous sommes à 60 km de Rennes et pas à 20 km ; nous n'avons pas d'autoroute, ni de ligne TGV. Nous allons rester sur notre caractéristique territoriale : développement endogène et entrepreneuriat local. D'autant que nous avons désormais des contraintes fortes au niveau foncier avec l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN). Il faut repenser l'aménagement de l'espace urbain et les modes de production. Il n'y aura plus de grandes zones d'activités avec d'énormes parkings. Il faut faire du développement sans extension urbaine. C'est le défi des prochaines années. ■ Propos recueillis par **Antoine Loubière**

ENTRETIEN



Marc Andreu-Sabater

© D.R.



INTERDÉPENDANCES

COOPÉRATIONS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le port de Marseillan
© Joël Idt



Station littorale cherche nouveau modèle touristique

La gestion d'une petite ville dans une situation
de variation démographique extrême.

Marseillan, dans l'Hérault, située entre la côte languedocienne et l'étang de Thau, peut-elle être qualifiée de « petite » ville ? Elle est en effet représentative de ces communes de petite taille dont l'économie repose principalement sur le tourisme, et qui sont soumises en conséquence, bien plus que les grandes agglomérations, à des fluctuations démographiques saisonnières très fortes. C'est le cas en France de nombreuses stations balnéaires l'été et stations de ski l'hiver, dont la population présente peut facilement décupler au plus fort de la saison.

Plusieurs travaux de chercheurs et de statisticiens ont étudié ce phénomène sous l'angle de l'économie présentielle, ou encore à travers les tensions et les conflits entre les populations habitantes à l'année et les touristes¹. Le travail de l'équipe POPSU Territoires à Marseillan effectue un focus sur un autre aspect, complémentaire mais généralement moins investigué : comment s'organise l'action publique locale dans cette situation de fortes variations saisonnières et quelles en sont les spécificités ? Quelles sont les conséquences sur les équipements publics, les services à la population, l'aménagement urbain ou encore les commerces et la vie locale ? Comment les politiques publiques urbaines et les projets sont-ils élaborés et à quels publics s'adressent-ils en priorité ?

Le cas de Marseillan illustre les caractéristiques de la gestion d'une ville marquée par le tourisme. L'enquête menée par l'équipe POPSU Territoires fait ressortir les modes d'action propres à cette situation qui oriente au quotidien les pratiques des élus et des agents municipaux. D'un côté, la configuration

présente des avantages significatifs sur leurs capacités d'action et de transformation du territoire communal. L'ampleur et la qualité des aménagements urbains, le niveau de services à la population ou même la diversité commerciale seraient inenvisageables sans le tourisme pour une ville de 8000 habitants. D'un autre côté, plusieurs problèmes ressortent. Sur un plan technique, les services et les équipements sont souvent dimensionnés pour le pic démographique estival, et peu utilisés le reste de l'année. Le caractère bicéphale de la ville contraint à une gestion municipale en partie dédoublée. Sur un plan politique, l'action publique oscille entre la satisfaction des demandes des habitants à l'année et la réponse aux besoins des touristes dont dépendent par ailleurs l'économie locale et l'emploi. Les arbitrages sont souvent complexes entre des attentes parfois difficilement conciliables et entre des conceptions divergentes du territoire communal.

MARSEILLAN
(HÉRAULT)

TENSIONS ET PARADOXES DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Notre analyse souligne les tensions, les difficultés et les paradoxes auxquels est confrontée l'action publique locale et qu'elle doit gérer, qu'il s'agisse des controverses autour de la place du tourisme dans le développement local, ou des confrontations autour des dynamiques d'urbanisation sur un territoire de plus en plus contraint. ■■■

--- Le tourisme n'est pas sans effets pervers. Il va de pair avec des évolutions sociologiques profondes de la population communale (de son vieillissement à sa gentrification partielle et à sa fragmentation), dont les acteurs publics peinent à gérer les conséquences multiples sur tous les domaines de la vie locale. La problématique du logement nous en offre une bonne illustration. Le tourisme provoque des tensions sur le marché du logement, en étant notamment à l'origine d'un report des jeunes ménages et des populations modestes dans l'arrière-pays, alors même que les résidences secondaires sont souvent vides la majeure partie de l'année. Par ailleurs, la croissance du tourisme apparaît à bien des égards de nature à altérer le cadre qui en est le moteur, les ressources environnementales étant aussi riches que fragiles. Les écosystèmes y sont de plus en plus placés sous tension, qu'il s'agisse de (sur)fréquentations de sites fragiles (plages, réserves naturelles, étang) ou d'aménagements touristiques surdimensionnés. L'eutrophisation progressive de l'étang de Thau, si elle est plus liée à l'imperméabilisation des sols qu'au tourisme en tant que tel, menace progressivement les activités conchylicoles, pourtant constitutives de l'identité du territoire. Le secteur économique local du tourisme est lui-même en profondes transformations. Il est traversé par les tensions : entre l'armature commerciale de la station historiquement orientée vers un tourisme populaire, certains campings enclins à se transformer en clubs offrant aux classes moyennes des prestations de service *all inclusive*, ou les projets d'immobilier touristique ciblant explicitement une clientèle fortunée, les enjeux divergent et les perspectives d'évolution ne sont pas les mêmes.

Les écosystèmes y sont de plus en plus placés sous tension

UN CHEMIN DE DÉPENDANCE ?

La situation de Marseillan nous aide plus largement à comprendre comment le tourisme peut engager un territoire dans une trajectoire de développement dont il peine ensuite à s'écarter. Le tourisme imprègne tous les champs de la vie et de l'organisation locale : l'économie bien sûr, mais aussi les pratiques des habitants, les commerces et les services, jusqu'aux dimensions plus matérielles du territoire comme le parc de logements ou les réseaux techniques urbains. En miroir, les systèmes d'acteurs locaux sont largement structurés aujourd'hui autour de la question du tourisme, dont la gestion est une préoccupation centrale. Dans de telles conditions, rien d'étonnant à ce qu'une ville comme Marseillan, comme tant d'autres sur les territoires littoraux français, soit peu à même

d'envisager son présent et son avenir autrement qu'avec et par le tourisme.

Ce chemin de dépendance se retrouve dans la manière dont l'action publique intègre la question du changement climatique, particulièrement problématique sur le littoral avec le risque de submersion marine et le recul annoncé du trait de côte. La question est à l'agenda de l'État, elle est débattue dans des séminaires et des colloques, elle fait l'objet d'expérimentations intéressantes et parfois très poussées. Pourtant, même dans les

rare cas où les acteurs locaux parviennent tant bien que mal à lui donner une place dans leurs stratégies (comme à Lacanau sur la côte atlantique, étude de cas secondaire de cette recherche POPSU Territoires, qui a élaboré un plan de repli stratégique sophistiqué de l'urbanisation littorale), la transformation des territoires côtiers peine

à se concrétiser, tant le fonctionnement de ces territoires est intrinsèquement lié à la présence d'infrastructures touristiques que personne n'imaginerait délocaliser à court ou moyen terme. À Marseillan et ailleurs, le nécessaire renouvellement à venir du parc de résidences secondaires, hérité des Trente Glorieuses, vieillissant et mal adapté aux formes de tourisme contemporaines, pourrait-il à cet égard constituer une occasion pour penser l'opérationnalisation du repli stratégique et la transition vers un modèle différent de développement des territoires touristiques du littoral français ? ■ **Joël Idt, Jules-Mathieu Meunier et Lucie Renou**

① Cf. Christophe Terrier, « Flux et afflux de touristes : les instruments de mesure, la géomathématique des flux », *Flux*, n° 65, 2006 ; Laurent Davezies, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Seuil, Paris, 2008 ; Vincent Vlès, « Entre redynamisation urbaine et banalisation des espaces : tensions et enjeux de l'urbanisme touristique », *Mondes du tourisme*, n° 3, 2011.

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Joël Idt, responsable scientifique (université Gustave-Eiffel, Lab'Urba), Jules-Mathieu Meunier (Lab'Urba) et Lucie Renou (Latts), avec Bruno Yvin, Amélie Pinca, Benjamin Christiaen (agence Alphaville).

MARSEILLAN ET SA STRUCTURE BICÉPHALE

La population réellement présente sur le territoire communal avoisine 8 000 habitants l'hiver (7 798 habitants selon l'Insee), mais elle est selon toute vraisemblance multipliée par un facteur 6 à 8 l'été, le chiffre de 60 000 personnes étant souvent avancé pour le cœur de la saison (14 juillet au 15 août).

La réalité démographique est cependant difficile à mesurer avec exactitude du fait de la diversité des formes de présence sur le territoire communal, entre des séjours très ponctuels et des occupations pratiquement à l'année de certaines résidences secondaires. L'importance du tourisme

trouve une traduction spatiale dans la structure bicéphale de la commune : la station balnéaire littorale, qui concentre une grande partie des résidences secondaires ainsi que 19 campings, se situe à 5 km du village historique situé dans les terres en bordure de l'étang de Thau.

Expérimentation foncière

Sophie Lafenêtre, directrice générale de l'Établissement public foncier (EPF) d'Occitanie.

Comment caractérisez-vous les interventions de l'EPF ?

Sophie LAFENÊTRE: Nos interventions concernent d'abord et principalement l'habitat (70%), le soutien au développement économique (20%), la prévention des risques et la protection de la biodiversité (10%). Elles concernent donc très fortement les départements de la bande littorale (Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales) qui comportent de nombreuses communes en déficit de logement social. Nous intervenons pour constituer une offre foncière permettant à la fois de répondre au besoin en logements, de maintenir une forte attractivité touristique et d'anticiper l'évolution du cadre de vie au regard des enjeux climatiques.

Comment l'EPF s'est-il positionné sur la question du recul du trait de côte et de son impact sur les stations littorales ?

S.L.: En 2013, le ministère de l'Écologie via la DGALN et la DGPR a engagé avec la commune de Vias et l'intercommunalité Hérault Méditerranée une expérimentation nationale sur l'impact du recul du trait de côte, avec la collaboration du concepteur Frédéric Bonnet (Grand Prix de l'urbanisme 2014). L'EPF s'est positionné sur plusieurs problématiques contribuant à la rareté foncière: la gestion transitoire de la zone impactée, notamment des activités économiques, le prix élevé des transactions sur le site et la recomposition foncière à l'arrière des zones concernées. Deux types d'urbanisations différentes sont en effet présents sur le littoral languedocien, en particulier à Vias: des campings qui constituent une ressource économique importante et ce que nous appelons la « cabanisation », c'est-à-dire des constructions parfois précaires sur des zones normalement inconstructibles. L'EPF a choisi un mode d'intervention visant à réguler un marché foncier en fait très actif avec la création d'une ZAD (zone d'aménagement différé) de 300 ha, surface très conséquente pour Vias.

Quels modes d'intervention avez-vous ensuite développés ?

S.L.: Nous avons d'abord acquis un camping situé à 300 m de la mer. Son gestionnaire exploitait un autre camping situé, lui, tout près de l'eau et cherchait à replier son activité. Il versera donc une redevance à l'EPF et nous céderons en fin de portage le terrain au Conservatoire du littoral ou à la collectivité. Pour les cabanons, c'est un vrai démembrement qu'il faut envisager. Mais les prix sont aujourd'hui trop élevés, le risque n'étant pas ressenti comme immédiat par les propriétaires. Lors de sa mission, Frédéric Bonnet avait identifié des points plus hauts que d'autres où des cabanons pourraient être regroupés. Cela pourrait constituer une relocalisation temporaire en proposant aux propriétaires occupants d'acheter leur terrain, puis de les

autoriser à se déplacer sur les terrains plus à l'abri et maîtrisés par l'EPF, avec un permis transitoire pour une période d'une quinzaine d'années. Mais ce permis transitoire n'existe pas administrativement. Il faut l'inventer, peut-être dans le cadre d'un futur projet de loi. Nous avons cependant commencé à saisir quelques opportunités en 2019. Ce qui permet de construire des références de prix bas pour la suite.

Cette expérimentation sur Vias pourrait-elle être élargie à d'autres stations du littoral comme Marseillan¹ ?

S.L.: L'EPF s'inscrit dans cette perspective. Mais les stations sont dans des situations différentes. À Marseillan, la cabanisation a pris la forme de véritables maisons dont la valeur est bien plus élevée. Il faut arriver à mesurer l'impact de la prise en compte du risque par rapport aux valeurs foncières. Une étude nationale a fait apparaître qu'une catastrophe naturelle du type inondation a un effet pendant trois ans sur les prix. Ensuite les gens oublient.

L'enjeu, pour nous, est de réfléchir à l'aménagement de l'arrière. Ce qui pose le problème des documents d'urbanisme. On pourrait envisager de faire entrer les coûts de démolition des constructions dans les zones menacées par le recul du trait de côte dans l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) avec des formes de compensation. C'est une piste à étudier. ■ Propos recueillis par **Antoine Loubière**

¹ Un Atelier des territoires est en préparation à l'échelle des agglomérations de Sète et de Perpignan sur les questions de submersion marine et d'érosion côtière et les enjeux de recomposition spatiale.

ENTRETIEN



Sophie Lafenêtre
© EPF d'Occitanie

L'EPF D'OCCITANIE

L'Établissement public foncier d'Occitanie est un établissement public de l'État à caractère industriel et commercial. Héritier de l'EPF Languedoc-Roussillon, il est depuis la fusion avec la région Midi-Pyrénées habilité à intervenir sur l'ensemble de la région Occitanie, à l'exception des périmètres des trois EPF locaux de Castres-Mazamet, Montauban et Toulouse Métropole. Il dispose de ressources propres liées à son activité (taxe spéciale d'équipement, cession des biens acquis). Il exerce ses activités dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention (PPI). L'EPF est présidé par un élu régional, Christian Dupraz.

www.epf-occitanie.fr

Un nécessaire changement de culture

Alain Péréa, député de l'Aude, vice-président de la Fédération nationale des SCoT.

Quelle appréciation avez-vous sur la démarche POPSU Territoires, notamment la rencontre de Marseillan d'octobre 2019 consacrée au devenir des stations balnéaires littorales ?

Alain PÉRÉA: Ce que je trouve très intéressant dans l'approche que j'ai pu voir à Marseillan et dans les travaux de POPSU, c'est qu'il s'agit de recherches appliquées où on implique les acteurs locaux.

Lors de la rencontre de Marseillan, les maires des petites communes, les commerçants, les autres acteurs du tourisme se sentaient écoutés. Loin d'une approche théorique et d'idées préconçues, la démarche cherche à répondre aux acteurs locaux, à leurs attentes, à leurs angoisses, comme ce propriétaire de camping inquiet de la montée du niveau de la mer.

J'apprécie cette initiative de l'État qui est une véritable démarche de recherche. Elle est en rupture avec l'attitude où on vient expliquer aux acteurs ce qui est bon pour eux. Comme élu local, vice-président de l'Agglomération de Narbonne, puis comme député, je critique cette approche descendante que j'ai malheureusement plusieurs fois rencontrée dans l'application de la loi littoral, alors que nous avons maintenant des élus conscients des enjeux environnementaux liés notamment au retrait du trait de côte.

Comment concevoir des politiques publiques qui soient adaptées aux effets du changement climatique sur le littoral languedocien ?

A. P.: La première idée que je défends, c'est qu'une réponse nationale pour tout le littoral français ne serait pas adaptée. Comme la mission Racine l'avait été historiquement pour le développement du littoral du Languedoc, il faut lancer une vraie stratégie nationale, déclinée localement par unité géographique ou de développement.

J'en veux pour preuve que, lorsque nous avons débattu de l'évolution de la loi littoral, mes collègues bretons ne portaient pas les mêmes enjeux que nous. La question des hameaux nouveaux était incompréhensible pour eux alors que, pour nous, qui avons une urbanisation complètement différente, c'était un élément important.

Autre exemple: la côte basque que j'ai visitée il y a deux ans. Nos collègues nous ont montré des sites où les parkings sont en train de s'effondrer à cause de l'érosion côtière. Sur le littoral languedocien, nous ne connaissons pas encore ces phénomènes.

Mais le Languedoc connaît aussi des phénomènes spécifiques comme la cabanisation.

A. P.: Pour moi qui suis né dans le Narbonnais, les cabanes autour de l'étang de l'Ayrolle font partie de notre culture. Et les chalets de Gruissan à la base étaient des cabanes qui ont été ensuite améliorées. Quand j'étais directeur du PNR de la Narbonnaise, nous avons commandé une étude sur les « chaletains », qui étaient souvent des commerçants du centre-

ville de Narbonne ayant hérité de ces chalets de leurs parents ou de leurs grands-parents. De manière plus globale, je milite pour un plan de restructuration de l'habitat touristique sur le littoral, qui a grand besoin d'être rénové, notamment pour des raisons énergétiques. Mais l'ampleur du dossier paralyse les acteurs. Personne ne veut y mettre le doigt. Il faut inventer des outils nouveaux, comme une société publique locale ou une société d'économie mixte, qui allient la gestion à long terme du secteur public et les compétences du secteur privé. Cela permettrait d'acheter ces appartements à des prix raisonnables, de les louer, de les échanger, de les restructurer, y compris au

niveau d'un immeuble entier. C'est la condition d'une vision à moyen terme qui prenne en compte le recul du trait de côte et la montée du niveau de la mer, avant que ces phénomènes ne prennent une grande ampleur comme ailleurs sur le littoral français. Déjà des plages diminuent de surface et risquent de disparaître à terme.

Comment passer à une nouvelle étape supérieure de la réflexion et de la recherche ?

A. P.: Je suis affligé par la pauvreté des solutions actuellement proposées. J'attends donc des chercheurs qu'ils nous proposent des solutions innovantes qui renversent la table. La logique de cabanisation fait peur à tout monde, alors qu'aux États-Unis ou au Chili, dans des zones compliquées, ils construisent des cabanes ou des maisons déplaçables. Elles correspondent à un habitat adapté à la société actuelle. Ce n'est plus la maison pour la vie. L'ancrage local est moins fort qu'autrefois. Il faut, par exemple, envisager un permis de construire temporaire pour des maisons en bois déplaçables ou réfléchir à des stratégies d'aménagement dans des zones inondables, avec des constructions adaptées. Cela implique de revoir la question des assurances, mais cela suppose surtout un changement de culture pour ne pas se limiter à chercher des solutions dans des cadres stéréotypés. ■ Propos recueillis par **Antoine Loubière**

ENTRETIEN



Alain Péréa
© D.R.

A woman with short blonde hair, wearing a light blue denim jacket and a brown leather satchel, stands on a stone wall. She is holding a small black and white speckled dog. The wall is made of large, grey, rectangular stones. In the background, a town with various buildings and a church spire is visible, set against a backdrop of rolling green hills under a clear sky. The bottom half of the image is overlaid with a semi-transparent yellow gradient.

REVITALISATIONS

RENOUVELLEMENT DES PETITES CENTRALITÉS

Une politique d'évènements et d'aménagement

Les petites villes doivent redonner à leurs habitants le goût du vivre-ensemble.

Rideaux commerciaux baissés, rues vides de passants, logements vacants et immeubles décatés... voici les images que l'on convoque volontiers pour illustrer le malaise des petites villes. En France, la sensibilité à leur déclin est particulièrement vive¹. Beaucoup de petites villes sont éloignées des grandes: quand un service tel qu'une maternité ou un commerce comme une librairie vient à disparaître, il faut parfois faire 30 ou 40 km pour le retrouver. Par ailleurs, la dévitalisation de leur centre y est paradoxalement plus forte qu'en Allemagne ou en Angleterre, en raison même de cette faible densité. L'émiettement du développement résidentiel dans de nombreux villages autour des petites villes se retrouve dans toutes les régions². Pour le commerce, son développement se fait aujourd'hui massivement en bordure plutôt qu'au centre des petites villes.

Entre 1961 et 2011, l'ensemble des agglomérations françaises comprises entre 10 000 et 30 000 habitants a gagné environ 40 % d'habitants supplémentaires, soit une proportion équivalente à l'ensemble des villes de plus de 500 000 habitants. Toutefois, il y a bien sûr, des écarts majeurs de trajectoires. Rien de commun entre l'agglomération de Decazeville dans l'Aveyron, qui a perdu la moitié de ses habitants depuis les années 1960, et Troarn dans le Calvados, dont la population a été multipliée par trois, ou Montaigu en Vendée, par deux.

UN MIROIR GROSSISSANT

La petite ville est bien souvent le miroir grossissant des dynamiques économiques et sociales de son bassin de vie. Ces dynamiques sont bien souvent liées à l'intensité des liens avec les autres territoires ou, dit autrement, à l'insertion de la petite ville dans les dynamiques de métropolisation. Lors des deux mois du confinement entre mars et mai 2020, petites villes et campagnes ont – momentanément ? – gagné en densité résidentielle. Ce mouvement a été relativement modéré: les plus forts gains de densité auraient été inférieurs à 7 % dans les départements ruraux comme l'Orne ou l'Yonne selon l'Insee³, soit moindres que l'accroissement des densités résidentielles de la plupart des départements ruraux durant les congés d'été. Toutefois, il rappelle que l'évolution de la répartition des populations au sein de la hiérarchie urbaine peut connaître de brusques revirements ou à-coups.

S'il ne semble pas y avoir de « fatalité de la taille » pour les petites villes, ne sont-elles pas toutes marquées par une crise de la centralité? Le centre urbain, c'est le lieu physique où convergent les flux les plus massifs. La nouvelle géographie des commerces et des emplois a tendance à « décentrer » de

nombreuses petites villes.

Par ailleurs, un centre, c'est aussi une fonction symbolique. Celle-ci n'est-elle pas encore davantage malmenée? Dans de magnifiques pages sur Combray,

Marcel Proust décrit ainsi l'église et sa fonction de centralité:

« Combray, de loin, à dix lieues à la ronde, vu du chemin de fer quand nous y arrivions la dernière semaine avant Pâques, ce n'était qu'une église résumant la ville, la représentant, parlant d'elle et pour elle aux lointains, et, quand on approchait, tenant serrés autour de sa haute mante sombre, en plein champ, contre le vent, comme une pastoure ses brebis, les dos laineux et gris des maisons rassemblées qu'un reste de remparts du Moyen Âge cernait çà et là d'un trait aussi parfaitement circulaire qu'une petite ville dans un tableau de primitif⁴. » Aujourd'hui, quels sont les lieux qui ont cette capacité à représenter l'ensemble du territoire, à n'être pas seulement son point de convergence, mais son microcosme? Thomas Sieverts estime qu'il nous faut peut-être accepter la situation où « l'urbanité doit être mise en scène, ne peut plus s'épanouir, dans la plupart des cas, que dans des circonstances bien particulières⁵ ». Et si une politique de centralité était tout autant une politique d'évènements (expositions artistiques, festivals culturels, rencontres sportives, fêtes locales, marchés de pays...) qu'une politique d'aménagement?

L'enjeu des petites centralités dépasse fort largement le seul problème – déjà redoutablement complexe – de la revitalisation des fonctions commerciales et résidentielles des centres anciens. En France, il met en évidence les limites des mécanismes politiques et économiques construits dans la longue durée pour occuper et équiper un territoire peu dense. Partout, en Europe, il nourrit la question: quand et autour de quoi voulons-nous nous rassembler? Pour paraphraser la définition de la nation par Ernest Renan, la centralité est moins un lieu ou un fait qu'un plébiscite de tous les jours. ■ **Xavier Desjardins**

Par **Xavier Desjardins**, professeur, Sorbonne Université laboratoire Médiations, directeur d'études (coopérative Acadie)

¹ Xavier Desjardins et Philippe Estèbe, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial. Éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français*, Puca, 2019.

² Éric Charmes, *La Revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Seuil, 2019.

³ www.insee.fr/fr/information/4477356 (consulté le 8 mai 2020).

⁴ Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, Folio, Gallimard, 1988, p. 47.

⁵ Thomas Sieverts, *Entre-ville: une lecture de la Zwischenstadt*, Jean-Marc Deluze et Joël Vincent (trad.), Parenthèses, 2004, p. 40.

Un « Réinventer Rural », unique en France

À la suite d'un Atelier des territoires et après avoir adopté un projet de territoire 2017-2030, la Communauté de communes de Nozay a lancé une démarche d'appel à manifestation d'intérêt, pour la réalisation d'un projet multisite d'habitat innovant dans un beau paysage de bocage.

NOZAY (LOIRE-ATLANTIQUE)

« Ce qui nous a marqués, c'est la présence du paysage, notamment les haies, les étangs, les ciels, même quand il pleut... et quand on arpente le territoire, on sent une vraie qualité dans les aménagements, le végétal, le bord des routes. Il ya des percées visuelles : on aperçoit souvent un clocher. Les bourgs restent vivants. On a envie de s'arrêter,

de se balader, de manger au bord d'un lac... » Quand il parle du territoire de Nozay, Mathieu Delorme, paysagiste urbaniste de l'atelier Georges¹, se fait presque lyrique. Ce territoire situé dans la troisième couronne de la métropole nantaise présente de multiples facettes entre ruralité et urbanité. Et, dans ce paysage de bocage, on se sent facilement bien.

Les élus de la Communauté de communes (ComCom) de Nozay² sont conscients de l'attractivité de leur paysage sur des urbains en quête de qualité de vie et d'un foncier accessible. Mais Claire Théveniau, maire de Puceul et présidente de l'intercommunalité, ne cache pas les risques d'une telle situation : « Nous sommes situés dans un département, la Loire-Atlantique, très dynamique, qui attire chaque année plus de 15 000 habitants nouveaux. On n'a pas eu à ouvrir le robinet de l'urbanisation. De 2006 à 2008, on a même subi l'explosion de la population qui ne trouvait pas à se loger dans l'agglomération de Nantes. Au niveau d'une petite mairie comme Puceul, nous n'avons pas l'ingénierie pour maîtriser l'urbanisation. »

En écho, Jean-Claude Raux, premier adjoint au maire de Saffré, vice-président chargé de l'animation territoriale de la ComCom, explique : « Nous avons la chance d'être un cadre de vie attractif à proximité de Nantes sans être des communes dortoirs. Mais nous n'avons pas voulu laisser les prix monter pour garder la mixité. » Quant à Jean-Claude Provost, le maire de Nozay et vice-président chargé de l'aménagement, il souligne la diminution du nombre des exploitations agricoles – de 51 à 37 – dans sa propre commune en l'espace d'un mandat municipal, même si « aucune terre ne reste en friche » et que les exploitations restantes ont grossi. Mais la cohabitation entre agriculteurs et rurbains entraîne parfois des tensions, alors que l'élevage reste une des principales activités du territoire.



Entre Rennes et Nantes, la Communauté
de communes de Nozay

© ComCom, Projet de territoire 2017-2030

De son côté, Marie-Chantal Gautier, maire de Vay, insiste sur la nécessité de « *ne pas avoir peur de cet apport humain très riche* » des nouveaux habitants et sur l'intérêt de cette mixité de population. Mais en passant d'un POS très laxiste à un PLU, sa commune a divisé par dix la surface urbanisable. C'est dans ce contexte, que la Communauté a été partie prenante d'un Atelier des territoires en 2017, qui a débouché sur un projet de territoire (cf. encadré) et une démarche d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour un projet multisite d'habitat innovant, le premier « Réinventer Rural ». Car les « Réinventer » ne sont pas réservés à Paris, au Grand Paris et aux métropoles ! La Communauté s'est lancée dans l'aventure lors du Forum des projets urbains du Grand Ouest à Nantes en mars 2019. Pour ce faire, elle bénéficie de l'appui de la DDTM avec Gilbert Lambert comme interlocuteur, et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, financée par l'État, assurée par l'atelier Georges (architecture, urbanisme, paysage) représenté par Mathieu Delorme, paysagiste urbaniste associé, et Édouard Bergeret, architecte urbaniste.

Pour Morgane Letanoux, directrice générale de la ComCom, la démarche a contribué à faire travailler ensemble communes et élus. Ce qui a permis de proposer ensuite les terrains de l'AMI avec des prix clairement affichés : « *Tout le monde a joué la transparence.* » Marie-Chantal Gautier le dit autrement : « *On a pris de la hauteur pour se demander : "Où est-ce qu'on va ?"* » Et Claire Théveniau, toujours très enthousiaste, d'ajouter : « *Cela permet de se donner des perspectives et, même si cela ne se fait pas, de rêver...* » Pour Jean-Claude Raux, « *Lâcher prise et faire confiance, ce n'est pas évident pour des élus. Là nous avons fait un pari sur l'avenir.* » Toujours un peu ironique, Jean-Claude



Le site de Bout-de-Bois à Saffré

© Julie Laloux

Provost n'en pense pas moins : « *Quoiqu'il arrive, on n'aura pas de regret, on aura été au bout de toutes les pistes...* »

LE CHOIX DES LAURÉATS

En cette fin de journée du mercredi 11 mars 2020, la France n'est pas encore confinée et s'apprête à élire ses maires et conseillers municipaux le dimanche suivant. Dans les locaux de la ComCom, le dernier conseil communautaire de la mandature ■■■

LE PROJET DE TERRITOIRE 2017-2030

« *Au-delà d'être un document de référence, ce projet que nous avons bâti ensemble, élus communaux et intercommunaux, et l'ensemble de nos partenaires, sera avant tout une feuille de route vers l'horizon 2030.* » C'est ainsi que Claire Théveniau, la présidente de la Communauté de communes de Nozay, présente le projet de territoire 2017-2030, en ouverture du document. Celui-ci fait suite aux réflexions et travaux menés dans le cadre de l'Atelier des territoires organisé de septembre 2016 à septembre 2017 autour du thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain », avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire conduite par Franck Hullaard et Mathias Rouet de l'agence INterland. Une démarche renforcée par le maintien de la Communauté de communes dans son périmètre actuel, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale adopté en 2016, qui a conduit les élus à réfléchir au positionnement et à l'identité du territoire. C'est en effet un territoire rural ouvert sur la métropole nantaise, et dans un degré moindre, sur la métropole

rennaise, qui doit faire face à plusieurs enjeux spécifiques.

Le projet de territoire définit donc trois grands axes :

– **Un socle naturel identitaire et préservé.**

Riche de ses étangs et de sa ressource en eau potable, ce territoire d'eau est également celui de la « pierre bleue », patrimoine géologique et historique.

– **Des polarités fortes pour bien vivre ensemble.**

Fort de ses cœurs de bourgs disposant encore de commerces et de services, le territoire doit s'organiser pour faire face à quatre enjeux majeurs : l'accueil constant de nouveaux ménages, le vieillissement de la population, la limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels, et la diminution des déplacements longs réalisés, notamment, en automobile.

– **Des réseaux essentiels à la qualité de la vie.**

Il s'agit de définir une stratégie de mise en réseau des acteurs et des initiatives à l'échelle des sept communes. L'objectif est de promouvoir et de développer les mutualisations dans les domaines de l'économie, de l'éducation,

de l'emploi, des pratiques sportives et culturelles, mais aussi de l'écomobilité.

Dans l'axe n° 2, une des orientations stratégiques est de « *mettre en place une politique communautaire innovante en matière d'habitat favorisant la croissance démographique et résidentielle, et améliorant le parcours résidentiel de la population installée sur le territoire.* »

Le premier « Réinventer Rural » concrétise cette orientation, également inscrite dans le PLH communautaire 2014-2020. Deux autres démarches sont engagées en parallèle : l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à horizon 2023, dont le projet de territoire constitue une forme de PADD, et la création du « circuit des sept étangs », parcours cyclable reliant les bourgs et les sept étangs sur un itinéraire de 104 km. À noter également, la création en juin 2017 d'une nouvelle instance : l'Atelier des citoyens, pour favoriser la démocratie locale et participative. ■ A. L.



Le garage Toulou de Nozay, aujourd'hui inoccupé © Mathieu Delorme/atelier George



Le projet de réhabilitation du garage Toulou par l'atelier Cairos et Soliha 44 © Cairos-Soliha 44

--- est convoqué pour boucler les dossiers en suspens. Mais le gros morceau de la soirée est le choix des premiers lauréats pour les sites de l'AMI dans quatre communes (Abbaretz, Nozay, Puceul et Treffieux). Les trois autres communes (La Grignonais, Saffré, Vay) sont dans une procédure « *de concession* » pour des sites plus vastes, dont les réponses sont encore en cours de sélection.

Claire Théveniau commence donc par rappeler les principes de l'AMI : « *Les sept communes ont proposé exclusivement des sites dont elles ont la maîtrise foncière, afin de garantir une opérationnalité maximum.* » Ensuite, les sites répondent à des enjeux d'aménagement différents : ceux « *en cœur de bourg* », avec pour ambition de créer de nouvelles polarités en proposant des services et des occupations en symbiose avec la vie des communes ; ceux « *en extension de bourg* », à la lisière des zones urbanisées et des zones naturelles, dont il est attendu une forme d'excellence environnementale (alternative à l'imperméabilisation des sols, moindre consommation foncière...) et une intégration réussie dans le paysage.

Comme le souligne Mathieu Delorme en introduction, pour les quatre sites « *en concession* », les groupements concepteurs-opérateurs devaient présenter des « *intentions de projet* » et un calendrier. Le choix des lauréats par le conseil communautaire va déboucher sur un processus de six mois minimum, avec des ateliers permettant de préciser les projets et le montage opérationnel et financier. L'objectif est une validation des projets

finalisés par les conseils municipaux concernés fin 2020. Tel était du moins le planning avant la crise du Covid-19.

QUATRE PROJETS INNOVANTS

Le premier projet présenté concerne Nozay, la commune la plus peuplée (plus de 4000 habitants) où, depuis plusieurs années, l'ancien garage Toulou situé au cœur du bourg attend un nouvel usage. Quatre groupements ont présenté une offre, deux projets finalistes sont retenus. Le projet d'Haddock Architecture (Montreuil/Nantes) intitulé « Le garage des possibles » comporte un espace culturel, un motel de 260 m² et une agora prolongeant l'espace public. Pour Mathieu Delorme, « *la programmation est pertinente* », et des partenariats sont envisagés avec Le Voyage à Nantes, structure de programmation culturelle et touristique de Nantes Métropole, mais le groupement se positionne en assistant en maîtrise d'ouvrage. Autrement dit, il n'est pas associé à un opérateur. Ce n'est pas le cas de l'atelier Cairos (Pantin, 93) qui propose un projet avec Soliha 44, acteur bien connu de la réhabilitation de l'habitat privé, autour d'une offre originale de logement social, couplé à des ateliers d'artisans, une halle commerciale et un gîte communal de 4 chambres. Soliha est prêt à signer un bail à réhabilitation du garage pour la partie habitat. « *La programmation est à simplifier* », souligne Mathieu Delorme avec une partie commerciale (400 m²) sans doute surdimensionnée et un gîte à calibrer. Une élue demande s'il n'est pas possible de mixer les deux projets. Mais il faut désigner un seul lauréat. Ce sera le groupement Soliha – Cairos. Pour le site de la route de Nozay dans la commune de Puceul, le choix est simple : un seul groupement (Schirr-Bonnans, Gaudoin, Belenfant Daubas, Onzième étage) propose la reconfiguration de l'espace public, emprise des anciens ateliers de la Cuma, où sont installés l'atelier de marionnettes de la compagnie Paris-Bénarès, des cabinets médicaux et une structure périscolaire. Les architectes souhaitent ici réinventer la cour de ferme, espace central de rencontres intergénérationnelles. Un projet

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ATELIER

Franck Hულიard et Mathias Rouet, IINterland (mandataire); Nicolas Bonnenfant, Coloco; Xavier Desjardins, Acadie. Ségolène Pujos et Émilie Servant (Alphacoms) ont accompagné la ComCom avant, pendant et après l'atelier.



Sur le site d'Abbaretz, un projet d'habitat intergénérationnel © Koyo – Cartouche

d'habitat intergénérationnel est envisagé avec notamment des logements pour seniors. La compagnie Paris-Bénarès veut aménager de nouveaux locaux, les anciens pourraient être utilisés par une maison médicale. La question est celle de la faisabilité financière. « *Il faut mixer un montage financier et le parti pris architectural et urbain* », plaide Mathieu Delorme. On retrouve la préoccupation intergénérationnelle avec le site d'Abbaretz, un vaste champ, pour lequel trois groupements ont présenté une offre. Deux finalistes ont été retenus. Koyo (Paris) et Cartouche (Rezé, 44) proposent « Vivre le temps qui passe, ensemble », soit un projet d'habitat intergénérationnel avec un espace « maison Koyo » destiné à des personnes âgées et un espace « appartements Koyo » à l'étage destiné aux jeunes familles. Un parking mutualisé et des espaces communs sont prévus, notamment un jardin partagé en fond de parcelle. Le montage associe l'office public Habitat 44, « *opérateur solide et compétent* », selon les mots de Mathieu Delorme. Le projet « Le chemin des partages » de Schirr-Bonnans, Gaudoin, Belenfant Daubas, Onzième étage innove en proposant un espace adaptable en colocation pour personnes âgées et jeunes actifs sous forme de petites maisons accolées. Le projet Koyo – Cartouche est finalement lauréat.

Enfin à Treffieux, la commune la plus tournée vers Châteaubriant – ville voisine de plus de 12 000 habitants – le premier site proposé est celui de l'ancien bâtiment de la Poste, désaffecté depuis de nombreuses années. La ferme voisine a été préemptée par l'EPF, l'agence foncière de Loire-Atlantique. Ce qui offre des possibilités supplémentaires. Sur les quatre propositions faites, un seul projet a été retenu, celui de l'association Une famille, un toit, pour un lieu d'hébergement temporaire accompagné pour tout public ayant un projet sur le territoire. L'innovation réside dans un habitat à destination d'un public fragilisé en colocation. Le projet s'appuie sur une équipe bien structurée. Sur l'autre site de Treffieux, le lotissement des Chaumains resté inachevé, il a été décidé de continuer à réfléchir sur l'implantation d'habitats légers, des maisons en bois, avec la même association Une famille, un toit. Une démarche d'insertion de personnes en difficulté pourrait être mise en œuvre dans ce projet.

Après avoir déclaré les équipes lauréates, le conseil communautaire décide d'attribuer aux équipes non retenues une indemnité de 3 000 €, pour Haddock Architecture, et de 5 000 €, pour Schirr-Bonnans, Gaudoin, Belenfant Daubas, Onzième étage,



Une centralité de bourg, à Puceul

© Schirr-Bonnans, Gaudoin, Belenfant Daubas, Onzième étage

UNE RECHERCHE POPSU TERRITOIRES

Le territoire de Nozay a été retenu dans la deuxième sélection de projets de recherche-action au titre du programme de recherche et d'évaluation sur les « Réinventer » du Plan urbanisme construction architecture (Puca). Ce projet intitulé « Apprendre du premier « Réinventer Rural ». Les vecteurs d'attractivité du territoire de Nozay » est porté par Yvan Okotnikoff (École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Ipraus-AUSser) en association avec la Communauté de communes.

du fait du nombre de sites sur lesquels ce groupement s'est positionné. Une convention tripartite entre les équipes lauréates, les communes concernées et la Communauté définit les modalités de poursuite de la démarche ainsi que les aspects financiers. Les élus locaux comptent beaucoup sur un ensemble de partenaires financiers, la Région, le Département, la Banque des Territoires, voire l'État lui-même, pour compléter le bilan des opérations et financer les indemnités aux équipes non retenues. Une pratique pas très répandue, même dans les métropoles ! Preuve que ce premier « Réinventer Rural » innove dans bien des domaines. ■ **Antoine Loubière**

① L'équipe d'AMO du premier Réinventer Rural : Mathieu Delorme et Édouard Bergeret (atelier Georges), Stéphan Le Carou (SLC conseil), Chloé Habig (Métropolis communication), Mathias Rouet (Acadie).

② Créée en 1995, la Communauté de communes regroupe les sept communes du canton de Guémené-Penfao : Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux, Vay, soit 15 877 habitants sur une surface de 273,48 km² (56 hab./km²).

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Yvan Okotnikoff (Ensa de Paris-Belleville, Ipraus-AUSser) et Lolita Voisin, École de la nature et du paysage de Blois, Citeres), responsables scientifiques, Charles Rives (Ensa de Paris-Belleville, OCS-AUSser), André Lortie (Ensa de Paris-Belleville, Ipraus-AUSser).

Un centre ancien au **défi** **de la monoculture touristique**

Dans le cadre de la 1^{re} édition du programme POPSU Territoires, une réflexion sur l'avenir de la cité Vauban de Briançon a été développée, en coconstruction avec les habitants.

BRIANÇON **(HAUTES-ALPES)**

La ville de Briançon (12 054 habitants), située dans les Hautes-Alpes à proximité de la frontière italienne, illustre bien le double phénomène d'explosion/implosion des villes mis en évidence par Henri Lefebvre dès les années 1960. Ses périphéries s'étendent, alors même que son centre historique, la cité Vauban, peine à maintenir son attractivité résidentielle¹. Encerclé par les fortifications de Vauban (patrimoine Unesco), ce centre ancien est actuellement le support de deux processus interdépendants : la déprise et la muséification². Comme de nombreux centres, la cité Vauban donne une impression de déclin, en particulier en dehors des périodes touristiques où les volets fermés des résidences secondaires et les rideaux tirés des commerces marquent les rues piétonnes. En revanche, en haute saison, la cité s'anime et devient l'exemple même d'un centre muséifié : la rue principale, ses boutiques et ses terrasses sont pleines, les appareils photographiques capturent les grands classiques de la ville fortifiée, sa place d'Armes et ses monuments historiques. À travers leurs fenêtres, les habitants regardent les saisons passer et s'interrogent sur cet équilibre fragile. La cité Vauban est-elle vouée à devenir ce musée à ciel ouvert ou d'autres formes de projection sont-elles possibles

pour maintenir et régénérer sa capacité d'accueil d'activités et d'habitants à l'année ?

MUSÉE À CIEL OUVERT **VS CENTRE HABITÉ**

Les discours et les représentations des différents usagers de la cité Vauban sont fortement marqués par cette dualité³. D'un côté, les acteurs du tourisme (commerçants, restaurateurs, travailleurs saisonniers) défendent l'importance de l'attractivité touristique et la nécessité de développer des projets qui la renforce. De l'autre, les habitants revendiquent leur droit de cité, en rappelant le besoin de commerces de proximité et d'équipements culturels ouverts à l'année.

Si les tensions sont fortes et font parfois oublier les complémentarités à trouver, c'est que la monoculture touristique semble avoir pris le pas sur la capacité d'accueil de nouvelles populations résidentes à l'année : les commerces de proximité ont cédé la place aux boutiques saisonnières, les résidents secondaires et locations Airbnb ont remplacé les habitants à l'année, les services publics sont relocalisés dans les autres centralités de la ville, vidant le quartier de sa vie culturelle et

PAROLES D'HABITANTS

Suite à la démarche de coconstruction engagée dans le cadre du programme POPSU Territoires, un collectif des habitants de la vieille ville s'est créé pour penser l'avenir de leur quartier et faire part de ces réflexions à la municipalité. Il rassemble une quarantaine d'habitants de la cité Vauban.

« Citoyens responsables, conscients des enjeux écologiques et sociaux de notre temps, nous souhaitons être des citoyens engagés. Nous sommes 550, soit près de 5% de la population briançonnaise, et beaucoup d'entre nous vivent avec de petites ressources

(saisonniers, chômeurs, retraités, familles monoparentales). À l'abri de nos remparts mais curieux de participer à la marche du monde, nous disposons d'un cadre propice à l'exercice d'une démocratie chaleureuse pour améliorer notre quartier. Dans cette perspective, notre projet est d'interpeller les institutions publiques susceptibles de prendre en compte nos critiques et nos suggestions pour que notre quartier reste un centre habité et ne devienne pas un musée. Pour cela, nous nous sommes rapidement mobilisés pour montrer que la plupart de nos idées

sont réalisables et surtout qu'il y a tout intérêt pour la municipalité à accompagner les initiatives citoyennes : elles mettent en lumière les manques et sont forces de proposition. Nous avons commencé à prendre soin de notre unique jardin public, celui de l'ancienne bibliothèque. Tristes que la bibliothèque ait déménagé, nous souhaitons que ce lieu reste un lieu de culture, de partage, d'apprentissage. C'est pourquoi nous suivons attentivement le projet de reconversion en tiers lieu, pour qu'il soit porteur de solidarité et de citoyenneté pour notre quartier. »

Juchée sur un piton rocheux,
la ville haute de Briançon culmine
à 1 326 m d'altitude © Raffaele Sergi

augmentant la proportion de bâtiments vacants. Or, l'absence de solutions préconçues pour réaffecter les bâtiments vacants peut devenir l'occasion d'expérimenter d'autres formes de projection. L'analyse de ces situations de vacance et leur mise en discussion avec les citoyens ont révélé deux leviers d'action pour la revitalisation de la cité Vauban et, plus largement, des centres anciens : la vacance comme ressource pour l'expérimentation de nouvelles programmations et les équilibres à trouver entre conservation des tissus hérités et création architecturale contemporaine.

LA VACANCE COMME OPPORTUNITÉ DE PROJET

La cité Vauban est actuellement le support de trois projets dont les programmations innovantes ont permis de retrouver une fonction à des bâtiments vacants. Un habitat partagé a été créé par douze ménages dans une ancienne infirmerie ; il comprend également un atelier de réparation de vélos ainsi qu'un café associatif. Un jeune couple a imaginé la transformation du palais du Gouverneur en *coliving* : une auberge accueillant des télétravailleurs tout au long de l'année. Enfin, la municipalité s'est engagée dans la création d'un tiers lieu solidaire dans l'ancienne bibliothèque⁴ afin de proposer des activités culturelles, éducatives et citoyennes accessibles à toutes les générations. Ce dernier projet, développé et porté par l'équipe de recherche, s'inscrit en continuité de la recherche POPSU Territoires.

Ces trois projets rendent compte du potentiel d'innovation des centres anciens. Les situations de vacance apparaissent comme de véritables opportunités pour expérimenter de nouveaux modèles socio-économiques : des modèles hybrides qui renouvellent les modes d'habiter, les formes de tourisme, les modèles de gouvernance des équipements culturels et, de fait, les modes de production de l'urbain.

CENTRES ANCIENS L'ARCHITECTURE DE DEMAIN ?

Le second levier identifié concerne l'architecture des centres anciens. Aujourd'hui, celle-ci semble davantage adaptée aux aspirations des touristes en quête d'expériences pittoresques qu'à celles des résidents. Les appartements sont souvent peu lumineux et humides ; dépourvus de balcons et de terrasses ; créent des situations de précarité énergétique ; les espaces publics sont difficilement accessibles. Habiter dans un centre historique, malgré le charme que cela peut avoir, est bien souvent vécu comme une difficulté, voire une contrainte.

Ces formes urbaines et architecturales inadaptées semblent ainsi jouer un rôle clé dans les processus de déprise des centres, d'autant plus que les règles de sauvegarde du patrimoine limitent fortement les possibilités d'adaptation des logements aux modes d'habiter contemporains, ainsi qu'aux normes d'habitabilité. Le maintien et le retour des habitants dans les centres anciens appellent à une remise en question du paradigme de la conservation en replaçant les qualités d'habiter, notamment le



confort d'usage et le confort thermique, au centre des réflexions. Cette question implique de prendre part à un débat ancien et toujours d'actualité⁵, mettant en tension la conservation des tissus hérités et la création architecturale contemporaine (Backouche, 2013). Pour envisager une revitalisation effective, les centres anciens ont besoin d'autres processus de projet, non plus basés sur ce que les tissus étaient ou devraient être, mais sur ce qu'ils pourraient devenir.

Le développement de nouveaux modèles socio-économiques étroitement associé à l'ouverture des possibilités de dialogue entre conservation et transformation architecturales constitue ainsi une véritable piste d'action pour envisager un avenir des centres anciens autre que muséal : un avenir résolument tourné vers le renouveau de leurs qualités d'habiter. ■ **Marion Serre et Gabriele Salvia**

① Briançon fait partie du plan national « Action cœur de ville », accompagnant la revitalisation des petites villes.

② La muséification décrit un processus de valorisation du patrimoine par la conservation et le développement touristique, qui a pour biais de transformer les espaces habités en musée.

③ Des ateliers citoyens ont permis de rassembler près de 70 personnes autour de l'avenir de la cité Vauban.

④ Lors des ateliers citoyens, la demande d'un lieu de partage a conduit la municipalité à porter ce projet, actuellement développé par l'atelier Tiers Lab (www.tiers-lab.com). Le projet bénéficie actuellement de trois soutiens financiers : la Fondation Orange, la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

⑤ En témoigne notamment la loi LCAP (2017) qui encourage à la fois au respect du site et à la création architecturale.

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Marion Serre et Gabriele Salvia, responsables scientifiques, architectes, chercheurs au laboratoire Project[s] (Ensa-Marseille), fondateurs de Tiers Lab, atelier d'architecture, d'urbanisme et de recherche.

La revitalisation des centres-bourgs face à la vacance

Les acteurs porteurs du projet POPSU Territoires sont à une phase charnière du processus de revitalisation des centres-bourgs.

AMBERT LIVRADOIS FOREZ (PUY-DE-DÔME)

En 2011-2012, dans le cadre de l'élaboration de la charte du syndicat mixte du Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez, les élus du territoire se sont interrogés sur les causes d'une vacance de plus en plus visible à l'échelle des centres-bourgs. Elle est apparue d'autant plus problématique que le territoire, après plus d'un siècle de décroissance démographique, connaissait pour la première fois un solde migratoire positif. Dans ce contexte de regain migratoire, comment expliquer la dévitalisation croissante des centres-bourgs, aussi bien résidentielle, commerciale et d'activités que dans l'animation des espaces publics ? Dans ce cadre, le syndicat mixte du PNR Livradois-Forez a engagé une première expérimentation avec le Département du Puy-de-Dôme et le comité de massif, avec pour objectif de développer une méthodologie transposable de revitalisation en identifiant les freins à l'aboutissement de projets. Cette expérimentation avait également pour objet de faire émerger des solutions innovantes et opérationnelles pour l'attractivité et l'accueil de nouveaux habitants en centres-bourgs. À la suite, en 2014, une mission centres-bourgs a été lancée par le parc. Depuis désormais sept ans, le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez est engagé dans ce processus de revitalisation, concernant aussi bien la commune-centre (Ambert) que des pôles relais. Cette démarche se mène jusqu'alors sans l'aide des politiques nationales (AMI

Agir sur la vacance appelle des innovations

« centre-bourg », « Action cœur de ville », etc.), mais via une coopération forte entre acteurs locaux (PNR, communes, intercommunalité, État, EPF et bailleurs sociaux). Depuis 2015, les projets sont entrés dans une phase opérationnelle.

Les acteurs ambertois porteurs du projet POPSU (EPCI, Ville d'Ambert, syndicat mixte du PNR) sont à une phase charnière du processus de revitalisation des centres-bourgs. D'une part, après la réalisation de premiers projets, les acteurs soulignent des obstacles non levés ainsi que des échecs : la vacance, notamment commerciale, s'accroît dans les communes intégrées au dispositif, des difficultés à financer les projets perdurent, le partage de compétences demeure flou dans le contexte des récentes réformes territoriales, certaines communes restent éloignées de la démarche, etc. Ce constat appelle à tirer des enseignements et à réfléchir à des améliorations, notamment sur le volet commercial. D'autre part, l'ouverture de la période des élections municipales invite les acteurs ambertois à assurer la transmission de la démarche aux futurs élus. Ces deux dimensions constituent pour les acteurs locaux les enjeux du projet de recherche-action.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS ET D'INSTRUMENTS

La recherche-action propose donc d'analyser en quoi la démarche portée par les acteurs du Livradois-Forez (Ville d'Ambert, PNR LF, EPCI, communes, etc.) de prise en compte du problème émergent de la vacance s'inscrit dans un processus d'innovation et de circulations de modèles à l'échelle locale et nationale dans un contexte de grande ruralité *a priori* paradoxal. Ainsi, la recherche-action vise aussi bien à synthétiser et produire des connaissances sur le problème global de la vacance qu'à analyser, dans le contexte de territoires ruraux, l'émergence d'innovations en urbanisme et en aménagement ainsi que leurs circulations.

En effet, au-delà de la question relativement bien étudiée des friches industrielles, le problème des espaces vacants en France¹ est une question ancienne, mais à l'actualité renouvelée². Le retour de cette question appelle à un renouvellement des approches, notamment vers une prise en compte transversale de la vacance, mais aussi interpelle les cadres actuels de l'action publique et ses dispositifs. À l'échelle nationale, les espaces vacants sont abordés de manière sectorielle et dans une

UNE INTERCOMMUNALITÉ AUTOUR D'AMBERT

Ambert Livradois Forez est une intercommunalité de 58 communes peuplées de 27 606 habitants, organisée autour de la petite aire urbaine d'Ambert (10 973 habitants), sous-préfecture du Puy-de-Dôme. En dehors d'Ambert, l'ensemble des communes du territoire appartient à l'espace rural. Enfin, Ambert Livradois Forez constitue une des trois principales intercommunalités du territoire du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez. Créé en 1986, ce dernier avait comme objectif principal la lutte contre « la déprise sociale, économique et démographique » du territoire (PNR LF, 2017).



Vue sur Ambert depuis l'église
Saint-Jean © Ville d'Ambert

perspective de remise sur le marché jamais questionnée, alors même que l'hétérogénéité des trajectoires de développement territorial interroge ce postulat. L'action sur la vacance implique de mobiliser une diversité de politiques, d'acteurs et d'instruments d'horizons variés (habitat, commerce, aménagement, espaces publics...).

Dès lors, agir sur la vacance appelle à des innovations, d'autant plus fortes que les expertises et les connaissances sont rares ou éparées, que les dispositifs d'action restent à élaborer, que les expériences sont inexistantes. Ces difficultés sont exacerbées par un contexte institutionnel mouvant lié aux récentes réformes territoriales. Dans cette perspective d'élaboration d'innovations permettant de faire face à la vacance, le territoire ambertois est d'autant plus pertinent que les petites villes et les territoires ruraux connaissent des obstacles à l'innovation (difficultés financières, manque d'ingénierie technique) et ce, particulièrement lorsqu'ils ne disposent pas de soutien *via* des politiques nationales dédiées. Également, la démarche entreprise s'inscrivait, dès le départ, dans la perspective de créer un modèle d'action potentiellement reproductible à l'échelle de l'ensemble des communes du PNR.

Portée par des chercheurs en aménagement et en urbanisme et une professionnelle locale, la recherche s'inscrit dans une approche pragmatiste et inductive dont les apports en urbanisme ont été démontrés par ailleurs³ et dans une approche sociotechnique attentive aux objets concrets et aux instruments. En définitive, ancrée en aménagement et urbanisme, cette recherche mobilise à la fois des démarches relevant de la sociologie des techniques et de celle des organisations. Le travail s'articule autour d'un premier travail de synthèse visant à mettre

en avant les conditions de reproductibilité de la démarche et de transmission de la démarche aux nouvelles équipes municipales. Ce travail s'intéresse autant aux projets jugés réussis qu'à ceux non satisfaisants. Ce premier temps fait l'objet d'un séminaire multiacteur pour constituer le retour local d'expériences. Le second temps de la recherche se concentre sur une question, une problématique où la politique ne produit pas encore les effets escomptés. Elle sera explorée par un atelier mené avec des étudiants et par des séminaires de retours d'expériences menées ailleurs en France ou en Europe sur des problèmes similaires. ■ **Yoan Miot et Sarah Dubeaux**

① Par espaces vacants, on entendra ici tout espace bâti ou non bâti sans utilisation formelle.

② Cf. Nadia Arab et Yoan Miot (dir.), *La Ville inoccupée. Enjeux et défis des espaces urbains vacants*, Presses des Ponts, Paris, 2020; Sarah Dubeaux, *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance. Transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France*, thèse de doctorat en aménagement et en urbanisme, Paris Sciences et Lettres, 2017.

③ Nadia Arab, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales*, 56-1, 2018. <https://doi.org/10.4000/ress.4050>

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Yoan Miot, responsable scientifique, et Sarah Dubeaux (École d'urbanisme de Paris, université Gustave-Eiffel, Latts).

La lutte des centralités dans la petite ville intermétropolitaine

Rive-de-Gier est une petite ville de 15 000 habitants insérée dans le continuum urbanisé de la vallée du Gier, qui relie Saint-Étienne à la périphérie sud de la métropole lyonnaise.



© Éric Villemain

RIVE-DE-GIER (LOIRE)

Haut lieu de l'industrie minière et métallurgique, puis de la verrerie, Rive-

de-Gier est profondément marquée par la désindustrialisation et confrontée à des problèmes spécifiques, liés à sa géographie contraignante, à sa position intermétropolitaine, à l'omniprésence des infrastructures de transport (autoroute et voie ferrée) et à leurs nuisances, aux crues de la rivière Gier et à un legs industriel encombrant (sols pollués, friches et délaissés). Ces dernières décennies, la ville se caractérise également par une reprise démographique suivant une période de relatif déclin, une tertiarisation de l'économie locale, un accroissement significatif de la pauvreté et des taux de chômage, notamment chez les jeunes et les femmes. À ces indicateurs globaux s'ajoute enfin une grande disparité de condition entre les quartiers du centre et du Grand-Pont, caractérisés par des formes de précarité aiguë, et les secteurs péricentraux et périurbanisés qui accueillent davantage de salariés, de ménages « petits-moyens » ou plus aisés.

Du fait de ces caractéristiques sociospatiales, la question de la centralité n'a rien d'évident dans cette petite ville. La difficulté vient notamment de la coexistence d'une pluralité de centralités, plus ou moins concurrentes, qui renvoient à des définitions et des pratiques différentes de l'urbain.

LE MAINTIEN D'UNE CENTRALITÉ TRADITIONNELLE

À Rive-de-Gier, le centre-ville combine tous les attributs de la centralité traditionnelle : il est dense, relativement peuplé (15 % de la population communale), irrigué de flux liés à la mobilité, pourvoyeur d'une grande diversité de services et de pratiques d'espace public qui en font une « centralité de scène ». Il est fréquenté, de manière régulière ou ponctuelle, par les habitants de la localité, mais aussi des communes voisines, qui le constituent ainsi en pôle d'attractivité d'un système urbain plus large, s'étendant aux deux extrémités de la vallée du Gier. Cette centralité d'organisation s'incarne également dans l'activité commerciale, notamment le marché du mardi et vendredi (érigé en institution locale) et certains établissements spécialisés. Mais c'est sans doute l'offre culturelle qui constitue le principal élément de cette attractivité élargie. Avec un cinéma art et essai, un théâtre, un conservatoire de musique « à rayonnement départemental » et plusieurs festivals de renommée nationale (voire internationale pour le *Rhino Jazz*),

la ville attire bien au-delà de ses frontières géographiques. Cette centralité incontestable s'érode pourtant, affectée par des processus socio-économiques aujourd'hui banals dans les petites villes : vacance commerciale (24% à l'échelle de la commune), dégradation de l'habitat et paupérisation des habitants (la moitié est en situation de pauvreté). Le centre-ville accueille également, dans des squats plus ou moins connus, des migrants et des populations en grande précarité. Ainsi peuplé, il se caractérise par une « économie de subsistance », constituée d'activités informelles, voire illégales, qui nourrissent une forme de « centralité paradoxale » polarisant l'attention et renforçant un sentiment global de dévalorisation. Omniprésente dans les discours, cette dévalorisation éloigne la plupart des habitants des coteaux d'une fréquentation régulière et alimente l'essor de « centralités périphériques », privilégiées par ces populations.

UNE « CENTRALITÉ DE ROND-POINT »

Le développement de centralités périphériques n'est pas nouveau. Dans les années 1980, plusieurs moyennes surfaces commerciales ont été installées aux entrées est et ouest, leurs promoteurs ayant trouvé dans cette forme de développement une revalorisation facile de friches industrielles situées en bordure du centre. Plus récemment, la périurbanisation croissante des coteaux bordant la vallée du Gier, de part et d'autre de la ville, a également conduit au développement d'une « centralité de rond-point », dans les lieux stratégiques d'accès à l'autoroute, points de passage obligés pour les habitants des lotissements travaillant à l'extérieur de la ville. Le rond-point dit du Sardon, situé sur la commune de Genilac, à l'entrée ouest de Rive-de-Gier, représente un exemple spectaculaire de ces nouvelles « microcentralités » destinées à des publics issus des catégories sociales moyennes ou supérieures, appartenant plutôt au monde de l'entreprise et fréquentant peu les lieux de la centralité populaire.

Avec leurs commerces thématiques, ces centralités périphériques permettent un entre-soi qui ne semble plus possible en centre-ville, réputé accaparé par des groupes ethnicisés, conduisant ainsi à la juxtaposition de « territoires » et de « communautés ». À l'automne 2018, ces lieux excentrés ont également disputé au centre-ville et à ses espaces de rassemblement habituels le rôle de « haut lieu » de la révolte et de la contestation politique.

UN PROJET DE RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE

Lancée depuis peu, la réhabilitation du centre-ville est présentée comme l'ultime étape d'un projet global de revitalisation qui a déjà permis la création de plusieurs zones d'activité économique et la rénovation du quartier d'habitat social du Grand-Pont (en cours d'achèvement). Ce programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (Prir), également suivi par l'Anru et

porté par Saint-Étienne Métropole en coordination avec la ville de Rive-de-Gier, est sous-tendu par l'idée de « reconquête » de la centralité traditionnelle. Cette reconquête cible ici la requalification de l'habitat et des espaces publics dans une logique de renaturation, *via* notamment un ambitieux projet de découverte de la rivière Gier, qui devrait permettre d'attirer de nouvelles populations, de conforter la vie économique et de retrouver une mixité socioethnique, notamment dans les écoles. Taillé à la mesure des problèmes actuels du centre-ville, ce projet de rénovation urbaine porte en germe une reconfiguration radicale de la centralité traditionnelle, à peine tempérée par les logiques de préservation du patrimoine (justifiée par la présence de nombreux bâtiments classés). Le programme d'action qui s'engage aujourd'hui vise ainsi des objectifs concrets de (re) peuplement et de normalisation des pratiques sociospatiales du centre-ville. Et même si ces objectifs sont volontiers traduits en termes de « mixité modeste », il n'en reste pas moins que le projet de rénovation urbaine peut remettre en cause les fonctionnalités de la « centralité populaire » ainsi que les initiatives qui contribuent à son identité de ville solidaire, portées par des structures sociales ancrées et créatives, un énorme réseau associatif et un conseil citoyen qui, tous, travaillent au quotidien pour développer les valeurs d'usage.

DEVENIR FLOU

L'issue des luttes de centralité aujourd'hui à l'œuvre est très incertaine dans la mesure où ces transformations planifiées sont encore loin de s'être totalement concrétisées. Le tableau final du Rive-de-Gier de demain est donc encore très flou, d'autant qu'il échappe partiellement à l'action publique. Le devenir de la ville dépend également de l'initiative privée et de dynamiques sociales qui échappent largement à l'influence des politiques publiques. Au fond, l'idée de prendre au sérieux les centralités populaires, voire de les révéler plutôt que d'en créer de toutes pièces et d'autres natures, mérite donc toute notre attention dans les petites villes comme ailleurs. ■ **Emmanuel Martinais, Christelle Morel-Journal, François Duchêne, Georges Gay et Laurence Rocher**

UNE RECHERCHE-ACTION AVEC DES ARTISTES

L'équipe de chercheurs du programme POPSU Territoires à Rive-de-Gier s'est installée « en résidence » régulière les vendredis, jour de marché dans la ville. La démarche de recherche, construite en amont, a été actualisée et partagée avec un photographe (Éric Villemain), deux musiciens (Guillaume Balaÿ et Laetitia Lardet, alias Berthe et le Barbu) et des acteurs d'improvisation (Léa Marchand, Florian Langlais et Alexandre Chetail de la compagnie Amadeus Rocket). Cette recherche-action s'est donné pour objectifs la conduite d'un double diagnostic scientifique et sensible, sa mise en exposition artistique publique (photographies, chansons, improvisations) concourant à la fois au recueil de nouvelles données et à la réflexivité nécessaire à l'élaboration de scénarios de transition (Rive-de-Gier, ville auxiliaire [de la métropolisation]/ville populaire et solidaire/ville créatrice/ville écocitoyenne). De fait, les artistes ont joué un rôle de chercheurs à part entière, au-delà de l'habituelle division des tâches entre médiation et recherche.

ÉQUIPE POPSU TERRITOIRES

Emmanuel Martinais et Christelle Morel-Journal (responsables scientifiques), François Duchêne, Georges Gay et Laurence Rocher, chercheurs, Environnement Ville Société (UMR CNRS 5600), Labex « Intelligences des mondes urbains ».

Interroger les modes de faire

Sandra Marsaud, députée de Charente, membre du conseil stratégique de la plateforme POPSU.

Quel regard portez-vous sur le Forum POPSU Territoires du 15 janvier 2020 intitulé « Apprendre des petites villes. La recherche au risque de l'action » ?

Sandra MARSAUD: Une des conclusions du forum et de la première phase du programme POPSU Territoires est de montrer l'intérêt d'un ancrage dans la réalité des territoires, dont témoignait la présence de nombreux élus venus de toute la France, le 15 janvier. Les élus locaux expriment une forte demande de partage de connaissances, mais d'abord le besoin d'un regard de l'extérieur sur leur réalité, car ils se sentent un peu seuls face aux enjeux de développement de leurs territoires, surtout si ceux-ci sont un peu reculés et moins attractifs. Et lors du forum, on a pu constater tout l'intérêt de la communauté d'acteurs qui s'est constituée en deux ans autour de POPSU Territoires.

Elle s'intéresse à un sujet très vaste, la France des ruralités et l'aménagement du territoire, qui recouvre en fait beaucoup de sujets en un. Et au-delà d'un état des lieux, l'intérêt d'un programme de recherche est d'analyser finement pourquoi telle orientation, tel aménagement, tel quartier... ne fonctionne pas ou mal, ou encore quelle initiative fonctionne. Et de prendre le temps de le faire. Même si certains élus trouvent que la durée de la recherche, dans le cadre de POPSU Territoires, est un peu courte, elle laisse quand même le temps d'établir un diagnostic, de poser des questions et d'apporter des réponses. Le cahier des charges est très clair en ce sens. Quand j'étais urbaniste, cogérante d'un bureau d'études entre 2004 et 2014, répondant à des appels d'offres pour des projets d'aménagement, j'étais confrontée en permanence à des évolutions réglementaires, de la loi SRU jusqu'à la loi ALUR. J'étais prise par le temps sans pouvoir avancer dans la réflexion. POPSU « Territoires » permet de rassembler un faisceau de « faiseurs », de chercheurs, d'élus, de fonctionnaires territoriaux et des services déconcentrés de l'État pour réfléchir ensemble les évolutions territoriales.

Dans ces évolutions, il y a un renouveau de l'intérêt des pouvoirs publics nationaux, de l'État, pour les petites villes et les ruralités à travers « Action cœur de ville » ou bientôt le programme « Petites villes de demain ». Comment analysez-vous ce moment ?

S. M.: Nous sommes à la croisée des chemins. Enfin l'État repense l'aménagement du territoire par le prisme du maillage urbain et des différentes strates de villes. C'est une spécificité française qui avait été un peu mise de côté ces dernières années. Le phénomène de métropolisation, sans doute inévitable, a

débouché sur le choix politique de mettre en exergue les métropoles et, avec les lois MAPTAM et NOTRe, de renouveler les règles du jeu pour accompagner cette métropolisation. Et tout de suite les territoires ruraux se sont sentis délaissés, d'autant que la loi NOTRe les obligeait à se réunir dans de vastes intercommunalités, mais avec encore souvent un éclatement des compétences, comme le logement ou le développement économique. Le fonctionnement des petites villes en réseau autour des sous-préfectures n'est plus activé, car les sous-préfectures ont perdu beaucoup de leurs fonctions administratives.

ENTRETIEN

Avec le programme « Action cœur de ville » et j'espère bientôt le programme « Petites villes de demain », on peut retrouver le sens d'un maillage des villes. Et le programme POPSU Territoires peut contribuer à répondre à la question de « comment faire émerger les identités territoriales de petites centralités ? ». Il ne s'agit pas de s'exonérer des périmètres institutionnels – il en faut –, mais de retrouver du sens dans les proximités, la mixité des différentes fonctions, les services, le logement, l'attractivité économique, l'accessibilité. Pour cela, il faut que l'État fournisse les moyens de réfléchir.

Comment passer à une étape supérieure de la réflexion et de la recherche, dans le contexte de la crise actuelle liée à la pandémie du Covid-19 ?

S. M.: La crise agit comme un révélateur, et incite à une réflexion sur les manques qui apparaissent. Le grand risque, c'est que tout reprenne comme avant avec des demandes de plus de 4G, de 5G, de mégabits... Il faut s'appuyer sur des démarches lancées avant, comme POPSU Territoires ou l'Atelier des territoires, pour continuer à réfléchir, interroger les responsables politiques et les dirigeants d'entreprise sur les modes de faire, mais aussi les citoyens eux-mêmes. Et c'est le propre des chercheurs d'être à l'écoute. Dans les études de cas en cours, l'impact de la pandémie apparaîtra, j'en suis persuadée. Les chercheurs analyseront ce qui se passe de nouveau dans les territoires au cœur même de la crise. POPSU Territoires, c'est de la dentelle. Difficile d'industrialiser une telle démarche. ■ Propos recueillis par **A. L.**

→ Retrouvez la captation vidéo du Forum POPSU Territoires du 15 janvier sur la chaîne Youtube du Puca.

www.youtube.com/playlist?list=PLv1JoZ77CV31fio95BZ0TZ_xofLqKD6zK



Sandra Marsaud

© D. R.

LES SITES LAURÉATS DE L'ATELIER DES TERRITOIRES ET DE POPSU TERRITOIRES



POPSU Territoires

- Plateformes locales POPSU Territoires, sessions 2018 et 2019

L'Atelier des territoires, session 2019-2020

- Atelier « flash »
- Atelier « local »
- Atelier, session nationale « Amplifier la transition écologique »

L'Atelier des territoires, avant 2017

- Atelier des territoires « Villes patrimoniales » (2017)
- Atelier des territoires « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » (2017)
- Atelier des territoires « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique » (2016)
- Atelier des territoires « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » (2016)
- Atelier des territoires « Paysage » (2015)
- Atelier des territoires « session 2 » (2014)
- Atelier des territoires « session 1 » (2013)
- Atelier national « Territoires en mutation exposés aux risques » (2012)
- Atelier national « Territoires économiques » (2011)
- Atelier « flash Xynthia » (2010)
- Atelier national « Littoral 2 » (2009)
- Atelier national « Montagne » (2007)
- Atelier national « Littoral 1 » (2006)



Source : DGALN/DHUP/AD1 + PUCA
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI + Papilloud Bénédicte designer graphique

--- grandes villes et métropoles, et faire entrer les grands élus dans un dialogue autour des questions qui les concernent. Ce sont les programmes POPSU 1, POPSU 2 et, plus récemment, POPSU Métropoles. Quant au programme POPSU Territoires, il a été conçu un peu comme une extension ou une augmentation scientifique de ce qui était produit dans l'Atelier des territoires, qui déjà faisait appel à des chercheurs en sciences humaines et sociales, pas seulement à des praticiens. Le processus a été lancé il y a près de trois ans maintenant, avant que soient définies réellement les règles du jeu, qui se sont affirmées en même temps que se développait POPSU Métropoles. C'est assez intéressant de les mettre en regard, puisqu'on a renforcé dans POPSU Métropoles le lien entre les élus et les équipes de recherche, même si c'est sur des montants et des temporalités plus importantes que pour POPSU Territoires. Nous nous sommes rendu compte à quel point ce dialogue continu, sous forme de plateforme, entre élus et chercheurs était fructueux, parce que toute la philosophie de POPSU est de mettre au même niveau d'expertise, même si ce n'est pas le même type d'expertise, les décideurs et opérateurs urbains et les chercheurs. Nous nous sommes interrogés sur la possibilité de cet équilibre entre les expertises dans des petites villes, pour essayer de décentrer le regard, sachant que la proximité entre élus et chercheurs est bien plus forte que dans les métropoles. Ils se croisent tous les jours, car il n'y a quasiment pas d'intermédiaires et les services techniques n'ont pas forcément ni le temps, ni l'habitude de rentrer dans ces processus de réflexion collective. Il s'agit plutôt d'une forme de résidence de recherche, puisque durant une année, en deux ou trois séquences, les chercheurs, voire leurs étudiants ou des workshops sont sur site, et donc se noue une relation de confiance et de proximité, qui sans doute n'existe pas de la même manière dans POPSU Métropoles.

Marie-Christine Jaillot, vous êtes la responsable scientifique de POPSU Métropoles. Quel regard portez-vous sur les différents programmes POPSU ?

Marie-Christine JAILLET : Il y a une vraie différence avec cette édition du programme POPSU Métropoles saison 3, qui s'inspire justement des limites des saisons 1 et 2. Sur la thématique d'abord : les deux premières éditions s'intéressaient d'abord à la manière dont les métropoles s'affirmaient et construisaient leurs atouts ; la troisième s'intéresse pour sa part aux relations entre la métropole et les autres territoires, car elles ne sont pas « hors sol », dans un moment particulier de leur développement où elles ont à conduire une série de transitions, écologique, économique, sociale, démocratique.

Sur la méthode ensuite : l'expérience des saisons 1 et 2, c'est celle d'un mode de travail assez classique des chercheurs, avec à la fois les élus et les services, pour se mettre d'accord sur un questionnement. Ensuite, les chercheurs travaillent, produisent au bout d'un certain temps et, en général, quand ils reviennent vers la collectivité, les préoccupations de celle-ci ont évolué. D'où une forme d'insatisfaction réciproque.

Le principe de l'édition en cours est justement de bousculer les modes de faire et d'organiser un vrai dialogue tripartite entre les chercheurs, les élus et les services des métropoles. Premier élément : partager vraiment le questionnement, sans que pour autant les chercheurs abandonnent leur savoir, leur

savoir-faire ou leur savoir-penser et leurs exigences scientifiques, par exemple de problématisation. Deuxième élément : trouver des modes de production au fil de l'eau, pour faire en sorte que ce que peuvent apporter les chercheurs – une plus grande intelligibilité d'une situation locale – puisse être mobilisé par les acteurs au fur et à mesure. Troisième principe : le pari que les temps d'échanges entre les parties prenantes sont des moments de fabrication commune d'un nouveau savoir. Ils permettent de produire un autre regard sur les processus de métropolisation, donc de rendre ces processus plus intelligibles, autorisant un pas de côté, qui peut contribuer à éclairer autrement le quotidien des professionnels comme des élus. Après un an et demi, la démarche fonctionne plutôt bien, avec des différences considérables d'une métropole à l'autre, selon la familiarité des élus avec les chercheurs, selon le rôle que peuvent jouer aussi les services techniques et les professionnels.

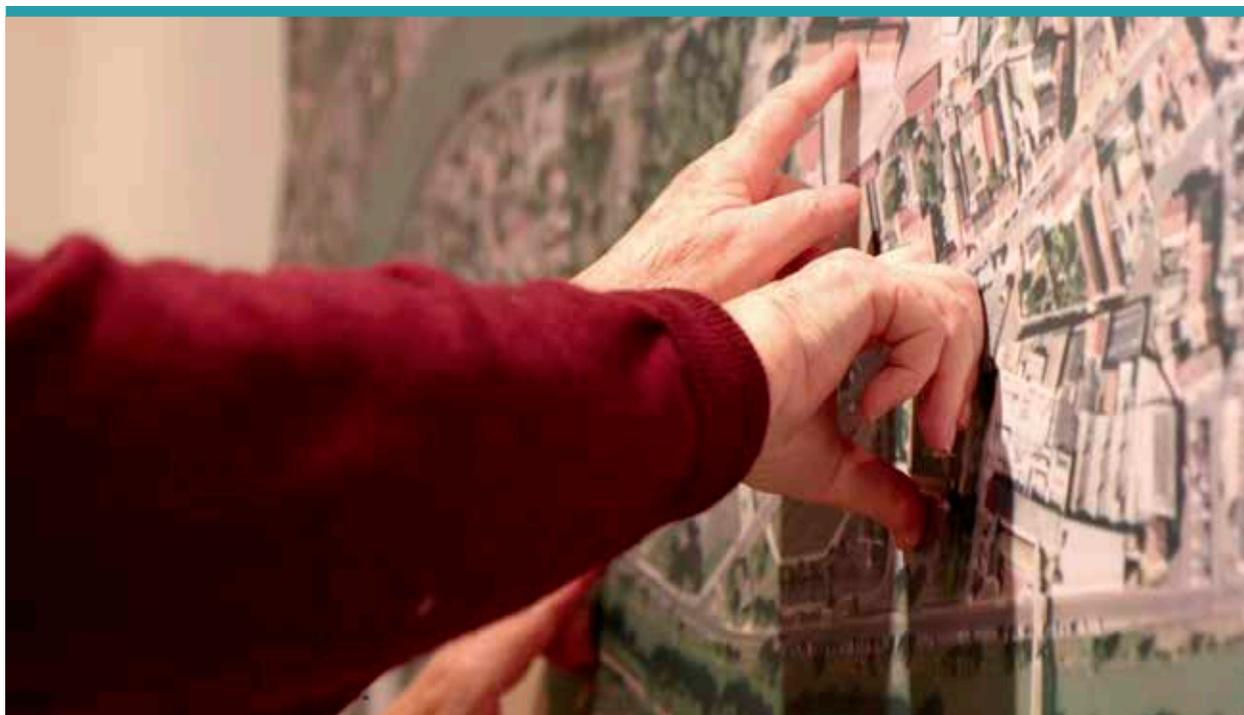
Nous reviendrons sur la posture des chercheurs et leur évolution dans le deuxième temps. Pour la DGALN, Jean-Baptiste Butlen, quelle place l'outil de l'Atelier des territoires occupe-t-il dans le mode de présence de l'État auprès des territoires ?

Jean-Baptiste BUTLEN : L'histoire des ateliers est vraiment l'histoire d'une nouvelle posture de l'État, qui, comme Bertrand Folléa l'a bien exprimé, part des besoins des territoires dans une logique de coconstruction. Lorsque nos prédécesseurs ont imaginé cet outil, ils ont pris la mesure de la décentralisation, du fait que la compétence aménagement était désormais largement exercée par des collectivités, et que l'un des rôles de l'État était d'accompagner ces dynamiques de

territoires, et de valoriser toutes les dynamiques exemplaires et innovantes. En 2006, c'était une posture vraiment visionnaire, qui prend tout son sens aujourd'hui.

Quand j'ai pris mes fonctions en 2019, mes équipes ont souhaité donner une nouvelle impulsion à l'outil des ateliers en proposant une nouvelle offre qui soit beaucoup plus dans une logique de différenciation territoriale qui puisse répondre à une demande du terrain. C'est l'offre Atelier des territoires à la carte. Nous l'avons expérimentée en 2019 et le succès a été immédiat. Nous avons donc pérennisé cette démarche à la carte, en la démultipliant à la demande des ministres du MCTRCT et du MTES. Nous avons ainsi un panel d'outils qui vise à accompagner les démarches de développement et d'aménagement durables du territoire de façon complémentaire : la démarche ÉcoQuartier, qui a célébré ses dix ans cette année, accompagne la conception, la fabrication et la gestion d'un quartier, c'est une démarche projet comme l'est l'Atelier des territoires, qui est conçu pour intervenir à la grande échelle, celle de l'intercommunalité, voire sur des grands territoires. Ensuite, Hélène a évoqué POPSU Territoires que je qualifie de démarche de recherche-action, très ciblée sur la problématique des petites villes qui ne disposaient pas ou peu d'ingénieries, qui avaient donc besoin d'accompagnement spécifique. Et le petit dernier est celui de la démarche de la « Preuve par 7 », fortement inspirée par Patrick Bouchain, Grand Prix de l'urbanisme 2019, qui se décline à sept échelles de territoires, avec une équipe *in situ*, permettant de coconstruire des projets avec une programmation ouverte, et de les faire évoluer à la faveur des besoins des habitants, des élus, des porteurs de projets. C'est un laboratoire d'expérimentations suivi et soutenu par la DGALN.

L'histoire des ateliers est vraiment l'histoire d'une nouvelle posture de l'État



© Lucas Bonnel

Bertrand Folléa, quel positionnement l'Atelier des territoires implique-t-il pour des concepteurs et des équipes pluridisciplinaires ?

B. F. : Il y a trois temps de rencontres opérationnelles avec les élus, et le premier est essentiel, car il installe un dialogue. Il est en général organisé en deux journées : durant la première, nous sommes totalement à l'écoute des acteurs du territoire ; nous intervenons très peu, si ce n'est pour poser des questions ; nous sommes dans la position de naïfs ignorants du territoire. En réalité, nous avons travaillé avant, mais c'est très intéressant de se mettre en situation d'écoute de ceux qui sont aux manettes de ces territoires. Dès le lendemain, nous sommes en situation d'action, pour faire travailler l'ensemble des acteurs. À ce moment-là, nous restituons un rapport d'étonnement, c'est-à-dire de réaction par rapport à ce que l'on a entendu et vu la veille, mais aussi de tout ce que l'on n'a pas entendu tout en le voyant. Et là interviennent des calages, mais aussi des décalages entre ce qui a été dit et perçu, d'un côté, par les édiles et les acteurs locaux et, de l'autre, par notre équipe pluridisciplinaire. Ces décalages génèrent des interrogations qui sont des motifs de construction de réflexions croisées.

Deuxième point : dans ce travail de coconstruction qu'a évoqué Jean-Baptiste Butlen, nous prenons garde à ne pas échapper à la complexité des questions. Étymologiquement, complexité veut dire tisser ensemble, donc elle va bien avec la logique des ateliers. Comme il y a beaucoup de personnes réunies autour de la table, quand on additionne les compétences, et qu'elles peuvent s'exprimer, une énorme connaissance du territoire apparaît. C'est un travail d'intelligence collective.

La troisième chose importante, c'est la notion de synthèse. Comme le dialogue est foisonnant et produit énormément d'idées, il faut s'organiser pour que la complexité soit mise au clair. Ce travail de synthèse se met en forme autour d'un récit. Le récit redonne de la cohérence et de la dynamique à l'action politique qui, sans lui, s'égarerait et s'épuiserait en réactions

de court terme aux urgences du jour. Le quatrième point, c'est le chemin à construire entre le récit et sa concrétisation. Il s'appelle feuille de route dans le langage des ateliers. Entre aujourd'hui et demain, la route à suivre passe par des étapes. Nous insistons sur la nécessité de pouvoir expérimenter, de mettre en place des choses à court terme, sans attendre que les planètes soient parfaitement alignées entre les volontés politiques, les moyens financiers, etc. Il y a besoin d'une forme de concrétisation à court terme, même si une perspective à long terme est dessinée.

Dans le cadre de l'Atelier des territoires, Jean-Baptiste Butlen, quelles sont les attentes que vous avez par rapport à des équipes généralement conduites par des concepteurs, architectes, urbanistes, paysagistes, comme Bertrand Folléa ?

J.-B. B. : Ce qui est singulier, c'est d'abord le caractère pluridisciplinaire de l'équipe, par-delà la posture et le métier de concepteur. Il y a la compétence première d'architecte, urbaniste, paysagiste, qui est essentielle pour appréhender le territoire dans toute sa complexité, mais il y a aussi des urbanistes-ingénieurs, des géographes, des programmistes, des naturalistes... Qu'est-ce qu'on attend réellement d'eux ? D'être des passeurs, c'est-à-dire d'avoir ce regard extérieur, nouveau, non impliqué dans les logiques locales, qui permet de dépassionner un certain nombre de débats et, comme Bertrand Folléa vient de le dire, de produire des calages et des décalages pour nourrir un dialogue. Ce positionnement les met dans une logique de médiation, pour dépasser des situations qui pourraient être des situations de blocages ou de non-dits sur une réalité locale. Ils permettent une certaine forme d'invitation au débat en utilisant des outils de spatialisation, de prospective, en usant d'une forme d'intelligence et de mobilisation collectives. Ils peuvent faciliter un travail de coconstruction partenariale. C'est essentiel pour aboutir à une feuille de route qui soit coconstruite et partagée. — — —

--- **Marie-Christine Jaillet**, on constate un décalage entre Atelier des territoires et programmes POPSU, sur les positionnements des chercheurs, même si avec POPSU Métropoles et surtout POPSU Territoires ces positionnements vont évoluer.

M.-C. J.: Je peux surtout parler du programme POPSU Métropoles que j'accompagne de près. Je suis plus loin du programme POPSU Territoires.

POPSU Métropoles a affaire à des élus, à des techniciens et même à une société métropolitaine, dont l'expertise est robuste, même si elle est d'une autre nature et obéit à d'autres ressorts que celle des chercheurs. De plus, élus et techniciens ont l'avantage sur les chercheurs d'être au cœur de la fabrique métropolitaine. Si les chercheurs veulent apporter une plus-value à la compréhension des processus de métropolisation et produire un savoir utile à l'action, il faut qu'ils travaillent autrement. Cela suppose qu'ils reconnaissent (ce qui ne leur est pas forcément naturel) que les autres – élus, techniciens, mais aussi parties prenantes de la société métropolitaine – ont une véritable expertise. Cela suppose aussi des rapports de travail qui ne soient pas de domination, où le chercheur regarde de manière surplombante la réalité locale et ses acteurs.

Deuxièmement, il faut que les chercheurs parviennent à construire un rapport de confiance, et ceci dans la durée, parce que le programme se déploie sur deux ou trois ans. Or, ce rapport de confiance ne va pas de soi, parce que le rapport chercheurs/acteurs repose sur une tension entre, d'une part, l'exigence d'une production scientifique solide, une liberté de parole, y compris dans une dimension critique et, d'autre part, la nécessité que cette production soit mobilisable par les acteurs au fil de leur action. Cette confiance partagée doit se construire dans une triangulation avec les élus mais aussi, j'insiste, avec les professionnels des services métropolitains. Dans ce jeu à trois, les chercheurs expérimentent une agilité spécifique, en tout cas un mode de positionnement un peu différent des rôles qu'ils endossent habituellement. Et c'est aussi dans la manière dont les chercheurs expriment et formulent leurs analyses, sans rien céder de leur liberté d'analyse, que réside cette possibilité d'une confiance.

Hélène Peskine, qu'est-ce que le Puca attend de ces équipes de recherche et comment les accompagne-t-il ?

H. P.: Ce qui est stratégique dans la démarche du Puca et de l'équipe nationale POPSU, c'est d'arriver à créer un lien de confiance entre les trois composantes de cette triangulation des POPSU Métropoles que vient d'évoquer Marie-Christine. C'est un exercice qui demande un peu de doigté et surtout de la méthode. Il faut savoir se mettre à la place des gens sur le terrain pour comprendre, par exemple, un conflit qui est lié justement à des questions institutionnelles, de postures... Dans POPSU Territoires, il y a moins ces problèmes institutionnels, parce que les relations sont beaucoup plus directes dans des petites villes. La posture de l'animation est plutôt de l'accompagnement technique et scientifique, pour produire des savoirs qui sont appropriables et partageables. Au démarrage de la première session POPSU Territoires, il y avait sept petites villes, et de la timidité à se parler, du côté des chercheurs comme du côté des élus, qui était assez étonnante. Il y a donc eu un chemin assez long pour arriver à cette confiance dont parlait Marie-Christine. Et cela demande, pour nous en tout cas, d'être humbles et de se positionner comme accompagnateurs

Chacun sort plutôt grandi, la tête dans le ciel, avec les pieds sur terre

de ce que le territoire est capable de produire de lui-même, c'est-à-dire de valoriser la capacité du lieu à produire quelque chose d'intéressant et d'utile à l'échelle nationale. Ce dont il n'est pas sûr lui-même au début.

La deuxième session de POPSU Territoires, avec treize petites villes, tourne justement beaucoup autour de la manière dont les politiques publiques issues des territoires peuvent être exemplaires au niveau national. C'est très complémentaire d'une démarche Atelier des territoires, qui est plutôt dans l'ambition nationale de politiques publiques, dont on veut s'assurer qu'elles s'appliquent de manière intelligente sur le territoire et qu'il faut tester. POPSU Territoires repose plutôt sur l'idée que globalement les élus en France ont compris les enjeux et les défis auxquels ils étaient confrontés, climatiques, sociaux, économiques, et qu'ils inventent de nouvelles pratiques. Et nous faisons les remonter pour essayer de partager des résultats et des expériences.

Merci Hélène Peskine, votre intervention fait une excellente transition vers la dernière partie de notre table ronde autour justement de ce que produisent ces différentes démarches, tant en termes de recherche, de stratégie de développement territorial, de récit territorial, puisque le terme est revenu à plusieurs reprises dans les interventions.

B. F.: Du côté des élus, ce que l'atelier produit quand il se termine bien, c'est qu'ils perçoivent du sens à leur action politique. Les élus sont pris au quotidien dans des choses prosaïques, terre à terre – et j'imagine qu'avec la crise Covid en cours, ce doit être encore plus le cas. Il est certes nécessaire de répondre aux urgences, mais en même temps les élus ont besoin de faire le point sur le sens de leur action politique; probablement qu'ils le font en campagne électorale,

parce qu'il faut bien un programme et offrir des perspectives, mais une fois qu'ils sont aux manettes, ils sont dans la gestion au jour le jour de problématiques très concrètes. Le moment des ateliers offre en quelque sorte des profondeurs à leurs perspectives, les remet en selle. C'est dynamisant, cela leur donne envie d'agir et d'accélérer leur action. Je n'ai pas vu un seul des ateliers auxquels j'ai participé qui ne se soit pas prolongé par des suites: d'autres études, d'autres approfondissements, des expérimentations, des mises en œuvre, des programmes en cours modifiés pour leur donner une direction nouvelle... Cela produit du rapprochement et, dans le meilleur des cas, les gens ont appris à travailler ensemble.

Au bout de ces démarches d'Atelier des territoires, chacun sort plutôt grandi, parce qu'il a vraiment pu mettre la tête dans le ciel, voir loin et haut, de temps en temps de façon un peu perchée peut-être, mais en même temps avec les pieds sur terre, parce qu'on a bien au final une feuille de route scandée par des pas successifs et des étapes opérationnelles.

Marie-Christine Jaillet, pouvez-vous nous expliquer ce que pourrait faire bouger POPSU Métropoles, mais aussi POPSU Territoires, dans les représentations que les uns ont des autres et réciproquement.

M.-C. J.: Un des acquis de POPSU Métropoles, bien identifié aujourd'hui – qui était un pari du programme –, était d'ouvrir, dans chaque métropole, une scène locale de discussions, d'échanges, avec l'idée qu'elle survivrait à la durée du programme POPSU 3. C'est globalement le cas, avec des différences, d'une

métropole à l'autre. Deuxième acquis, d'ores et déjà repérable, mais qui s'étoffera au fil de sa réalisation, le programme est l'occasion de produire une série de récits: d'abord un récit sur ce qu'est « être métropole », car un certain nombre de ces grandes villes devenues métropoles par la loi MAPTAM s'interrogent sur leur identité: de quels attributs, services, équipements faut-il disposer pour « être une métropole », en particulier dans son rapport aux habitants. Ensuite, un second registre de récit en lien avec le fil conducteur du programme POPSU Métropoles qui était de travailler sur la question des relations entre la métropole et ses environnements au sens large, à l'heure où les métropoles sont accusées de se développer au détriment des autres territoires qui s'appauvriraient. Le programme s'intéresse à la manière dont les métropoles entrent effectivement en dialogue avec les territoires environnants, non pas simplement pour se montrer vertueuses, mais parce qu'elles y ont intérêt. Encore faut-il que dans ce dialogue, les autres territoires ne soient pas réduits à un rôle de service à la métropole, mais puissent faire valoir leurs intérêts en lien avec leur propre projet de développement. Dans ce second registre, le programme contribue à construire un récit, celui des interrelations entre la métropole et son environnement, à rebours du récit dominant centre-périphérie ou de celui de la fracture territoriale qui oppose des « métropoles qui gagnent » aux autres territoires (péri-métropolitains, de petites villes et de villes moyennes) qui perdent.

Troisième registre de récit, celui que la métropole essaye de construire pour ses habitants. Car si les métropoles n'ont pas bonne réputation, la métropole n'est pas forcément populaire auprès de ses habitants, ou de certains d'entre eux: l'institution métropolitaine est souvent décrite comme à distance du citoyen, technocratique, et l'accès aux ressources métropolitaines n'est pas assuré à chacun. Des groupes sociaux peuvent s'en sentir exclus ou tenus à ses marges. Le programme est l'occasion de réfléchir à un récit qui puisse permettre à l'ensemble des habitants d'une métropole dans leur diversité de se retrouver dans une histoire partagée, à condition qu'elle fasse place à chacun et ne repose pas seulement sur ses « hauts lieux et événements », et un destin commun.

Hélène Peskine, quel est votre regard sur les productions des différents programmes POPSU, leurs résultats et la manière non seulement de les diffuser, mais de les capitaliser...

H. P.: POPSU Territoires, qu'est-ce que ça produit? Premièrement, des films d'une dizaine de minutes sur les six premières villes du programme avec l'agence Capa. Des films de grande qualité, reconnus non seulement par le Forum urbain mondial d'Abou Dhabi, mais aussi par les administrations et les acteurs. Dans un monde numérique où tout est rapide, il faut trouver de nouveaux médias pour raconter ces recherches, et celles de POPSU Territoires s'y prêtent d'autant mieux qu'elles sont très physiques avec des événements, des fêtes, etc. Cela permet d'en tirer un enseignement appropriable. Ces films sont utilisés actuellement dans la réflexion menée par la ministre et l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) pour le nouveau programme « Petites villes de demain ». POPSU produit ainsi autre chose.

POPSU Territoires était un outil exploratoire. Quand nous l'avons lancé, nous ne savions pas s'il prendrait. Avec un premier appel à projet de sept villes, et maintenant un deuxième à treize, il a intéressé des gens. Il faut qu'il soit un centre de ressources, sans être « le » programme des petites villes en

France, parce que ce n'est pas la vocation d'un programme de recherche-action, qui, au contraire, doit nourrir des études de cas relativement ciblées. Ce qui permet à l'échelle de cette deuxième saison d'avoir vingt études de cas sur des sujets suffisamment divers pour représenter les capacités des petites villes à innover dans la mobilité, le numérique, la relation à la métropole, les questions patrimoniales, les sujets alimentaires, le coworking ou les tiers lieux...

C'est ce que montre la recherche POPSU Territoires de Briançon (cf. pages 52-53), dont l'une des suites opérationnelles est l'installation d'un tiers lieu solidaire. Et cet espace de tiers lieu est suivi et accompagné financièrement, ce qui va permettre de réaliser concrètement le projet.

Jean-Baptiste Butlen, je vous propose de rebondir sur le positionnement de l'État, qui accompagne ces démarches, pour les capitaliser, voire les systématiser, pour mettre en œuvre de manière plus efficace des politiques publiques ?

J.-B. B.: Je retiendrai plusieurs idées. D'abord la posture d'accompagnement des territoires, qui a été distillée à travers le Nouveau conseil aux territoires, que les services déconcentrés, les DREAL et les DDT, se sont clairement appropriée. L'Atelier des territoires dans sa session nationale et l'Atelier des territoires à la carte ont vocation à être démultipliés, et la nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) pourra s'en saisir. Il s'agit bien d'accompagner les territoires qui en ont le plus besoin, mais également de coconstruire des stratégies territoriales entre petites et moyennes villes, leurs périphéries et leur hinterland. La deuxième idée, pour l'ex-ministère de l'Équipement, est le passage d'une logique de l'aménagement opérationnel urbain à une logique d'aménagement du territoire, et d'appréhension de toutes les mutations actuelles. Ainsi, nous avons pu marier l'aménagement et l'eau, dans un atelier thématique dédié, l'aménagement et les risques, l'aménagement et le patrimoine et la culture, etc. Cette approche transversale, multiscalaire et multidisciplinaire de l'aménagement est vraiment un apport de l'Atelier des territoires. Et du point de vue des décideurs, des *policy makers*, elle a permis de mieux connecter les politiques et les stratégies nationales aux réalités des mutations locales. Dans son groupe de travail d'écologie territoriale, notre ministre Elisabeth Borne veut faire le lien entre les grandes stratégies nationales, les démarches de planification et l'opérationnel, et la mise en œuvre de la norme et de la règle au plus proche du terrain.

En étant dans une logique d'accompagnement des territoires, au plus proche du terrain, en coproduction avec les acteurs, l'État finalement permet de faire remonter des réflexions au plan national pour « faire France », de la diversité, de la richesse des expériences locales, mais aussi pour nourrir une vision globale. Il faut qu'à un moment les deux se croisent. C'est toute la richesse de la capitalisation à travers les livres produits à chaque fin de cycle de l'Atelier des territoires, à travers les films et toute la réflexion produite par POPSU, de pouvoir se faire rencontrer des décideurs du plan local et du plan national, pour ensemble construire une vision partagée, dans une logique à la fois de différenciation locale, mais aussi de cohésion territoriale. ■

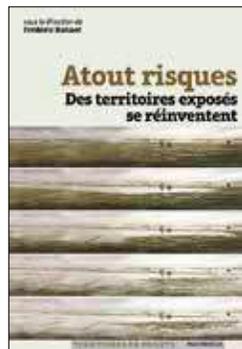
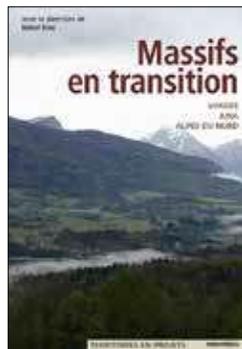
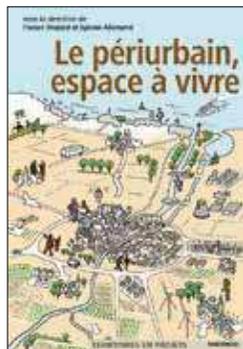
Propos recueillis par **Antoine Loubière et Jean-Michel Mestres**

① Ministère de la Transition écologique et solidaire/Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Collection « Territoires en projets »

Pour construire ensemble des territoires durables, les acteurs de l'aménagement – qu'ils soient élus, professionnels ou agents de l'administration – repensent leurs modes de faire et d'organisation. Ainsi, le ministère en charge de l'urbanisme promeut des démarches visant à mettre en œuvre un urbanisme de projet à différentes échelles de territoires : ÉcoQuartier, ÉcoCité ou l'Atelier des territoires. La collection, publiée aux éditions Parenthèses, a pour vocation de relater, d'enrichir et de diffuser les résultats et enseignements de ces démarches innovantes.

www.editionsparentheses.com



RESSOURCES INTERNET

La plaquette : www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_bp-adt-depliant-mod2-a4_compressed.pdf

Le site : www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/

Le film : www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/la-demarche-des-ateliers-en-image-a149.html



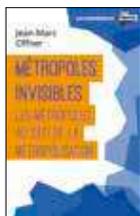
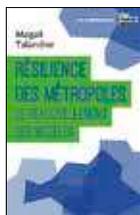
Collection « Les conférences POPSU »

La collection « Les conférences POPSU » éditée sous forme de verbatim des conférences prononcées lors de rencontres nationales. Après ceux d'Alain Bourdin, Jean-Marc Offner, Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga, un nouvel opus, rédigé par Sylvie Fol, professeure à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, vient d'être publié. Il revient sur l'évolution de la prise en compte des petites

et moyennes villes dans les politiques publiques nationales. Pour l'auteure, ces dernières décennies, principalement focalisées sur « l'accompagnement des villes les plus dynamiques aux plans démographique

et économique et en particulier des grandes villes ». À l'inverse, les processus de rétraction de services publics (notamment juridiques et médicaux) ont davantage touché les petites villes, fragilisant parfois de surcroît « des territoires déjà affectés par des processus de décroissance urbaine ». Si l'auteure constate une progressive « mise à l'agenda » des enjeux des petites villes, elle appelle à un renouvellement des formes d'action publique pour et par les petites villes, valorisant leur rôle singulier mais essentiel dans l'organisation territoriale française.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/POPSU>



Collection « Les cahiers POPSU »

La collection « Les cahiers POPSU » est publiée dans le cadre des éditions Autrement (groupe Flammarion). Un premier opus, *La métropole performative ? Récits et échelles de la fabrique institutionnelle métropolitaine de Rouen*, rédigé par Jean Debrie et Xavier Desjardins, est en cours de publication. www.autrement.com



FILMS



Dans le cadre du programme POPSU Territoires, des « portraits de petites villes » sont réalisés sous la forme de films documentaires par l'agence Capa Corporate. Ils visent à donner corps aux résultats des recherches menées au sein de POPSU et à rendre compte des débats en cours dans les contextes locaux.

www.youtube.com/channel/UCOC9-aGNPangqyUXMraAkxw

Briançon : habiter le centre ancien a été désigné lauréat, en février 2020, du prix du meilleur court-métrage du *Better Cities Film Festival* organisé par ONU-Habitat à l'occasion du Forum urbain mondial d'Abou Dhabi.

Elles, ils ont participé à ce numéro

/ INTRODUCTIONS

Frédéric Bonnet, architecte urbaniste (agence Obras), Grand Prix de l'urbanisme 2014.

Xavier Desjardins, professeur, Sorbonne Université, laboratoire Médiations, directeur d'études, coopérative Acadie.

Isabel Diaz, cheffe du bureau des stratégies territoriales à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DGALN – MTES/MCTRCT).

Jean-Baptiste Marie, directeur de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) au Plan urbanisme construction architecture (Puca – MTES/MCTRCT).

Jean-Marc Offner, directeur général de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba), président du conseil stratégique de la plateforme POPSU.

Magali Talandier, professeure en urbanisme et aménagement du territoire, université Grenoble Alpes, UMR Pacte.

/ CONTRIBUTIONS

ROSCOFF. Reportage de **Jean-Michel Mestres**.

DIGNE-LES-BAINS. **Nadine Richez-Battesti**, maître de conférences, Aix-Marseille Université, Lest (AMU-CNRS), **Raphaël Besson**, directeur de Villes Innovations, chercheur associé UMR Pacte (université Grenoble Alpes, Sciences-Po Grenoble, CNRS), **Julien Maisonnasse**, maître de conférences,

Aix-Marseille Université, Lest (AMU-CNRS).

BASSÉE-MONTOIS. **Delphine Négrier**, urbaniste-programmiste, directrice-associée de l'agence Alphaville.

VITRÉ. **Benoît Montabone**, maître de conférences en géographie, université Rennes-II, ESO-Rennes (CNRS 6590 ESO).

VIRE NORMANDIE. **Gilles Crague**, directeur de recherches, École des Ponts-ParisTech – Cired.

MASSIF DES BAUGES. Reportage de **Gilles Peissel**, journaliste, consultant.

MASSIF DU JURA. **Florian Dupont**, urbaniste et environnementaliste, cofondateur de Zefco, l'atelier de la ville en transition, bureau d'études environnement pour l'urbanisme et l'architecture.

GUYANE. **Franck Hulliard**, architecte urbaniste, directeur général de l'agence INterland, et **Pascal Amphoux**, professeur des Ensa (Ensa-Nantes) et chercheur (laboratoire Cresson, UMR CNRS 1267).

MARSEILLAN. **Joël Idt**, maître de conférences, École d'urbanisme de Paris (université Gustave-Eiffel, Lab'Urba), **Jules-Mathieu Meunier**, chercheur (Lab'Urba), **Lucie Renou**, chercheuse (Latts).

ÉPINAL. **Clément Bollinger**, paysagiste directeur de l'agence Caudex.

AIX-MARSEILLE-PROVENCE.

Thierry Maytraud, urbaniste, hydrologue (agence Thierry Maytraud).

NOZAY. Reportage d'**Antoine Loubière**.

BRIANÇON. **Marion Serre** et **Gabriele Salvia**, chercheurs au laboratoire Project(s) (Ensa-Marseille), fondateurs de Tiers Lab, atelier d'architecture, d'urbanisme et de recherche.

AMBERT. **Yoan Miot**, maître de conférences, École d'urbanisme de Paris (université Gustave-Eiffel), laboratoire Latts (UMR 8134), **Sarah Dubeaux**, ingénieure de recherche, École d'urbanisme de Paris, post-doctorante sur le projet, rattachée au Latts.

FUMEL ET DEUX MORIN. **Félix Mulle**, architecte urbaniste (Atelier de l'Ourcq, Félix Mulle & associés).

RIVE-DE-GIER. **Emmanuel Martinais**, **Christelle Morel-Journel**, **François Duchêne**, **Georges Gay** et **Laurence Rocher**, chercheurs, laboratoire Environnement Ville Société (UMR CNRS 5600), Labex « Intelligence des mondes urbains ».

GIEN ET ROMORANTIN-LANTHENAY. **Bertrand Folléa**, cofondateur et cogérant de l'agence Folléa-Gautier, paysagistes urbanistes, Grand Prix national du paysage 2016.

176, rue du Temple
75003 Paris
Tél. : (33) 01 45 45 45 00
www.urbanisme.fr
urbanisme@urbanisme.fr

Directeur de la publication
Stéphane Keïta

Rédacteur en chef
Antoine Loubière
urba.loubiere@orange.fr

Rédacteur en chef adjoint et responsable du développement
Jean-Michel Mestres
urba.mestres@orange.fr

Secrétaire de rédaction et responsable d'édition
Frédérique Chatain
urba.chatain@orange.fr

Les titres, intertitres et chapeaux relèvent de la seule responsabilité de la rédaction.

Gérant
Stéphane Keïta

Service abonnements et publicité
Emmanuelle Lebrun
Ligne directe : 01 45 45 40 00
urbanisme.abos@orange.fr

Abonnement
Tarif 1 an : 110 euros
www.urbanisme.fr

Conception graphique, réalisation
État d'Esprit-Stratis
35, boulevard de Strasbourg
75010 Paris
www.etat-desprit.fr

Président
Grégoire Milot

Chef de projet
Julie Teurnier

Création et direction artistique
Catherine Lavernhe

Mise en page
Hélène Doukhan

Diffusion en librairie
Dif'Pop
81, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 08 07
Télécopie : 01 43 62 07 42

Impression
Imprimeries SNAG & Centrale
Avenue du Cantipou
Parc de l'Estuaire
76700 Harfleur

Origine du papier : Belgique
Taux de fibres recyclées : 0 %
Eutrophisation : Ptot 0 kg/tonne



urbanisme est éditée par la SARL Publications d'architecture et d'urbanisme au capital de 532 500 euros (groupe CDC) RCS Paris : 572 070 175 Commission paritaire n° 1020 T 87 217 ISSN : 1240-0874 Code TVA : FR-1357-2070175 Dépôt légal : à parution

MediaPro
Production et distribution professionnelle

Ce numéro comporte un encart jeté : un bon d'abonnement.

Remerciements

Ce numéro hors-série de la revue *Urbanisme* a été réalisé en partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il a été conçu en collaboration étroite avec le bureau des stratégies territoriales (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages [DHUP]/DGALN) et la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaine (POPSU) au Plan urbanisme construction architecture (Puca). Dans ce cadre, sa réalisation a été coordonnée par **Isabel Diaz** (DGALN/DHUP/AD) et **Jean-Baptiste Marie** (POPSU/Puca/DGALN) avec l'appui de **Florian Muzard** (DGALN/DHUP/AD) et **Julien Moulard** (POPSU/Puca/DGALN), et par **Antoine Loubière**, rédacteur en chef de la revue, avec le concours de **Frédérique Chatain** et **Jean-Michel Mestres**.

Le bureau des stratégies territoriales remercie l'ensemble des services de l'État (DDT-M, DREAL et DEAL) qui conduisent les ateliers localement et qui ont facilité les enquêtes de terrain présentées dans ce numéro.

La revue *Urbanisme* remercie toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction, à la conception et à la réalisation de ce numéro, en particulier les auteurs qui ont fourni photos, plans et schémas pour l'illustrer.

De Roscoff à Digne-les-Bains, d'Épinal à Romorantin, en passant par les massifs des Bauges et du Jura, ou encore par les communes du Bassée-Montois en bord de Seine, ce numéro sillonne des territoires de France dans leur étonnante diversité. Qu'ils soient soumis à des variations démographiques puissantes en raison du tourisme (Marseillan), à la pointe de la recherche scientifique (Roscoff), ou « hyperindustriels » (Vire Normandie), ces territoires montrent toute leur capacité d'innovation et de réinvention, tant pour lutter contre la muséification (Briançon) ou la désertification commerciale de leur centre ancien (Ambert), pour imaginer leur destin d'après la fermeture des gravières (Bassée-Montois), repenser la place de l'eau dans l'aménagement (presqu'île de Cayenne), anticiper les bouleversements climatiques (stations de moyenne montagne dans les Bauges) ou inventer de nouvelles formes d'habitat en milieu rural (Nozay).

Ce sont ces sujets qu'explorent la démarche Atelier des territoires et le programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU). Ces deux actions sont portées par l'État, au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Proposées aux collectivités locales, ces deux cadres méthodologiques visent à apporter un appui réflexif aux acteurs – élus, services techniques, agents, partenaires – dans l'élaboration de leur projet de territoire.

Les trois parties de ce numéro permettent d'en saisir successivement les multiples composantes à travers une introduction thématique rédigée par un expert, des enquêtes journalistiques (à Roscoff, dans le massif des Bauges et à Nozay), des contributions signées de concepteurs impliqués dans la démarche Atelier des territoires ou de chercheurs mobilisés dans le cadre de POPSU Territoires.

Comme le souligne la ministre Jacqueline Gourault dans son avant-propos : « *En faisant le pari de l'intelligence collective, en mettant en place des scènes de dialogue entre élus, techniciens, acteurs et agents de l'État, nous pouvons mieux connaître nos territoires pour mieux agir au côté des acteurs qui les font vivre.* » ■

Hors-série
www.urbanisme.fr

Apprendre des territoires





WEBINAIRE DU RÉSEAU RURAL, "LES RELATIONS URBAIN-RURAL"

📅 Jeudi 25 juin 2020

📍 Webinaire

"Les relations urbain-rural, nouveau regard sur l'organisation des liens territoriaux"



Les territoires ruraux sont en général organisés autour de bourgs centres, et en proximité de petites villes. La réalité de la vie quotidienne de leurs habitants se concrétise par des flux, des échanges, entre petites villes, entre espaces ruraux et petites villes, et en lien avec des petites villes avoisinantes qui parfois jouent directement ce rôle de bourg centre. Ces centralités sont des maillons essentiels de l'organisation territoriale française tant administrative, qu'économique et sociale. Avec elles, les métropoles présentent également des liens et flux importants, bien que parfois moins visibles, avec les bourgs-centres et plus largement les espaces ruraux.

Les transitions sociétales en cours, numérique, écologique, énergétique, alimentaire ainsi que la crise sanitaire actuelle induisent un nouveau regard sur l'organisation de ces relations infra-territoriales.

Quelles sont les interrelations et interdépendances entre ces différentes entités ?

En étudiant ces relations au prisme des ressources, ce webinaire permettra alors d'évoquer la gestion des biens communs (ressources en eau, biodiversité, gestion des forêts communales, autosuffisance alimentaire, gestion de l'espace, mise en valeur du patrimoine) illustrant les liens entre petites villes, métropoles et ruralités.

Nous proposons d'aborder plus spécifiquement les métabolismes territoriaux, ainsi que l'étude des coopérations concernant la production agricole et l'alimentation. La séance permettra d'éclairer le rôle des espaces ruraux dans les échanges et les complémentarités, transactions, solidarités qui se nouent avec les métropoles et les petites villes.

A travers la recherche-action, les programmes de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) examinent les grandes transitions auxquelles les territoires sont confrontés. Plus de 350 chercheurs sont aujourd'hui impliqués dans ces programmes. Le programme POPSU Métropoles interroge les relations entre les métropoles et les territoires ruraux en proximité. Le programme POPSU Territoires se focalise sur les trajectoires des petites villes et examine leur rôle de centralité par rapport aux territoires ruraux auxquels elles se lient.

Animée par David Armellini, la séquence sera bâtie autour des interventions :

- du Réseau rural national,
- de l'ANCT,
- du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), agence interministérielle ayant pour objectif de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique
- de POPSU, avec la présentation de deux cas : un cas métropolitain et un cas de petite ville, par David Robin (ENSACF), Moïra Ango (Métropole Clermont Auvergne), Gaëtan Mangin (ingénieur de recherche au LivingLab, MSH Dijon) et Céline Braillon (acteur associatif)

S'en suivront un temps de questions-réponses et un temps d'atelier, qui permettra à chacun d'échanger sur cette thématique et de l'illustrer par des exemples.

En savoir plus

[Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines](#)
[inscrivez-vous !](#)

Informations supplémentaires

- **Échelons géographique :**
National
- **Thèmes :**
Accueil et services à la population et aux entreprises
- **Fonds :**
Autres fonds
- **Catégorie d'événement :**
Conférence
- **Rubriques :**
Réseau rural français
- **Année**



ACCUEIL > LA LONGUE MARCHÉ VERS LA RÉSILIENCE > Résilience : le tout aéronautique sur la brèche

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Résilience : le tout aéronautique sur la brèche

Publié le 29/07/2020 • Par [Béatrice Girard](#) • dans : [France](#)



Adobestock

La capitale européenne de l'aéronautique doit se réinventer. Coopérations territoriales, transversalité des compétences et nouvelles filières seront-elles les clés ?



MA GAZETTE



Sélectionnez ce thème et créez votre newsletter personnalisée

Aménagement du territoire

CET ARTICLE FAIT PARTIE DU DOSSIER

La longue marche vers la résilience

Toulouse métropole (Haute-Garonne) 37 communes • 736 000 hab. – Après des décennies d'une économie entièrement tournée vers l'aéronautique, Toulouse est au pied du mur. En moins d'une semaine, la crise sanitaire a figé l'économie mondiale, cloué tous les avions du monde sur les tarmacs, et fait perdre à la capitale européenne de l'aéronautique ses certitudes. Le ciel de la Ville rose, habituellement zébré par les



Il faut dire qu'avec près de 800 entreprises implantées en Occitanie, dont les sièges sociaux d'Airbus et d'ATR, l'aéronautique pèse près de 60 000 emplois dans la métropole toulousaine. Le 30 juin, l'incertitude a laissé place aux chiffres. Airbus supprimera 15 000 emplois, dont 5 000 en France, et plusieurs dizaines de milliers de licenciements suivront chez les sous-traitants.

Autres ressources

Avant cela, Toulouse métropole avait déjà annoncé un plan de relance économique de 95 millions d'euros, dont 45 millions pour les filières locales. Mais à plus long terme, la stratégie n'est-elle pas ailleurs ? Pour se réinventer, Toulouse doit s'appuyer sur d'autres ressources que l'aéronautique. C'est l'avis de Jean-Marc Zuliani, spécialiste de géographie économique et d'aménagement du territoire à l'université Toulouse Jean-Jaurès. Selon lui, Airbus et l'aéronautique sont un peu comme l'arbre qui cache la forêt et dans laquelle le système productif est plus diversifié qu'il n'y paraît. « Toulouse dispose de filières moins visibles que l'aéronautique mais très prometteuses, liées à la santé et aux biotechs, l'agroalimentaire, la cybersécurité, l'automobile, l'internet des objets, le spatial et le militaire, peu touchés par la crise », analyse-t-il. La difficulté ? Les faire émerger. « Quand un territoire pousse une spécialité aussi triomphante que l'aéronautique pendant des années, il n'est pas évident de trouver des solutions disruptives du jour au lendemain. »

Ingénieurs et chercheurs

Pourtant, Toulouse aurait bien les ressources humaines pour y parvenir. « Cette ville a déjà subi deux crises importantes, en 2001 avec AZF, puis en 2009-2010, et son économie est toujours repartie très rapidement. Elle a donc sans doute d'importants ressorts de résilience, facilités par la présence de nombreux ingénieurs et chercheurs, qui pourraient très bien transposer leurs compétences », pointe Hélène Peskine, secrétaire permanente du Puca ⁽¹⁾, qui accompagne une quinzaine de métropoles, dont Toulouse, dans le cadre de la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines.



« Toulouse est une piste trop peu exploitée, celle des territoires. L'image de lantes avec le pays de Retz ou de Bordeaux avec les Landes, Toulouse devrait essayer de nouer des contrats de réciprocité tels qu'ils sont encouragés par la loi Notre et s'appuyer sur des territoires voisins, dotés de bassins d'emplois très actifs et de systèmes productifs diversifiés. »

À LIRE AUSSI

- [Périurbain : coopération et cohésion, des moteurs de changement](#)

C'est le cas du Tarn avec le siège social des laboratoires Pierre Fabre à Castres ou de Mazamet et ses entreprises du textile technique, innovantes et indépendantes de Toulouse.

CET ARTICLE FAIT PARTIE DU DOSSIER



La longue marche vers la résilience



ARTICLE PRÉCÉDENT

8 / 9

ARTICLE SUIVANT



SOMMAIRE DU DOSSIER

1. [La longue marche vers la résilience](#)
2. [Résilience : des pistes pour agir](#)
3. [Résilience : unis pour résister aux inondations](#)
4. [« Il faut adopter des échelles hyperlocales » – Célia Blauel](#)
5. [Résilience : après la tempête, la délicate question de la reconstruction](#)
6. [« Si une cellule de résilience assure bien sa mission, une cellule de crise ne devrait pas avoir lieu d'être »](#)



Ensemble,
faisons grandir
la France (/)

MENU

Accueil (/) / Territoires (/blog/36) / POPSU Territoires, hybrider les savoirs entre acteurs et chercheurs : l'exemple de Briançon



ARTICLE / CD'ENJEUX 31 JUIL. 2020

POPSU Territoires, hybrider les savoirs entre acteurs et chercheurs : l'exemple de Briançon

TERRITOIRES (/BLOG/TERRITOIRES)



Hélène Peskine

Temps de lecture

6 min



Les petites villes sont des chaînons essentiels de l'armature urbaine française. Sous influence métropolitaine ou isolées, parfois vulnérables et confrontées à des difficultés de premier ordre (économique, commerciales, accès aux services publics, mobilisation du foncier etc...), ou inscrites dans des trajectoires solides et innovantes, elles sont aux prises avec des enjeux en forte évolution.

Programme de recherche-action, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) propose de croiser les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires.

Cette plateforme est composée de deux volets :

le programme « POPSU Métropoles » (<http://www.popsu.archi.fr/popsu-metropoles/accueil>), qui se concentre sur les dynamiques métropolitaines françaises, à travers le suivi de quinze métropoles réparties sur le territoire national;

le programme « POPSU Territoires » (<http://www.popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil>) construit sur l'analyse des petites villes et des ruralités.

Un dispositif de recherche-action pour mieux connaître les transitions à l'œuvre au sein des petites villes

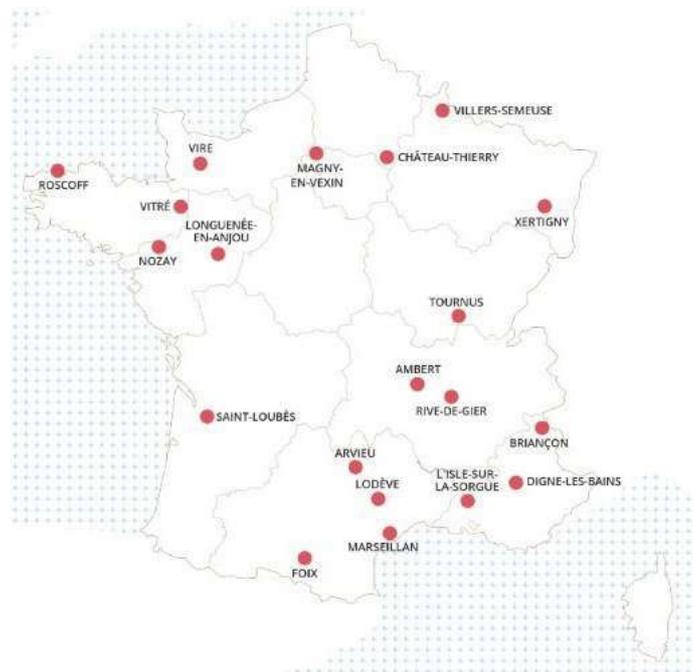
Le programme « Territoires » de la plateforme POPSU se concentre sur des territoires où l'ingénierie peut être moins présente, mais où l'entrepreneuriat, politique comme associatif, la créativité locale, les dynamiques et l'envie de faire sont très actives. Il s'inscrit notamment dans le cadre de l'action gouvernementale pour la redynamisation des centralités des villes petites et moyennes, au travers notamment du programme Action Cœur de Ville et du futur programme Petites Villes de Demain.

Le travail avec les équipes lauréates vise à découvrir, dans des catégories de territoires souvent moins sous les projecteurs, moins dotées financièrement, cette capacité à proposer et à construire des solutions adaptées, et à en analyser les effets sur place. Toute la richesse de ce programme exploratoire est ainsi d'arriver, à travers la constitution de plateformes territoriales réunissant chercheurs, acteurs techniques et élus, à créer une synergie locale et de fabriquer de la matière de recherche à partir de ces échanges entre des mondes différents.

Dans POPSU Territoires, la recherche-actions prend la forme d'études de cas approfondies, menées *in situ* par des équipes de recherche pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, géographes, politistes, économistes), sur une année, et portant sur des enjeux ciblés. Les projets de recherche sont sélectionnés à travers une consultation, qui invite des équipes associant des chercheurs et d'autres spécialistes des territoires à proposer un projet innovant dans des villes de moins de 20 000 habitants.

La troisième consultation pour le programme POPSU Territoires est ouverte du 10 juillet au 9 novembre 2020, elle est disponible à cette adresse : <http://www.popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil> 
(<http://www.popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil>)

20 projets de recherche-action sont en cours² :



Briançon, « Le tiers-foncier, une ressource pour les petites villes »

La plateforme POPSU de Briançon a été placée sous la responsabilité scientifique de Marion Serre et Gabriele Salvia, enseignants-chercheurs à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille. Elle interroge un double objet : d'une part, l'intervention sur un centre-ville ancien au caractère patrimonial en voie d'abandon et, d'autre part, les nouvelles manières d'habiter ce centre ancien¹, à travers la transformation des logements par les habitants.

Le film POPSU « Briançon : Habiter le centre ancien » (https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrnpGQ&list=PLVlJoZ77CV31fio95BZ0TZ_xofLgKD6zK) (https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrnpGQ&list=PLVlJoZ77CV31fio95BZ0TZ_xofLgKD6zK) retrace les enjeux de la recherche, menée en 2019.

Éléments de contexte

« Depuis plusieurs années, les territoires ruraux subissent eux aussi les effets de la métropolisation. Comme l'a montré Henri Lefebvre (1968), les politiques urbaines menées à partir des années 60 ont conduit à un double phénomène d'explosion/implosion: les périphéries continuent à s'étendre, alors même que les centres historiques se dégradent et se dépeuplent (Razemon, 2016).

La commune de Briançon (12.054 habitants), située dans les Hautes-Alpes, constitue un cas emblématique. Suite à la fermeture des casernes et à la fin de l'activité militaire (2009), la municipalité a principalement réorienté son économie vers le tourisme et réorganisé sa structure urbaine vers de nouvelles aires tertiaires, commerciales et résidentielles. Parallèlement à ces dynamiques, la ville ancienne – encerclée par les fortifications de Vauban (Patrimoine UNESCO) – est actuellement le support de trois processus : un phénomène de muséification, un processus d'abandon et de dégradation des tissus, un renouveau des modes d'habiter. »

Extraits de « *Centre anciens, architecture de demain* » 

(<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/1158/files/atelier-architecture-montagne-2019-leger.pdf>), publié sous la direction de Marion Serre et de Gabriele Salvia dans le cadre de POPSU.

La co-construction dans le cadre de la plateforme de recherche de Briançon

Le travail de co-construction dans le cadre de la plateforme de Briançon a pris différentes formes.

Avec les acteurs locaux d'une part : au cours du Printemps 2019, les responsables scientifiques ont organisé, conjointement avec la mairie, un ensemble d'ateliers thématiques avec les habitants et les professionnels, et de réunions de travail avec la municipalité. Ces ateliers ont mobilisé en tout 70 personnes et ont eu un réel impact sur l'organisation de la vie démocratique du centre ancien, à travers la création d'un collectif des habitants de la vieille ville et d'un groupe de travail porté par un élu autour de la question de la végétalisation de la vieille ville.

En parallèle, les responsables scientifiques ont organisé en aout 2019 un atelier avec des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, visant à explorer par des projets d'architecture innovants des problématiques rencontrées dans le centre ancien. Les équipes d'étudiants se sont ainsi saisies de quatre thèmes : « Le projet par le vide », « Le chantier-école », « Quel projet pour le patrimoine moderne, » et « [Vers une ville productive](http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/hodes/document/1158/files/atelier-architecture-montagne-2019-leger.pdf) » (<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/hodes/document/1158/files/atelier-architecture-montagne-2019-leger.pdf>). Les résultats de cet atelier ont été rassemblés dans le cahier « *Centre anciens, architecture de demain* », publié sous la direction de Marion Serre et de Gabriele Salvia dans le cadre de POPSU.

De la recherche à l'action : les suites de POPSU à Briançon

Loin de rester lettres mortes, les ateliers citoyens organisés par les chercheurs dans le cadre du programme POPSU ont fait émerger « le besoin d'un lieu de sociabilité » pour les habitants, « à partir duquel la municipalité a imaginé la reconversion possible de la bibliothèque en tiers-lieu solidaire » (<http://www.ville-briancon.fr/un-tiers-lieu-solidaire>).

Ce projet est aujourd'hui en cours de concrétisation : la municipalité, en collaboration avec des habitants de la vieille ville et accompagnée par les responsables scientifiques de POPSU, a formalisé un projet de tiers lieu solidaire. Ce projet a reçu le soutien de la Fondation Orange pour développer la création d'un Fablab, de la Banque des Territoires pour aider au financement d'une assistance au projet. En février dernier, ce projet a été désigné lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt porté par la « Fabrique des Territoires » pour soutenir la création de tiers lieux dans les territoires français, ce qui apporte aux acteurs locaux des financements nationaux importants et ouvre des perspectives de mise en œuvre concrètes pour ce projet local.

Notes :

1. Le film POPSU Briançon « [Habiter le centre ancien](https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrnpqgQ) » (<https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrnpqgQ>) réalisé par l'Agence CAPA est lauréat du prix du meilleur court-métrage #ONU (https://www.youtube.com/results?search_query=%23ONU), Habitat du Better Cities Film Festival

2. Les 20 projets de recherche-action

Première session 2018 (travaux en cours) :

- les fluctuations démographiques saisonnières à **Marseillan** (Hérault),
- le rôle d'un équipement culturel dans la redynamisation du centre-ville à **Château-Thierry** (Aisne),
- les stratégies de transition de **Rive-de-Gier** (Loire),
- le modèle économique de Vitré (Ille-et-Vilaine),
- une démarche de marketing territorial initiée par l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse),
- la transition post-pavillonnaire à Saint-Loubès (Gironde)
- la mobilisation des ressources foncières et immobilières dans le centre-ville historique de Briançon (Hautes-Alpes).

Deuxième session 2019 (lancement début 2020) :

- la vacance commerciale en centre-bourg à Ambert (Puy-de-Dôme),
- l'impact de l'innovation numérique dans une petite commune rurale à Arvieu (Aveyron),
- les externalités socio-économiques d'un tiers-lieu à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence),
- la place de la jeunesse dans les dynamiques territoriales à Foix (Ariège),
- les stratégies de transformation d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à Lodève (Hérault),
- les impacts d'une fusion communale sur l'organisation spatiale, fonctionnelle, économique et sociale à Longuenée-en-Anjou (Maine-et-Loire),
- l'attractivité d'une petite centralité dans un territoire sous influence métropolitaine à Magny-en-Vexin (Val d'Oise),
- l'évaluation des effets d'un appel à projets urbains innovants dans une petite ville à Nozay (Loire-Atlantique),
- les conditions de transition incarnées par la station biologique, entre rayonnement international et développement d'un écosystème industriel local à Roscoff (Finistère),
- les conditions de développement d'un système alimentaire qui prenne en compte la justice sociale à Tournus (Saône-et-Loire),
- les mobilités durables dans une commune périurbaine peu dense à Villers-Semeuse (Ardennes),
- la résistance de l'industrie à Vire (Calvados)
- l'accueil des parcours résidentiels des personnes âgées dans un territoire rural à Xertigny (Vosges).

L'ensemble des recherches des villes est à découvrir sur <http://www.popsu.archi.fr/bopsu-territoires/accueil> (<http://www.popsu.archi.fr/bopsu-territoires/accueil>)

MOTS CLÉS

PLATEFORME NUMERIQUE (/BLOG/TAG/PLATEFORME%20NUMERIQUE) | RURALITE (/BLOG/TAG/RURALITE) | ACTION CŒUR DE VILLE (/BLOG/TAG/ACTION%20CŒUR%20DE%20VILLE)

Aménagement urbain L'espace public entre en résilience

A l'issue du confinement, les villes ont su remanier en toute hâte leur voirie pour faciliter les mobilités douces et surtout la pratique du vélo. Mais il devient impératif de repenser aussi la place de la marche à pied.



Elles ont sorti les pots de peinture et les barrières. Après le confinement, les municipalités ont en urgence conformé l'espace urbain aux nécessités de la distanciation physique en multipliant les marquages au sol ou en octroyant davantage de place aux terrasses des cafés. Alors que les transports publics n'avaient pas repris à plein régime, ces collectivités ont tenté d'éviter un report massif sur la voiture en créant de nouveaux circuits de mobilité douce, en particulier cyclables. Ont surgi des itinéraires temporaires, rebaptisés « coronapistes » : la métropole de Nantes a annoncé en créer 21 km ; la Ville de Paris, 50 km. L'offre s'est donc améliorée en longueur comme en largeur : la transformation en voie cyclable géante de la rue de Rivoli, à Paris, a été un des symboles du déconfinement.

La capacité d'adaptation rapide de l'espace public a été mise à l'épreuve et se pose désormais la question de l'inscription de ces dispositions dans la durée. Alors que le déploiement de systèmes défensifs, après la vague d'attentats de 2015 et 2016, a fortement marqué les villes, la crise du Covid-19 déclencherait-elle, à son tour, l'élaboration de nouvelles règles ?

Ces derniers mois, l'Urba, l'agence d'urbanisme de Bordeaux-Aquitaine, a publié des préconisations destinées à traiter les zones de surdensité piétonnes « pour répondre à l'urgence » mais aussi « faire sens à long terme ». De leurs côtés, certains concepteurs ont pu se demander s'ils ne devraient pas revoir les projets en cours à l'aune du « 1 m de distance ». Et l'architecte, paysagiste et urbaniste Clément Willemin a, lui, dessiné un système d'assise aux accoudoirs épais qui, une fois assemblées, assurent un

écart conséquent entre les utilisateurs. « C'est un paysage imaginaire que la période m'a inspiré. Il n'a pas nécessairement à être réalisé », relativise-t-il. Il estime toutefois que dans un pays « où on a tendance à se coller les uns aux autres, la distanciation peut s'installer ».

Ne pas réagir à chaud. Le paysagiste Michel Hössler, de l'agence TER, affirme au contraire que « l'espace public est celui de la rencontre. Au moment du déconfinement, les gens ont eu besoin de se voir, de se toucher. Et il faut éviter de chercher une réponse à chaque nouveau risque. Ne réagissons pas à chaud ».

Nombreux sont les professionnels à vouloir prendre ce recul par rapport à l'actualité. D'autant que, rappelle le chercheur Jean-Baptiste Marie, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, « si nous envisageons une période plus large, nous observons une succession toujours plus rapide de crises - économique, climatique, sociale et maintenant sanitaire. Force est de constater que cela devient la norme et qu'il faut penser un urbanisme résilient. » L'architecte et urbaniste Pierre-Alain Trévelo, de l'agence TVK, partage ce point de vue : « Le propre de l'espace public est de pouvoir tout absorber, y compris l'imprévu. »

Si le Covid-19 n'est pas le point de départ de nouvelles obligations, il peut agir comme l'accélérateur de pratiques émergentes, à commencer par celle de l'urbanisme « tactique ». Certaines villes, en procédant à leurs aménagements légers, se sont réclamées de cette forme d'intervention à durée déterminée, engagée le plus souvent par des citoyens pour révéler les potentiels

d'un lieu avant d'aboutir, parfois, à des projets durables. « Dans un pays où l'espace public est sacralisé, voire figé, de telles parenthèses permettent de vérifier des hypothèses. Elles ne sont cependant pas à opposer à l'urbanisme du temps long », notent Lucille Gréco et Vincent Josso, de la coopérative de stratégie urbaine Le Sens de la ville. La méthode participe en tout cas d'une souplesse que beaucoup réclament.

Désécialiser les espaces. Pour donner de l'agilité à l'urbain, Pierre-Alain Trévelo mise sur « la désécialisation des espaces. Le sol de la ville est vaste mais très segmenté. Il faut le partager, non plus au sens de "chacun son espace" mais de la cohabitation de tous les usages. » L'espace public cloisonné essentiellement au profit de la circulation automobile apprend donc déjà à accorder davantage de place aux cyclistes. Il y a fort à parier que parmi les « coronapistes » supposées temporaires, beaucoup demeureront, d'autant qu'elles étaient parfois déjà dans les cartons des politiques. Mais une pratique reste largement impensée, alors qu'elle reste à la base de tous les déplacements : la marche. Par soustraction de la place accordée à la voiture, et désormais aux voies cyclables, le piéton doit se contenter de ce qui reste et ce, dans un inconfort certain. Même les aménagements post-confinement qui devaient lui bénéficier ont relevé du bricolage : stationnements neutralisés, souvent de manière discontinue, afin que les passants puissent se croiser... mais en descendant du trottoir.

Membre du groupe de travail sur l'espace urbain Design for CollectiVe, le journaliste Lionel Blaise voit pourtant dans ce stationnement de surface une belle réserve : *(suite p. 12)*



SYLVE HUMBERT/REA

1 - Dans des villes comme Nantes ou, ici, Paris, des chartes ont été élaborées pour permettre aux cafés et restaurants d'étendre temporairement leurs terrasses.

2 - Depuis le 11 mai, à Paris, les rues de Rivoli et Saint-Antoine sont réservées aux vélos et aux piétons.



EMMANUELLE THERCELIN / DIVERGENCE



« La marche pourrait être la grande perdante de l'après-crise »

Matthieu Poumarède, directeur de l'Institut des études juridiques de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement (Iejuc), Université Toulouse 1-Capitole.

M Deux mois après le déconfinement, quel bilan pouvons-nous tirer des aménagements menés en urgence par les collectivités ?

Dans les métropoles, les actions engagées sur les parcours cyclables, d'une part, et piétons, d'autre part, ont inégalement abouti. Ainsi, il a été plutôt facile d'établir des bandes cyclables supplémentaires. En effet, des villes comme Bordeaux, Paris ou Nice, sont dotées de plans vélo et savaient donc où les implanter rapidement et à moindre coût. En revanche, personne n'avait imaginé qu'il faudrait un jour installer dans l'espace public des distances sanitaires entre les gens ou des files d'attente devant les magasins. Procéder à de tels aménagements s'est avéré plus difficile. Les trottoirs ne pouvaient pas être élargis, sauf à condamner des places de parking. Parfois des décisions plus globales ont été prises comme ici, à Toulouse, où tout le secteur circonscrit par les grands boulevards, ce centre-ville que



POUMARÈDE

nous appelons l'Octogone, est passé en zone 20 km/h, devenant ainsi une zone de rencontre. Dans ce cas, les piétons deviennent prioritaires et sont autorisés à marcher sur la voirie [il s'agit d'une extension de la zone de rencontre à tout l'hyper-centre, soit environ 315 hectares, NDLR].

M Comment ces dispositions temporaires peuvent-elles évoluer ?

Même si des « coronapistes » ont parfois été effacées, généralement sous la pression de commerçants ou d'automobilistes, la crise sanitaire aura joué pour les villes un rôle d'accélérateur et les aménagements cyclables devraient s'amplifier.

En revanche, la marche pourrait être la grande perdante de l'après-crise. La neutralisation de places de parking ne devrait rester que provisoire, d'autant qu'elle n'est ni très sécurisante ni adaptée aux personnes à mobilité réduite. Dans le cas de la zone de rencontre de Toulouse, elle a été essentiellement matérialisée par des panneaux de signalisation, alors que le Code de la route impose des aménagements dans de tels secteurs. On a donc observé que la zone n'était pas respectée par les voitures et que les piétons ne se risquaient pas à emprunter la chaussée.

M Aura-t-on davantage recours à l'urbanisme dit « tactique » ?

Avec le Covid-19, cette forme d'action, qui est normalement à l'initiative des habitants, s'est institutionnalisée. Mais quand c'est une collectivité qui utilise la notion de « tactique » pour procéder à des aménagements provisoires ou préfigurant un état définitif, elle sort du cadre des procédures, notamment en matière concertation. Il me semble qu'une part du débat est là confisquée. Cette méthode devra donc trouver sa juste place pour coexister avec l'urbanisme réglementaire.

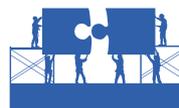
● Propos recueillis par M.-D. A.

« Puisque dans une ville comme Paris, la circulation automobile décroît, on devrait redistribuer ces espaces au profit des piétons. » La place de parking deviendrait terrasse, petit jardin ou zone de stockage pour ce qui encombre les trottoirs, comme les containers d'ordures ménagères.

Fluidifier les parcours. Urbaniste à l'Institut Paris Région, Paul Lecroart plaide aussi pour la fluidification des parcours de marche en repensant, par exemple, le réglage des feux de signalisation. Il estime aussi que « l'espace peut être davantage mutualisé » et cite le cas d'une école allemande « où la cour de récréation s'établit sur une rue piétonne ». Cette priorité aux piétons, à laquelle s'ajouterait le développement annoncé du télétravail, ouvrirait la voie à un urbanisme fondé non plus sur l'optimisation permanente des systèmes de transports mais sur la courte distance.

Pour l'architecte et urbaniste Jacques Ferrier, la proximité peut être organisée « par la création de micro-urbanismes où tout - services, ressources, sport, paysages - serait disponible ». Ce plaidoyer pour l'échelle du quartier évoque la « ville du quart d'heure », théorisée par le chercheur Carlos Moreno. Un sujet dont Carine Rolland, adjointe à la maire de Paris, est désormais en charge. ● Marie-Douce Albert

➔ La semaine prochaine : « La ruralité décomplexée »



Retrouvez tous les épisodes sur :
www.lemoniteur.fr/reinventer-demain/

Hautes-Alpes

Briançon : la bibliothèque bientôt transformée en lieu solidaire ?

La médiathèque La Ruche a ouvert l'automne dernier dans le cœur de ville. La bibliothèque Aristide-Albert, dans la cité Vauban, elle, a fermé. Un lieu de culture en a remplacé un autre.

16 mai 2020 à 06:05 | mis à jour à 06:32 - Temps de lecture : 2 min

| Vu 1866 fois



La bibliothèque Aristide-Albert à Briançon. Photo archives Le DL

Pour éviter que le quartier de la vieille ville soit oublié des politiques d'aménagement, la mairie de Briançon lance un appel à projets pour donner une nouvelle vie à l'ancienne bibliothèque désormais vide et sans objet.

La municipalité a déjà une idée en tête : créer un tiers lieu solidaire. En mai 2019, des ateliers citoyens ont été organisés dans le cadre d'un Programme de recherche (Popsu) par les architectes Marion Serre et Gabriele Salvia. Le besoin d'un lieu de sociabilité a constitué un point de discussion phare, à partir duquel la municipalité a imaginé la reconversion possible de la bibliothèque en tiers lieu solidaire.

Un appel à projets

« Dans cette perspective, la municipalité lance un appel à porteurs de projet ayant pour objectif d'identifier des associations ou autres acteurs qui souhaiteraient s'impliquer dans la vie culturelle, sociale et économique du tiers lieu solidaire », indique-t-elle.

Les candidats ont jusqu'au 3 juillet pour se faire connaître. Cette décision de la municipalité fait suite à un travail mené par l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensa) et qui a déjà permis de remporter plusieurs subventions : 25 000 euros de la Fondation Orange pour la création d'un Fablab et la Banque des territoires pour le cofinancement d'une assistance au projet.

Aussi, le 20 février dernier, la municipalité a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt "Fabriques de territoires", pour soutenir la création de tiers lieux dans les territoires français. L'État financera la concrétisation de ce projet (de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans). Pour les besoins de cette étude, 20 architectes et paysagistes de l'Ensa se sont penchés sur l'avenir de la cité Vauban.

Trouver l'équilibre entre la conservation et la transformation du centre historique

« Comment trouver l'équilibre entre la conservation et la transformation du centre historique de Briançon ? », se questionnait l'enseignante-chercheuse Marion Serre, en janvier 2019, dans les colonnes du Dauphiné Libéré. « Nous avons relevé trois points importants. La cité Vauban subit une forme de muséification, ainsi que l'abandon ou la dégradation de certains bâtiments. En revanche, on y note la persistance et le renouveau des modes de vie. Il y a donc plusieurs enjeux à viser, pour conjuguer à la fois la résidence permanence, secondaire, le tourisme... tout en trouvant les moyens pour rénover ce qui doit l'être », expliquait-elle pendant la phase d'enquête.

Une enquête désormais terminée, qui doit laisser place à la naissance d'un projet concret.

Une autre vie s'invente ici



Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



LETTRE D'INFORMATION

MAI – JUIN – JUILLET 2020

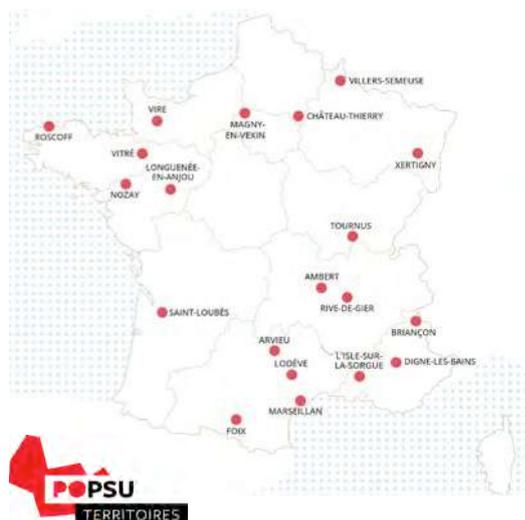
DOSSIER SPECIAL
QUAND LES ETUDIANTS BOUSCULENT LES TERRITOIRES
Retour sur 15 expériences d'Ateliers hors les murs



Plateforme d'Observation des Projets et stratégies urbaines Territoires Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial

Lancement d'un nouvel appel à projets de recherche- action

Lieu de convergence des milieux de la recherche, des élus et des acteurs, le programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) organise la mobilisation de chercheurs en sciences sociales au service des petites villes et des territoires ruraux. A travers l'observation à la loupe des jeux d'acteurs, des processus, des interactions, des phénomènes qui ont jour dans les petites villes et les campagnes, le programme POPSU cherche à expliquer les échecs ou les réussites de projets ou politiques publiques, et à proposer des pistes d'action dans le contexte des transitions contemporaines.



Dans cette perspective, le programme POPSU vise à rassembler, dans des villes et des territoires de moins de 20 000 habitants, un éventail de thématiques larges, toutes liées aux transitions contemporaines que connaissent les petites villes et les campagnes, sans restriction a priori. A titre d'exemple, les projets des deux premières sessions de recherche ont pu ainsi aborder des travaux sur le développement économique et industriel des territoires (Vitré, Vire), sur les mobilités décarbonées (Villers-Semeuse), les mutations touristiques (Marseillan), la transition numérique et ses implications locales (Digne Les Bains, Arvieu), la démocratie alimentaire (Tournus), la densification pavillonnaire et les mutations de l'habitat (Saint Loubès, Nozay, Lodève), les effets de l'intégration intercommunale (Longuenée en Anjou), la revitalisation de centres anciens (Briançon, Ambert), les enjeux du

vieillesse des populations (Xertigny), ceux liés à l'intégration des jeunes dans les politiques culturelles (Foix), les limites d'une politique de marketing territorial (L'Isle sur la sorgue). Le programme POPSU Territoires rassemble à ce jour vingt collectivités territoriales (carte), et associe deux Parcs naturels régionaux (Parc du Vexin français, Parc du Livradois-Forez).

Les travaux se déroulent sur une année, ponctuée par des phases de terrain pour les équipes de recherche (enquêtes, entretiens, résidences, transects, etc.) et par des temps de construction collective des résultats, qui renforcent les perspectives explorées par les chercheurs autant qu'ils assurent une appropriation des résultats par les acteurs. Le programme POPSU prévoit notamment l'organisation d'un séminaire de co-construction, temps caractéristique de la démarche POPSU, qui permet la mise en débat des premiers

résultats de recherche, confrontés aux regards des acteurs variés, des élus, et des habitants, afin de nourrir l'action publique locale.



Les résultats de ces recherches sont valorisés à travers des supports grand public et largement diffusables : à titre d'exemple, une série de films documentaires, les « Portraits de petites villes »¹, présente les recherches menées au cours de la première saison du programme. Une série de courts textes présentant les synthèses des premières recherches est en préparation.

Fort de deux premières saisons, le programme POPSU lance en juillet 2020 une nouvelle consultation de projets de recherche-action², qui s'adresse à l'ensemble des acteurs qui souhaitent mobiliser la recherche dans un travail de réflexion collective sur leurs territoires. Cette nouvelle session vise à compléter les travaux de recherche déjà menés dans le cadre du programme, à travers des thématiques et des terrains restés jusque-là inexplorés, et dans un contexte de renouvellement du regard porté sur les petites villes et les territoires ruraux lié – entre autres – à la pandémie de la Covid-19. Les Parcs naturels régionaux, qui jouent un rôle de pivot dans les relations entre les acteurs locaux et les élus, et peuvent proposer des réflexions systémiques sur les territoires, pourraient constituer des acteurs moteurs de plateformes de recherche locale.

Le programme POPSU est piloté par le Plan urbanisme construction architecture (Puca), programme interministériel créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique (<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/>).

Hélène Milet

Chargée de mission Popsu

helene.milet@popsu.archi.fr

01 40 81 92 68

¹ Chaîne Youtube Puca Popsu

https://www.youtube.com/watch?v=HClcnrncgQ&list=PLvlJoZ77CV31fio95BZ0TZ_xofLgKD6zK

² Toutes les informations sur le site internet POPSU : www.popsu.archi.fr/popsu-territoires/accueil

Atelier Hors les murs

Parc du Vexin français

Valorisation des ressources

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Magny-en-Vexin est une commune périurbaine placée sous une forte influence métropolitaine. Pendant l'atelier, les étudiants se sont immergés une semaine dans cette commune du Parc. Cette expérience a permis une connaissance approfondie du territoire, par l'observation et la réalisation d'entretiens avec les acteurs locaux sur le terrain. Lors de l'atelier, des phases de travail en autonomie pour les différentes disciplines ont alterné avec des phases de travail collectif : présentation de l'atelier, définition des objectifs, points d'étapes d'avancement des travaux, et restitution des premiers résultats. Les propositions étudiantes ont été valorisées par des réflexions des élus et prolongées dans le cadre d'un programme de recherche-action POPSU-Territoires (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines).

■ THEME

Redynamisation de la commune à travers la mise en valeur de ses ressources et la valorisation de son patrimoine.

■ DISCIPLINES

- Master « Développement culturel et valorisation des patrimoines » (*géographie, architecture, histoire, histoire de l'art, culture, patrimoine*, Cergy Paris Université)
- **Architecture** (ENSA Versailles)

■ PROPOSITIONS

Les propositions des étudiants portaient sur des projets artistiques, culturels et patrimoniaux.

- Transformation architecturale d'immeubles de l'hyper-centre
- Densification (maisons de ville) de parcelles intramuros
- Aménagement de pistes cyclables

■ PARTENAIRES LOCAUX

Elus et acteurs locaux de Magny-en-Vexin

- mairie
- adjointe à l'urbanisme
- associations
- structures culturelles

■ INFORMATIONS

- 40 étudiants
- Commune : Magny-en-Vexin
- Période : octobre 2019 – janvier 2020

■ POINTS FORTS

- Intérêt des élus et acteurs locaux pour la démarche
- Travaux pédagogiques qui participent aux réflexions des acteurs
- Echange interdisciplinaires
- Mise en regard des démarches étudiantes et des démarches des acteurs de terrain, des décideurs

■ POINTS FAIBLES

- Les agendas universitaires qui empêchent prolonger les travaux communs
- Les budgets mis en œuvre ne finançaient que le gîte des étudiants



CONTACTS

- **Elizabeth Auclair**, maître de conférences, Cergy Paris Université, elizabeth.auclair@u-cergy.fr
- **Patrick Gautier**, responsable pôle aménagement PNR Vexin français, p.gautier@pnr-vexin-francais.fr
- **Luc Vilan**, maître de conférences ENSAV, l.vilan@wanadoo.fr



The Tenth Session of the World Urban Forum

Cities of Opportunities:

Connecting Culture and Innovation

REPORT
SEPTEMBER 2020

UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE



The Urban Cinema hosted for the first time the Better Cities Film Festival, an international festival that presents films centred on the theme of “making better cities, towns, and neighbourhoods.”⁴⁶ Curated by partner organisation First+Main Films, the festival screened a collection of documentary and fiction short films to inspire visions of thriving cities around the world. Nearly 25 short films were shown followed by interactive discussions among the hosts, filmmakers and audience. There were daily workshops on story telling.

Nine entries were considered for the Best Feature Film award, which went to Soufra, a documentary about the “world’s most unlikely entrepreneur living in a Syrian refugee camp.”⁴⁷ The award for Best Short Film went to Briançon, a documentary about a historic French town that tackles issues of preservation of urban life and architectural heritage.



UN-Habitat Urban Cinema at the WUF 10 in Abu Dhabi 2020
© UN-Habitat/Julius Mwelu

INTERCOMMUNALITÉS



P8 DOSSIER

ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES : L'ÉTAT D'URGENCE

© Arnaud Bouissou

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'AdCF - www.adcf.org - 5,50 €

DANS L'ACTU

6

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DE L'ADCF**

DROIT

20

**LE POINT SUR LES
COMMISSIONS
FACULTATIVES**

FOCUS

22

**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE : LES
IMPACTS DE LA LOI**

I N T E R C O M M U N A L I T É S

Transition

LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE



POUR *INTERCOMMUNALITÉS*, LES ÉQUIPES DE RECHERCHE DE LA PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES (POPSU), PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION PILOTÉ PAR LE PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE (PUCA), RENDENT COMPTE DES ÉTUDES CONDUITES DANS UNE VINGTAINE DE PETITES VILLES ET CAMPAGNES. CE MOIS-CI, DEUX EXEMPLES DE TRANSITION NUMÉRIQUE.

Digne-les-Bains : les tiers-lieux au service d'un « entrepreneuriat de territoire »

À partir d'une stratégie de déploiement de tiers-lieux¹, Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) favorise l'émergence d'un modèle d'entrepreneuriat fondé sur la coopération des acteurs locaux et la valorisation durable des ressources du territoire.

Si la ville de Digne-les-Bains cumule les difficultés démographiques (-10 % de population en 10 ans) et économiques (perte d'emplois continue depuis 10 ans), elle explore aujourd'hui un nouvel axe de développement socioéconomique et territorial. Loin du mythe du « self-made man » et d'une vision d'une économie « hors sol », les tiers-lieux défendent une économie reconnectée à la société et aux territoires. Ils se positionnent comme des « *ensemblers* », des « *catalyseurs de l'innovation* », mobilisant non seulement les institutions et les partenaires du développement socioéconomique, mais aussi des habitants, chercheurs, artistes, acteurs économiques, sociaux, associatifs. L'ambition ? Créer une communauté d'acteurs bienveillants et solidaires, vers qui les porteurs de projet pourront se tourner pour réfléchir avec eux à leurs orientations stratégiques et opérationnelles. Cette ambition est au cœur de la notion d'entrepreneuriat de territoire qui vise à apporter des solutions inédites à des problématiques locales d'intérêt collectif.

À Digne-les-Bains, cette démarche s'incarne dans des lieux, notamment le futur espace de *coworking* Diniapolis, porté par la plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence². Au terme d'une rénovation en cours, il deviendra un véritable lieu de vie pour les habitants comme pour les *coworkers*³. L'objectif est de positionner « Diniapolis » comme espace privilégié de coopération entre les acteurs institutionnels, l'écosystème entrepreneurial et le tissu socioculturel de Digne-les-Bains.

Au delà des impacts économiques des tiers-lieux, les externalités sociales, environnementales, organisationnelles, d'apprentissage ou d'innovation sont aujourd'hui encore mal connues. L'évaluation de ces externalités est menée dans le cadre du programme Popsu : elle implique de renouveler les méthodes d'évaluation traditionnelles, en imaginant des protocoles d'évaluation concrets avec des chercheurs-experts, mais aussi des porteurs de projets et des citoyens du territoire, dans le but d'objectiver non seulement les impacts directs, mais aussi les effets externes (sociaux, organisationnels, environnementaux...) des tiers-lieux de Digne-les-Bains. ●

RAPHAËL BESSON



PATRICIA GRANET-BRUNELLO

Présidente de Provence Alpes Agglomération

« Les tiers-lieux doivent permettre aux différents acteurs de s'approprier la stratégie de Digne-les-Bains et de son agglomération : positionnée sur la thématique de la "pleine santé", elle passe par le développement collectif d'une destination dédiée au bien-être, à la remise en forme et à la prévention santé. Vecteurs d'appropriation de ce projet, les tiers-lieux permettent de stimuler l'initiative économique et l'innovation au service du développement territorial. »

1. Provence Alpes Agglomération et la ville de Digne-les-Bains participent au développement d'un espace de *coworking* « Diniapolis », d'un projet de *living lab* orienté « nature-santé » et d'un projet de tiers-lieu culturel « Le Top ».

2. Initiative France est un réseau associatif d'accompagnement et de financement des créateurs / repreneurs d'entreprise. La plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence a été récemment labellisée « Fabrique à entreprendre » par La Caisse des Dépôts.

3. La rénovation du rez-de-chaussée permettra un espace d'accueil convivial, autour d'un espace de travail partagé, d'un mini-FabLab, d'un espace événementiel et d'une cuisine partagée.

4. Espace dédié aux usages numériques, déjà présent dans la commune avant la création du tiers-lieu.



© DR

La ruralité en question : Innovation sociale et numérique dans le village d'Arviu

Petite commune de 800 habitants située dans l'Aveyron, Arviu fait partie d'un vaste réseau de villages autour de Rodez traversé par une crise économique, sociale et politique significative, tout comme d'autres territoires ruraux et éloignés. L'aménagement numérique du territoire semble ouvrir à ces villages de nouvelles perspectives.

Avec la pandémie de Covid-19, les modèles métropolitains sont questionnés et un nouveau récit met en avant le potentiel d'innovation qui caractériserait les villages, ainsi que leurs atouts environnementaux, sociaux et culturels. Cet intérêt pour les zones rurales s'appuie en particulier sur les nouvelles perspectives offertes par le numérique : l'internet haut débit, l'installation d'entreprises du numérique, les tiers-lieux, la modernisation des écoles, sont identifiés comme des solutions pour désenclaver et enrichir les territoires ruraux, apporter de nouveaux services, favoriser la connaissance et créer du lien social. Dans un contexte où l'attractivité territoriale devient une injonction aussi pour les petits villages, l'aménagement numérique du territoire est proclamé comme un levier essentiel pour attirer de nouvelles populations.

À Arviu un tiers-lieu numérique, le Jardin d'Arviu, a ouvert ses portes en 2019. Pensé à la fois pour les habitants et les porteurs de projet, il s'inscrit dans un concept ambitieux : une « zone d'activité numérique » aménagée dans un ancien couvent abandonné depuis plusieurs années. Aux espaces de *coworking* et aux bureaux pour quelques start-up s'ajoutent une cuisine collective, une salle de spectacle municipale, une médiathèque avec une Cyberbase⁴. Une démarche participative est engagée, avec la mise en place d'un conseil

villageois appelé à participer aux projets de la commune et à accompagner sa transformation. À la suite, d'autres projets sont en train de voir le jour à Arviu, notamment un projet d'habitat collectif et temporaire dans l'ancien château du village, pensé pour accueillir les nouvelles populations et usagers attirés par le tiers-lieu.

Outre les enjeux techniques qui concernent l'aménagement numérique des zones rurales (dont le difficile câblage des territoires plus reculés), l'ouverture du tiers-lieu soulève une série de questions d'ordre social, qui intéressent plus largement l'aménagement et la cohésion des territoires : diversification de l'offre d'habitat ; intensification, diversification et fluctuation des mobilités résidentielles ; durabilité du modèle économique du tiers-lieu en tant qu'espace producteur de valeur économique et sociale ; construction délicate d'un cadre de vie commun entre habitants locaux et nouveaux arrivants. Des questions majeures, pour les élus locaux comme pour les chercheurs, qui concernent donc globalement la ruralité et le développement des territoires, et qui, enclenchées par le tiers-lieu, sont aujourd'hui dans un équilibre encore fragile.

La recherche portée par le LAA-LAVUE (architecture et anthropologie, Ensa Paris La Villette), en collaboration avec les laboratoires Cieu-LISST (études urbaines, Toulouse) et Pacte (sciences sociales, Grenoble) ainsi qu'avec les acteurs locaux, cherche donc à saisir, à partir du cas d'Arviu, les transformations induites par le numérique sur les modes de vie des territoires ruraux. Elle questionne le rapport entre l'urbain et le rural au travers d'événements technologiques et sociaux majeurs qui renouvellent notre manière d'imaginer, pratiquer et aménager le territoire français. ●

**ALESSIA DE BIASE, ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS LA VILLETTE
ORNELLA ZAZA, INSTITUT D'URBANISME
D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL - AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ**



HÉLÈNE PESKINE

*Secrétaire permanente du
Plan urbanisme construction
architecture (Puca)*

**« La Plateforme
d'observation des projets
et stratégies urbaines
(Popsu) vise à décrypter
les enjeux des politiques
publiques et à mieux
comprendre les transitions
multiples auxquelles les
territoires – métropoles,
petites villes, campagnes
– sont confrontés. Le
programme Popsu
Territoires s'intéresse
spécifiquement aux
territoires de moins de
20 000 habitants : au
travers d'études de cas
menées sur le terrain, il
propose de mieux saisir
la diversité des situations
que connaissent les petites
villes et les territoires
ruraux. Deux premières
consultations ont permis
de sélectionner 20 projets
de recherche ; le troisième
appel à projets est ouvert
aux candidatures jusqu'au
9 novembre 2020. »**

➔ **En savoir plus**

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/>